LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52— 36 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 11 DECEMBRE 1964 PRIX 10c



Ayant soin de ne pas froisser les sentiments de ses hôtes, le pape Paul VI a profité de son voyage en Inde pour attirer l'attention des hommes sur la misère d'une grande partie de l'humanité. Parmi ses visites les mieux réussies, on signale celle sur la photo ci-dessus, à l'orphelinat St-Paul. Etant des garçons pratiques, les jeunes ont donné plus d'importance à l'orange du petit déjeuner, qu'au chapelet offert par le visiteur.

Expérience incomparable du Pape Paul VI en Inde

Le pape Paul VI considère son pèlerinage de quatre jours au congrès eucharistique international de Bombay comme une "expérience incomparable". C'est en ces termes qu'il a décrit son voyage insolite, quand, à son retour, il a adressé la parole à la foule de 15,000 personnes massées sous la fenêtre de ses appartements au Vatican. "Les relations deviennent la coutume à laquelle nous devons nous éduquer . . . ; le christianisme, qui est une religion d'amour, qui prêche la charité entre les frères, est la vraie religion du temps présent: actualité et modernité que nous devons reconnaitre et professer."

Le pape avait quitté Rome peu après minuit, après avoir dit une basse messe. C'est sous un parapluie qu'il parlait aux Romains venus lui souhaiter bon voyage, sur le réacté d'Air-Inde, dont il était passager "régulier". Pendant le voyage il a tenu à quitter son compartiment, pour causer individuellement avec 22 journalistes, s'asseoir dans les fauteuils ordinaires et aussi faire parvenir des saluts du haut des airs aux peuples que l'on survolait. Lors d'un atterrissage à Beyrouth il a échangé des voeux avec le président M. Charles Hélou, du Liban.

C'est le vice-président de l'Inde, M. Zakir Hussain, qui a souhaité la bienvenue au pape à l'aéroport de Bombay, tandis que le long du parcours de 13 milles jusqu'au parc Oval, une multitude d'au-delà de 1,500,000 personnes de tous âges et de toutes conditions sociales clamaient son accueil. La voiture papale, de dire Max Berger, de l'Agence France Presse, s'avançait comme une chaloupe à travers une mer humaine.

Pendant son séjour le Saint-Père a dit la messe à l'autel du congrès, où il a présidé aussi le sacre de six évêques de cinq continents. Au début de cette cérémonie il a parcouru la foule de 250,000 fidèles, en jeep, donnant ainsi sa bénédiction. Ayant dit la messe sans avertissement préalable à minuit dans la cathédrale devant 3,000 religieuses, le Saint-Père s'est trouvé dans une situation périlleuse quand il s'est approché de la nef après la cérémonie. L'enfant de choeur manquant à l'appel, il a fallu que Mgr Enrico Dante, secrétaire de la Congrégation des Rites, serve la messe.

En plus de visites officielles, et de la distribution de médailles, de cadres et de cadeaux, le pape a visité un orphelinat (pour le petit déjeuner), un hôpital, un collège, un grand séminaire, et d'autres institutions. Il a demandé que les manifestants contre sa visite, qui avaient été emprisonnés, soient libérés et il s'est préoccupé d'un accident qui coûta la vie à un photographe et en laissa d'autres avec des blessures.

Partout il a insisté sur la fraternité des hommes, la lutte contre la misère, le rapprochement non seulement par les moyens de communications, mais aussi par nos coeurs. Il n'a pas hésité à citer des auteurs hindous.

Le geste le plus retentissant de la visite fut la conférence de presse, la première d'un pape en dehors de l'Italie, à laquelle le Saint-Père a lancé un appel aux gouvernements du monde de consacrer à la lutte contre la misère une partie des fonds qui sont engouffrés à l'heure actuelle dans la course aux armements. Voici le texte de ce message qui ne cesse de produire des réactions dans le monde:

"Messieurs les journalistes, bien que Notre pèlerinage à Bombay soit court et rempli d'engagements, Nous avons désiré consacrer quelques instants à une rencontre avec vous. Nous vous remercions pour votre intense travail à l'occasion de Notre visite, vous rappelant que la presse que vous représentez peut être un instrument extrêmement puissant en faveur du bien. Soyez toujours fidèles à la vérité, n'oubliant pas vos responsabilités à l'égard du public, et ensuite de l'histoire.

"Nous vous confions notre message spécial au monde. Puissent les nations cesser la course aux armements, et consacrer en revanche leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Puisse chaque nation, ayant ces 'pensées de paix et non d'affliction' et de guerre, consacrer fût-ce une partie de leurs dépenses militaires à un grand fonds mondial pour la solution des nombreux problèmes de nutrition, de vêtements, d'abri et de soins médicaux qui se posent à tant de déshérités.

"Du pacifique autel du Congrès eucharistique, puisse Notre appel angoissé aller jusqu'à tous les gouvernements du monde et puisse Dieu les inspirer pour qu'ils entreprennent cette bataille pacifique contre les souffrances de leurs frères moins fortunés."

Le pape est arrivé à Rome, samedi, ayant été accueilli à Fiumicino par le premier ministre italien, M. Aldo Moro. Malgré les journées chargées de cérémonies, de discours, d'émotions, il paraissait à l'aise, tout souriant. Dans les milieux du Vatican on laisse entendre que cette expérience ayant fait ressortir le côté chaleureux et aimable du pape, on peut prévoir d'autres initiatives du genre dans l'avenir.

NOTES DE LA SEMAINE

Boire ou pas boire

L'Osservatore Romano, journal officieux du Vatican, vient de publier un commentaire sur la récente modification du jeûne eucharistique. A la dernière réunion du Concile, le pape a annoncé que le jeûne, par rapport à la nourriture solide, serait dorénavant d'une heure, au lieu de trois heures. On se demandait, à ce propos, comment se comporter par rapport à l'usage des boissons alcooliques, qui tombait auparavant sous la règle de trois heures. Le commentaire susmentionné apporte un éclaircissement pratique à la question. En effet, les boissons alcooliques font partie du repas dans bien des pays et ainsi on les considère comme "nourriture" et permises jusqu'à une heure avant la communion. D'autre part, de signaler **L'Osservatore Romano,** il ne convient pas de s'approcher de la table sainte sans être en possession totale de ses facultés. La tempérance est toujours indiquée, mais surtout en ces circonstances.

Etatisme au Québec?

On trouvera dans cette page un rapport d'un discours que l'hon. P. Gérin-Lajoie a prononcé à Rimouski sur l'exercice des pouvoirs de la province dans plusieurs domaines. Selon le ministre d'éducation du Québec, l'Etat a négligé ses obligations et ses droits dans le passé, laissant plusieurs activités sociales à l'initiative d'institutions privées et volontaires, ou bien à Ottawa. Il annonce un revirement total de ce régime, l'Etat étant disposé et décidé de faire face à ses devoirs et d'exercer ses pouvoirs. Le lendemain, à un autre endroit, le même ministre a prédit, plus ou moins clairement, la disparition d'institutions privées dans le champ de l'instruction.

Le réveil d'un peuple aux temps modernes prend souvent des formes socialisantes, sous prétexte de rattraper le temps perdu par des moyens d'urgence, quitte à régler plus tard le rôle des institutions intermédiaires et volontaires, quitte aussi à remettre plus tard aux citoyens les libertés qui ont été heurtées pendant la réforme. C'est la méthode du communisme, du socialisme-national, des régimes africains et de beaucoup de régimes latino-américains. Mais l'histoire enseigne que les gouvernements ne se débarrassent pas si facilement des pouvoirs ainsi usurpés, c'est toujours la crise.

Les discours de M. Gérin-Lajoie, qui ressemblent étrangement à certains propos de M. Lévesque, ne révèlent pas nécessairement une mentalité étatiste, car il s'agit de moyens "pour reprendre le temps perdu". Mais ce n'est pas la première fois qu'un peuple se fait dire de faire foi à des chefs qui, pour promouvoir le bien plus rapidement, demande des pouvoirs illimités et exclusifs. Et dans les autres provinces, l'exemple de Québec, surtout dans l'organisation scolaire, ne doit pas servir à excuser ceux qui veulent uniformiser et étatiser au détriment de droits familiaux et minoritaires.

(Suite à la quatrième page)

Deux aveugles voient grâce à ses yeux

EDMUNDSTON — M. Bruno Thériault, secrétaire local de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, a appris qu'on a utilisé les yeux de feu M. Oscar E. Horton pour effectuer avec succès deux transplantations de cornées à l'hôpital Royal Victoria de Montréal.

M. Horton, qui est décédé le 11 septembre à l'âge de 78 ans, fut le premier citoyen d'Edmundston à faire don de ses yeux à une banque d'yeux. Moins de 12 heures après la mort de M. Horton, ses yeux furent utilisés dans des interventions et aujourd'hui, deux personnes ont recouvré la vue.

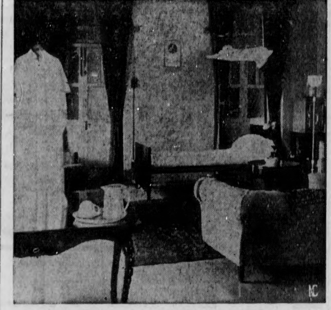
OTTAWA — Le secrétaire parlementaire du ministre des Transports a fait savoir aux Communes que le Canadien National envisageait la possibilité d'avoir des inscriptions bilingues sur les uniformes et casquettes des employés du Canadien National.



Le Saint-Père, reçu comme "homme saint" par le peuple très spirituel de l'Inde, a montré de son côté un grand respect pour la tradition religieuse du pays. Sur la photo, on le voit, au moment de son arrivée à Bombay, portant une couronne d'accueil suspendue à son cou et faisant le geste indien d'amitié.



Le pape a été reçu en Inde comme homme de paix et l'un des moments les plus solennels parmi les réceptions officielles fut sa rencontre (sur la photo) avec le président indien Sarvepalli Radhakrishnan, apôtre de la paix dans son pays. Ce dernier a présenté dix volumes de ses écrits au pape et a été décoré de l'Ordre de l'Epéron d'Or du Vatican.



L'on voit sur cette photo le modeste appartement où le pape s'est reposé pendant son séjour de trois jours à Bombay. A cause des chaleurs humides et du programme très chargé, ainsi que de la pression de la foule, il a souvent paru fatigué, mais il a manifesté une puissance étonnante de rebondissement.

Communion à deux reprises dans la même journée

Dorénavant, au Canada, les fidèles peuvent recevoir la communion deux fois dans la même journée, à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël. Il s'agit de la réception pendant une messe de minuit, au début de la journée, et d'une autre réception au cours d'une autre messe vernaculaire le 7 mars prochain. Par exception pour le Canada, on permettra aux fidèles d'en bénéficier immédiatement, le jour de Noël 1964. Ce privilège, qui semble assez normal pour une personne qui revient à la maison pour se coucher après une messe de minuit, et qui se lève plus tard pour reprendre le chemin de l'église, fait ressortir que la communion fait partie de la messe. Il est devenu de mise en pratique plus facile à cause du récent changement aux règles du jeûne eucharistique, permettant la réception de la communion une heure après un repas. On fait observer en passant que le prêtre reçoit la communion chaque fois qu'il dit la messe, même trois fois par jour.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraitre cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

L'hon. R. Teillet prône la reconnaissance à l'égard des anciens combattants du pays

A l'occasion d'une cérémonie à Fredericton, N.-B., l'hon. Roger Teillet a rappelé récemment la dette de reconnaissance qui incombe aux citoyens à l'égard des anciens combattants du pays. Il a parlé lors du transfert de l'hôpital Ridgewood, du ministère fédéral au ministère de la santé de la province, département de la commission des accidents de travail.

Voici les remarques de M. Teillet au sujet de la reconnaissance à l'égard des anciens combattants:

Mon deuxième objectif est de saisir cette occasion mémorable afin de faire connaitre à travers le Canada les anciens combattants canadiens, leurs intérêts et leurs organisations: chose que je fais chaque fois que l'occasion se présente. Je suis d'autant plus heureux de voir, ici avec nous, les représentants, et de la Légion canadienne, et du Conseil national des associations des vétérans du Canada.

Il y a 20 ans, tout le monde était au courant des activités et des accomplissements de nos anciens combattants, hommes et femmes; mais, les souvenirs s'estompent et une génération nouvelle a surgi dans l'intervalle. Nous, qui connaissions et accompagnions ces gens qui ont donné leur vie pour assurer notre liberté, nous avons le devoir d'assurer que leur mémoire soit à la fois honorée et respectée.

Nous devons faire tout notre possible afin de renseigner ceux qui étaient trop jeunes pour connaitre les souffrances, les peines et le sacrifice suprême de ces héros de guerre. Quelques-uns de ces Canadiens étaient des enfants qui n'ont jamais connu leurs pères parce que leurs pères étaient allés se battre pour ne plus revenir.

Les parents et amis de ces héros se souviennent d'eux, mais ces mêmes parents et amis passeront aussi, et c'est pourquoi nous avons érigé des monuments de pierre et de bronze en leur honneur et que nous avons inscrit leurs noms sur ces monuments, dans les livres de souvenir et sur des parchemins d'honneur.

Tous ces mémentos sont voués à leur mémoire, mais ils n'atteignent pas leur but si ces héros sont oubliés; si la raison de leur mort s'obscurcit.

Mais nous devons aussi penser aux survivants! Les veuves et les enfants de ces hommes qui sont morts en combattant loin de leur patrie; et aussi ces anciens soldats qui portent les cicatrices, non seulement corporelles, des guerres du passé. Et n'oublions jamais les milliers de soldats qui ont offert leur vie pour leur patrie, mais qui ont été retenus dans un camp d'entrainement ou dans un bureau: eux aussi ont fait preuve de courage.

Un pays reconnaissant se souvient toujours d'eux, d'une façon matérielle, selon leurs besoins, par des allocations et des pensions, des opportunités d'éducation et d'entrainement, par des traitements médicaux et des centres de réhabilitation. Les organisations des vétérans et un bon nombre d'autres organisations particulières et publiques et d'individus charitables leur portent un secours sans mesure, surtout à ce temps-ci de l'année.

A ces gens, de la part du gouvernement et de tous les Canadiens je dis un sincère merci. Puissent-ils continuer leur travail salutaire.

Je les prie de continuer cette collaboration avec nous pour assurer le bien-être de ces anciens combattants, de ces veuves et de ces orphelins. Que la place d'honneur qu'ils ont acquise dans notre société par leurs sacrifices leur soit toujours réservée.

Travaillant tous ensemble, nous pourrons nous assurer que les vivants ne souffriront pas et que la mémoire, l'idéal et les accomplissements des soldats morts au combat recevront les honneurs dûment mérités et que cette part de notre héritage canadien, pure et intacte, sera transmise à la prochaine génération.

Le conseil canadien du bien-être fera une grande enquête sur la pauvreté au Canada

OTTAWA — Le Conseil canadien du bien-être projette une vaste enquête sur le problème de la pauvreté au Canada.

L'expertise sera dirigée sous les auspices du bureau des recherches du conseil. On s'attend qu'elle se prolonge sur un certain nombre d'années et qu'elle comprendra plusieurs programmes de recherches approfondies plutôt qu'une seule enquête générale.

Le conseil espère financer le projet à l'aide de subventions des gouvernements fédéral et provinciaux, et d'organisations sociales bénévoles.

M. David Woodsworth, d'Ottawa, directeur des recherches du conseil, a déclaré que cette étude aura le caractère d'un programme multilatéral.

"Nous estimons pouvoir accomplir trois principales fonctions. Premièrement nous chercherons à constituer un centre d'échange d'information sur la question de la pauvreté au pays, à recueillir des données sur plusieurs programmes connexes actuellement en cours d'étude.

Conclusions

"Deuxièmement, nous désirons analyser les statistiques dont nous disposons sur la question et cherchons à tirer quelques conclusions concrètes.

Le troisième but de cette étude consistera à effectuer des relevés approfondis dans des zones particulières qui "à notre avis, pourraient revêtir une grande importance".

Par exemple, le conseil aimerait à se rendre compte de l'état de certains groupements qui pourraient subir plus que d'autres les effets de la pauvreté.

Le projet fut d'abord proposé en marge du centenaire de la confédération. Il fut rejeté par la commission du centenaire. M. Woodsworth estime que l'étude remportera plus de succès si on ne limite point sa durée.

Un comité consultatif confié à sa direction, s'emploie à délimiter le champ de l'enquête. On ne s'attend pas qu'il soit formé avant quelques mois.

L'un des plus importants problèmes auxquels le conseil s'attaquera consistera à définir en quoi consiste la pauvreté au Canada, selon ce que déclaraient d'autres représentants du conseil.

"Qu'est-ce qu'un pauvre? Est-ce le citoyen de Terre-Neuve qui, bien que touchant $4,000 par année à Toronto, retourne dans sa province pour la raison qu'il estime mener une existence plus large dans celle-ci avec un revenu de $2,000?

"Si comme certains économistes l'affirment, la frontière de la pauvreté se fixe à $2,000, peut-on considérer comme pauvre l'habitant de Terre-Neuve? De même, est-il pauvre l'étudiant qui gagne bien moins que $2,000 et qui pourtant estime considérable son avoir?"

Gérin-Lajoie: "La Confédération nous a donné trop de pouvoirs"

RIMOUSKI (Le Devoir) — "La Confédération ne nous a pas privés de pouvoirs, elle nous en a trop donné", a affirmé dimanche soir M. Paul Gérin-Lajoie devant environ 1,500 personnes qui assistaient à la réunion publique qui clôturait officiellement ses grandes tournées en faveur de l'Opération 55. Il a également affirmé que le progrès du Québec se fera par celui de chacune de ses régions et que l'avenir du Québec réside dans la démocratie de consultation et de participation, et là seulement.

Prononçant le plus vigoureux discours de sa tournée de quatre jours dans quatre régions du Québec, alors qu'il a participé à huit réunions publiques, M. Gérin-Lajoie a d'abord soutenu qu' "au Québec, il est temps et grand temps qu'on se défasse, et à tout prix, de tout complexe d'infériorité" et a signalé qu'il n'explique pas la place actuelle du Québec par la situation d'infériorité (numérique) des Canadiens français.

"En 1867, a-t-il ajouté, le Québec est devenu une entité distincte et autonome, dotée de pouvoirs extrêmement vastes. Il est devenu maitre de son éducation, de son régime de santé et de sécurité sociale, de ses lois. Quel usage a-t-il fait de ces pouvoirs?

"La Confédération ne nous a pas privé de pouvoirs: elle nous en a trop donné. En 1867, conscients que nous avions entre nos mains notre gouvernement, nous nous sommes reposés sur notre autonomie."

Inertie de l'Etat

Dans le domaine hospitalier, a-t-il expliqué, nous avons laissé les communautés religieuses se dévouer et tout faire seules. Dans le domaine économique, nous avons appliqué le "au plus fort de la poche". Dans le domaine de l'éducation, ce fut "une inconscience totale": nous avons laissé au clergé la responsabilité de porter tout seul le fardeau de l'enseignement supérieur et collégial. "Honte à ceux qui lui jettent aujourd'hui la pierre! Dans le domaine constitutionnel, oubliant que la constitution, comme toute loi, est rédigée en termes généraux et, ainsi, prête à interprétations, nous n'avons pas eu recours aux tribunaux (Cour Suprême et Conseil privé): dans trois causes sur quatre, c'est l'Ontario qui s'est battu et a obtenue gain de cause pour l'autonomie provinciale.

Par la suite, M. Gérin-Lajoie a souligné: "Nos réalisations du passé sont dues à des initiatives locales ou individuelles, réalisées sans coordination ni plan d'ensemble". Mais, contrairement à ce qu'affirmait Louis Hémon, "tout change désormais au pays du Québec". Et tout change, non pas tant à cause du gouvernement actuel, mais "parce qu'on assiste à un réveil collectif et qu'on se rend désormais compte que l'avenir du Québec est entre nos mains. Ce n'est pas un gouvernement, un parti politique ni un groupe quelconque qui a seul cet avenir entre ses mains, mais toute la population.

Réveil collectif

"Dans tous les coins du Québec, on est déterminé à participer à une grande action collective pour assurer non pas la survie, mais l'avancement du Québec, et l'avancement du Québec non pas seulement en terre canadienne mais dans l'univers. On est déterminé à se donner la main, des cadres d'action et des chefs de file dynamiques".

Notant que "le Québec en transformation a permis de faire émerger de nouveaux chefs de file" et que le progrès du Québec se fera par celui de chacune de ses régions, le ministère a poursuivi: "Le Québec nouveau aura ses élites régionales et ses cadres d'action régionaux en éducation, en administration publique, en économie . . . Et l'action collective régionale sera animée non d'en haut mais par ceux qui sont au coeur de la région et de ses problèmes . . .

"Nous sommes désormais entrés, et pour de bon, dans cette ère où notre avenir ne sera pas dicté paternalistiquement d'en haut, pour être exécuté servilement au niveau de chaque région, mais dans une démocratie de consultation et de participation. C'est là, et là seulement, que se trouve l'avenir du Québec".

Opération 55

Soulignant que certaines revisions constitutionnelles s'imposent, M. Gérin-Lajoie a ajouté: "Il est temps qu'on cesse d'excuser nos malheurs, nos inquiétudes et nos carences sur le dos des autres sans avoir le minimum de courage nécessaire pour faire un petit examen de conscience et se rendre compte que nous avions entre nos mains des pouvoirs que nous avons laissés dormir. Le Québec s'est réveillé, il est en action: il a décidé de prendre son avenir entre ses mains. C'est dans ce cadre-là que s'inscrivent l'Opération 55 et le Rapport Parent, et c'est cet esprit qui doit animer notre action à tous."

Soulignant la nécessité d'agir très rapidement dans le domaine de l'éducation et de l'économie, il a précisé: "La jeunesse ne nous pardonnera pas de n'avoir pas assumé nos responsabilités au moment où nous en avions l'occasion."

Don à une religieuse de sa décapotable

BOMBAY (AFP) — Avant de monter à bord de l'avion qui le ramène à Rome, Paul VI a annoncé qu'il faisait don de sa voiture décapotable Lincoln aux oeuvres de charité que dirige à Bombay la mère Thérèse. L'oeuvre de cette religieuse d'origine allemande parmi les populations des taudis de Bombay avait particulièrement ému le Saint-Père.

C'est dans cette voiture blanche, aux cuirs intérieurs rouges, qui avait été envoyée à Bombay spécialement pour le séjour de Paul VI, que le pape s'est rendu, le jour de son arrivée, à l'aéroport au congrès eucharistique et qu'il est arrivé ce matin à l'aéroport de Santa Cruz.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

CANAL 3

L'Heure du Concile

L'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger, sera invité à "L'Heure du Concile" au réseau français de télévision de Radio-Canada, les dimanches 13 et 20 décembre, à 5 h. p.m. Son Eminence fera connaître ses impressions sur le Concile oecuménique, dont la troisième session vient de se terminer, et il tirera des conclusions personnelles des délibérations qui ont eu lieu et des décisions qui ont été prises.

Le dimanche 27 décembre commencera une nouvelle série sur "L'Amérique latine à l'Heure du Concile". L'Amérique latine telle qu'elle est vraiment, l'équipe de la série l'a saisie sur le vif lors de sa tournée en Colombie, au Chili et au Brésil, du 4 mai au 30 juillet 1964. "La misère que nous avons racontée là dépasse l'imagination la plus débridée. Quand des gens vont chercher leur nourriture à l'égout, quand 25 grands propriétaires terriens possèdent à eux seuls les trois quarts d'un pays, quand des familles dorment à six ou à huit dans une pièce non chauffée, à 35 degrés F., on n'a pas envie d'arriver avec un beau petit sermon sur la vie de la grâce ou la charité chrétienne. La vraie charité à ce moment-là, c'est d'abord de nourrir ces malheureux. En d'autres termes, c'est de voir la misère sous un angle chrétien. C'est ce que nous nous efforcerons de montrer au cours de la série d'émissions que nous consacrerons à l'Amérique latine, "A l'Heure du Concile".

Nos longs métrages

Le samedi 12 décembre, à 8 h. 30, "Crime et Châtiment".

Et à 10 h. 45, "Les Petits Chats", drame poétique de Jacques-R. Villa, avec Geneviève Galéa et Ginette Pigeon.

Le dimanche 13 décembre, à 10 h. 45, "Une grande fille toute simple", comédie avec Madeleine Sologne et Raymond Rouleau.

Le lundi 14 décembre, à 10 h. 30, "Une manche et la belle", drame d'Henri Verneuil, avec Henri Vidal, Isa Miranda et Mylène Demongeot. Un modeste employé de banque épouse une millionnaire plus âgée que lui.

Le mardi 15 décembre, à 10 h. 30, "Le Bel Age", avec Barbara Aptekman, Loleh Bellon, Françoise Brion, Anne Colette et Françoise Prevost. Jacques, Don Juan d'âge moyen, doute de ses capacités amoureuses à la suite d'un mot désobligeant d'un adolescent. Il rate ainsi une belle aventure.

Le mercredi 16 décembre, à 10 h. 30, "Jeux dangereux", drame social avec Pascale Audret, Jean Servais et Joël Flateau. Pour payer l'avocat de son frère, une adolescente fait kidnapper et séquestrer par sa bande le fils unique de riches bourgeois.

Le jeudi 17 décembre, à 10 h. 30: "La Belle Romaine", drame de Luigi Zampa, avec Gina Lollobrigida et Raymond Pellegrin. Une jeune fille naïve, trompée par un homme marié, se livre à la prostitution.

Le vendredi 18 décembre, à 8 h. 30: "Lenny, pour les dames", comédie de Bernard Borderie, avec Eddie Constantine.

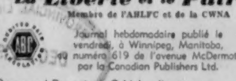
Et à 11 h., "Fabiola", film d'Alexandre Bissetti, avec Michèle Morgan, Henri Vidal et Michel Simon (1ère partie).

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Ce dimanche 13 décembre, à 2 h. 30 p.m., aura lieu l'assemblée mensuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Le comité de nominations y présentera la liste des candidats en vue des élections de janvier 1965. Donc venez nombreux au local habituel. Vous y êtes tous bienvenus.



La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 3-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

L'Avent

Période de préparation pour fêter dignement et avec reconnaissance l'anniversaire de l'avènement sur terre de Jésus-Rédempteur: N'oublions pas le "pourquoi" de cette grande fête et sachons préparer nos âmes en conséquence. Les amusements profanes ont certainement leur place en la circonstance, du moment que l'on ne perd pas de vue la raison d'être de Noël.

Louanges

A notre confrère "Après-Tout" pour son entrefilet au sujet des souhaits religieux sur nos cartes de Noël. J'aurais dû en parler plus tôt moi-même, mais pour beaucoup de retardataires il sera encore temps de voir à un choix judicieux de ces cartes. Oublions et passons outre aux figures de chats, de chiens et même de gui pur et simple. Songeons que ces cartes sont destinées à des chrétiens tout comme nous.

Vous y gagnerez du respect tout simplement en redressant les goûts d'un marché dénaturé. Quand ces cartes resteront sur les comptoirs, les marchands en prendront note bien hâtivement en vue des commandes futures.

En semant les louanges, il ne faudrait pas oublier de lire et de relire le message de Noël du député de District de l'Etat-Saskatchewan dans le numéro du 4 décembre de **La Liberté et le Patriote**. C'est du bon, du solide et du vrai!

Veillée du Jour de l'An

Nous vous reverrons tous, accompagnés de vos dames ou amies, selon le cas en la belle salle de la nouvelle école du Sacré-Coeur. Ça ne coûtera pas cher et vous vous amuserez comme des bossus. Les organisateurs, frères St-Laurent et Davignon, se sont surpassés en leurs préparatifs. Tel que le disait le Grand Chevalier Lebrun, en sa lettre mensuelle: "Ils vous attendent et vous promettent une soirée épatante".

Assemblée

L'unique assemblée de décembre avait lieu hier, le 10 décembre. Cela vous donne plus de temps pour vous préparer à la Noël.

Souhaits

Nos voeux de bonheur et de paix vont à tous nos frères et à leurs familles, ainsi qu'à notre Conseil et à tous les Conseils.

BISTOURI.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs, à vous abstenir des désirs charnels, qui font la guerre à l'âme. (I Pierre 2, 11)

Au Sacré-Coeur

Danse "Snowball"

Le 27 décembre aura lieu, dans la salle Guertin, la plus belle soirée jamais organisée par le Club du Sacré-Coeur. L'entrée est de 75c par personne. Les billets sont réservés aux personnes de 16 ans et plus. L'orchestre bien renommé des "Thunderstorms" fera les frais de la musique.

Soirée de Noël

Les jeunes travailleurs de la J.O.C. célébreront la Noël un peu à l'avance cette année, soit le 13 décembre, à 8 h. p.m., à la salle Guertin. Tous les jeunes travailleurs et leurs amis (es) y sont invités. Les billets sont de $1.00 chacun.

Billets pour la messe

Les billets pour la messe de minuit seront distribués dimanche prochain aux paroissiens qui utilisent les enveloppes de quête. Les autres billets seront donnés à ceux qui se présenteront le dimanche suivant, soit le 20 décembre.

Soirée de gala

Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb tiendra sa soirée de gala le 31 décembre dans la salle de l'école du Sacré-Coeur.

Mon Guide au Cinéma

CLASSE A — Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Apache Rifles
Assignment Outer Space
Capture That Capsule
Cavalry Command
Cheyenne Autumn
Circus World
Dimka
Dream Maker, The
Duke Wore Jeans, The
Earth Dies Screaming,
Emile and the Detectives
Fall of the Roman Empire
Fate Is the Hunter
F.B.I. Code 98
Finest Hours, The
First Men in the Moon
Flipper's New Adventure
Four Days in November
Gladiators Seven
Godzilla vs. The Thing
Golden Arrow, The
Goliath and the Sins of Babylon
Guns of August
Hamlet
Hard Day's Night
Hey There, It's Yogi Bear
Honeymoon Machine
Incredible Journey
Incredible Mr. Limpert
Invasion Quartet
It's a Mad, Mad, Mad, Mad World
Lassie's Great Adventure
Law of the Lawless
Lively Set, The
Magic Fountain, The
Mary Poppins
Master Spy
McHale's Navy
MGM's Big Parade of Comedy
Misadventures of Merlin Jones, The
Moon-Spinners, The
Murder Ahoy!
Murder Most Foul
My Fair Lady
My Son, the Hero
Mysterious Island
Never Put it in Writing
One Man's Way
Patsy, The
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
Purple Hills
Queen of the Pirates
Raiders, The
Ready for the People
Ride the Wild Surf
Rhino
Robinson Crusoe on Mars
Samson and the Slave Queen
Santa Claus Conquers the Martians
Sergeant Was a Lady
Seven Faces of Dr. Lao
Siege of the Saxons
Snake Woman
Son of Captain Blood
Summer Holiday
Summer Magic
Swingin' Maiden, The
Sword in the Stone
Tattooed Police Horse
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
Thomasina
Tiger Walks, A
Uncarthly Stranger
Valley of the Dragons
Voyage to the Bottom of the Sea
When the Clock Strikes
Who's Minding the Store
Wild and the Wonderful
Yank in Viet Nam, A
You Have to Run Fast
Voyage to the End of the Universe

CLASSE A — Section II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Act One
Advance to the Rear
And Suddenly It's Murder
Aphrodite
Atlantis, the Lost Continent
Bandits of Orgosolo
Behold A Pale Horse
Blood on the Arrow
Bridge To the Sun
Bullet for a Badman
Chalk Garden
Children of the Damned
Chushingura
Convicts 4
Dark Purpose
Devil Ship Pirates, The
Distant Trumpet
Dr. Blood's Coffin
Escape by Night
Ensign Pulver
Evil Eye
Evil of Frankenstein
Fail Safe
Fiances, The
Frantic
Fury of Smuggler's Bay
Gold for the Caesars
Goliath and the Island of Vampires
Gone Are the Days
Good Neighbor Sam
Guns of Darkness
Harbor Lights
Haunted Palace, The
Hide and Seek
Horror of It All, The
Householder, The
I'd Rather Be Rich
Kings of the Sun
Kiss of the Vampire
Ladies Who Do
Ladybug, Ladybug
Last Man on Earth
Lawrence of Arabia
Man From Galveston,
Miracle Worker
Moro Witch Doctor
Muscle Beach Party
Mutiny On the Bounty
Naked Edge
Nightmare
Night Train to Paris
Night Walker, The
No My Darling Daughter
One Potato, Two Potato
Pit and the Pendulum
Point of Order
Quick Gun
Ring of Treason
Robin and the Seven Hoods
Roustabout
Sardonicus
Satan Bug
Scream of Fear
Secret Door, The
Secret Invasion
Secret of Deep Harbor
Send Me No Flowers
Seven Days in May
Shock Treatment
Sing and Swing
633 Squadron
Stagecoach to Thunder Rock
Stolen Hours
Stop Train 349 From Berlin
Suitor, The
Surf Party
Swingin' Affair
Terror, The
That Man From Rio
Thunder Island
Trunk, The
Twenty Plus Two
Unsinkable Molly Brown
Voice of the Hurricane
Walk A Tight Rope
Walk Into Hell
Walls of Hell
War is Hell
Witchcraft
World of Henry Orient, The
Young Doctors
Your Cheatin' Heart

CLASSE A — Section III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
America, America
Ape Woman, The
Armored Command
Becket
Bedtime Story
Bikini Beach
Billy Liar
Blind Corner
Buddha
Breakfast At Tiffany's
Bus Riley's Back in Town
Cardinal, The
Cartouche
Claudelle Inglish
Code 7, Victim 5
Commando
Crooked Road
Dead Ringer
Dear Heart
Don't Tempt the Devil
Eyes of Annie Jones
Face in the Rain
[illegible]
Flight From Ashiya
For Those Who Think Young
Global Affair
Goldfinger
Good Bye Charlie
Great War, The
Guest, The
Guns at Batasi
Horror Castle
Hustler, The
In the French Style
Invitation to a Gunfighter
Killers, The
Kisses For My President
Los Tarantos
Love With the Proper Stranger
Luck of Ginger Coffey
Mafioso
Mail-Order Bride
Man's Favorite Sport
Man Who Couldn't Walk
Marnie
Money, Money, Money
Move Over Darling
Naked Kiss
Nightmare in the Sun
One Plus One
Out-of-Towners
Outrage, The
Panic Button
Panic In Year Zero
Paris When It Sizzles
Period of Adjustment
Pink Panther
Prize, The
Rio Conchos
Rocco and His Brothers
Rounders, The
Season of Passion
Seduced and Abandoned
Soft Skin, The
Strait-Jacket
Summer and Smoke
Susan Slade
Tamahine
Three Penny Opera
Thin Red Line
Third Secret, The
Three On a Spree
Thunder of Drums
Torpedo Bay
To Bed or Not to Bed
Topkapi
Town Without Pity
Twilight of Honor
Two Women
West Side Story
Where Love Has Gone
Woman of Straw
Woman Who Wouldn't Die, The
Youngblood Hawke
Young Lovers, The
Zulu

CLASSE A — Section IV

Ne convient qu'aux adultes, et cela avec réserve

Adam and Eve
Advise and Consent
Anatomy of a Murder
Best Man, The
Black Like Me
Case of Dr. Laurent
Circle of Deception
Cleo from 5 to 7
Cool World, The
Crowning Experience
Devil's Wanton
Divorce, Italian Style
Dr. Strangelove
Easy Life, The
Eclipse
8½
Freud
Girl of the Night
Girl with the Green Eyes
Important Man
Intruder
King of Kings
La Dolce Vita
Lilith
Lolita
Long Day's Journey
L-Shaped Room,
Martin Luther
Mondo Cane
Never Take Candy From a Stranger
Night of the Iguana
Nothing But the Best
Organizer, The
Pressure Point
Pumpkin Eater, The
Servant, The
Sky Above and the Mud Below, The
Storm Center
Strangers in the City
Suddenly Last Summer
This Sporting Life
Tom Jones
Too Young to Love
Under the Yum Yum Tree
Visit, The
Walk On the Wild Side
Young and the Willing.

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Americanization of Emily, The
Black Sabbath
Carpetbaggers, The
Cleopatra
Comedy of Terrors
Conjugal Bed, The
Crazy Desire
Cry of Battle
Curse of the Living Corpse
Dementia 13
Devil and The Ten Commandments
Diary of a Bachelor
Four For Texas
From Russia With Love
He Rides Tall
Honeymoon Hotel
House Is Not A Home, A
Horror of Party Beach
Irma La Douce
Joy House
Kissin' Cousins
Kitten with A Whip
Long Ships, The
Looking For Love
Love on the Riviera
Love, the Italian Way
Man in the Middle
Masque of the Red Death
New Interns, The
Night Must Fall
No Greater Sin
Nutty, Naughty Chateau, The
Of Human Bondage
Palm Springs Weekend
Psyche 59
Pajama Party
Racing Fever
Seventh Dawn
Sex And The Single Girl
Shock Corridor
Shot in the Dark, A
Small World of Sammy Lee, The
Sodom and Gomorrah
Soldier in the Rain
Station Six Sahara
Strangler, The
Sunday in New York
Three Fables of Love
Tiara Tahiti
Time Travelers, The
Under Age
Vice And Virtue
Viva Las Vegas
What A Way to Go
in My Bed
Yesterday, Today and Tomorrow
Who's Been Sleeping

Chronique sportive

Qu'arriverait-il aux Eperviers de Chicago s'il fallait que Bobby Hull se blesse?

par Jacques LEMOYNE

Les Eperviers de Chicago mettent du temps à prendre le chemin de la victoire et Billy Reay doit commencer à comprendre comment Rudy Pilou se sentait chaque saison quand les Eperviers plongeaient vers les basfonds du circuit. Une seule chose peut apporter un peu de consolation à Reay et c'est l'exceptionnelle tenue de Bobby Hull. Au moment où nous écrivons ces lignes, et à quelques heures seulement avant notre départ pour New-York où nous verrons Hull à l'oeuvre contre les Rangers, Bobby a marqué à lui seul 35% des buts de son équipe, soit 20 sur 57! Quand on sait qu'il y a quinze joueurs qui peuvent marquer des buts dans ce club on comprend l'allure infernale menée par Hull qui est à la veille d'éclipser tous les records de francs buts de l'histoire du hockey.

Maurice Richard n'a pas hésité à prédire que Hull marquerait 60 buts cet hiver et c'est la première fois à notre connaissance que le Rocket se montre aussi catégorique. Il a souvent affirmé que son record serait battu un jour mais il n'a jamais été aussi certain de cela que cette saison. Et Maurice semble fier de voir que le joueur qui brisera son record est un joueur qui lui ressemble tant par son ardeur au jeu que par la façon spectaculaire avec laquelle il sait compter. A Montréal, où les amateurs de hockey connaissent ce sport, on a accordé une ovation à Hull la semaine dernière et si le hasard veut qu'il marque son 51ième but sur la glace du Forum on peut être certain qu'on lui fera à Montréal une ovation que le Bombardier blond des Eperviers n'oubliera pas de sitôt. Durant ce temps Billy Reay affirme qu'il garde son optimisme et que les choses se tasseront d'ici peu. Nous nous demandons cependant combien de fois par jour Reay prie le ciel de faire que Bobby Hull ne se blesse pas au cours d'une de ses courses à l'emporte-pièce. S'il fallait que Hull parte on se demande ce qui adviendrait d'une équipe à laquelle on concédait plus de chances que jamais de gagner le championnat.

Des surprises!

Comme nous l'avons écrit plus haut nous nous rendons à New-York pour rencontrer les joueurs de langue française des Rangers de New-York et aussi pour obtenir plus de détails sur le combat Chuvalo-Patterson et, si la chose est possible, pour rencontrer Harry Markson du Garden de New-York afin de savoir où on est exactement dans le monde de la boxe. Notre séjour dans la métropole américaine ne sera pas assez prolongé pour nous permettre d'assister à une joute de football, mais nous aurons quand même des notes intéressantes à vous communiquer dans notre chronique de la semaine prochaine. Contentons-nous de souligner ici aujourd'hui que la tenue des Rangers ne cesse de nous surprendre. Est-ce le retour en forme de Jacques Plante? Est-ce la tenue de la ligne française de Goyette-Henry-Gilbert, ou simplement la présence de Red Sullivan sur le banc. Nous irons chercher la réponse à la source mais en attendant nous inscrivons la tenue des Rangers dans la même colonne que celle de Chicago: celle des surprises.

Et puisque nous en sommes encore au monde des surprises soulignons que la tenue de St-Louis et de Baltimore ne cesse de nous étonner au football américain. Il est vrai que nous avions préféré les Vikings à Baltimore dans la lutte contre les Packers, mais nous ne pensions pas que ces formations mettraient sérieusement en danger le titre des gagnants habituels du championnat au football américain. Mais tout arrive et Baltimore attendra donc le vainqueur de la série Browns-Cards, Cleveland demeurant l'équipe favorisée par les experts à cause de sa faible avance en tête du classement présentement. Mais il faudra saluer quand même les magnifiques efforts de ces Cards qu'on reléguait aux derniers rangs avant le premier coup de sifflet et reconnaître que s'ils parviennent à représenter leur section ils auront bien mérité ce match de championnat. Pour ce qui est des Vikings du Minnesota nous avons peut-être agi trop rapidement en leur donnant la première place en '64 mais leur jeu de cette saison nous permet tous les espoirs.

Repêchage!

Il est malheureux que la CAHA ne jouisse pas de plus de prestige auprès des dirigeants du hockey professionnel car cet organisme vient de faire une proposition pleine de sens aux dirigeants de la Nationale. Pour éviter de trop nombreux abus les dirigeants du hockey amateur proposent aux dirigeants du hockey professionnel un repêchage des joueurs d'âge junior, comme cela se fait pour le repêchage au baseball. Cette solution est pleine de logique et il va maintenant falloir travailler pour la rendre acceptable par tous les intéressés. Il est bien certain que la Nationale ne veut plus donner à la CAHA des pouvoirs comme cet organisme en a déjà possédés et dont elle a abusé dans une trop large part. Mais il est certain aussi que cette méthode de repêcher les jeunes joueurs est beaucoup plus logique que la méthode actuelle qui consiste à monter des équipes junior qui coûtent aussi cher que des équipes professionnelles et qui ne rapportent pas toujours les dividendes qu'on en attendait.

Un repêchage à la mode du baseball permettrait à la CAHA de mieux diviser le talent, de favoriser certaines régions négligées et, en même temps, de trouver un réservoir de joueurs pour alimenter ses équipes nationales. Car la CAHA sent très bien que le contrôle de l'équipe nationale est à la veille de lui échapper si elle ne trouve pas de solution à l'impasse actuelle. L'équipe nationale qu'on peut voir évoluer à Winnipeg est peut-être un des derniers espoirs de la CAHA. Si cette équipe remporte le championat amateur cet hiver la CAHA obtiendra un sursis. Sinon elle s'expose aux mesures les plus vexatoires, mesures qui seront du reste exigées par le public canadien. Les dirigeants du hockey professionnel l'ont bien compris qui parlent, pour la saison prochaine, d'un match entre une équipe russe et les Canadiens de la Nationale. Espérons que ce match aura lieu tel que prévu et que nous pourrons prouver notre véritable supériorité. A moins que . . .

Bali, île des touristes, paradis des vocations

DEN PASAR (CCC) — La petite île de Bali, connue des touristes du monde entier comme un "paradis terrestre" et témoin le plus authentique de la vieille culture indonésienne, est aussi le lieu du monde qui montre proportionnellement le plus grand nombre de vocations sacerdotales et religieuses.

Soixante-douze jeunes Balinais, sur une population catholique totale de 5,300 âmes, se préparent au sacerdoce. 18 d'entre eux sont au grand séminaire ou au noviciat des Pères du Verbe Divin. 18 autres sont au collège, et 36 au petit séminaire. Cela signifie qu'il y a un séminariste pour 73 catholiques.

Le christianisme a été introduit à Bali en 1936. Le nombre des conversions est toujours demeuré très limité, la religion hindoue étant pratiquée par la plupart des habitants de l'île, qui sont au nombre de quelque trois millions. Même aujourd'hui il n'y a pas de mouvement impressionnant vers le christianisme. La foi de ceux qui ont adhéré au christianisme, malgré les inconvénients et les obstacles, manifeste sa force dans le nombre de vocations.

Mgr Paul Sani, né dans une île près de Florès en 1924, a été nommé évêque de Den Pasar en 1961.

Au poste CBWFT

SAMEDI 12 DECEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Champ libre
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Théâtre chez soi
8.00—Thierry la fronde
8.30—Long métrage: "Crime et châtiment"
10.00—Un envoi recommandé
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les Petits Chats"

DIMANCHE 13 DECEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Emissions médicales de France
11.15—Long métrage: "Une grande fille simple"

LUNDI 14 DECEMBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Une manche et la belle"

MARDI 15 DECEMBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et Principal
10.30—Ciné-Club: "Le Crâneur"

MERCREDI 16 DECEMBRE
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur au poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Jeux dangereux"

JEUDI 17 DECEMBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les Croquignoles
7.00—Cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "La belle Romaine"

VENDREDI 18 DECEMBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Lenny, pour les dames"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "Fabiola"

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraître cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

"Originaire de l'Ouest"

Une lectrice fidèle, qui rêve un peu de faire partie du personnel de rédaction de notre journal, nous a écrit pour se plaindre doucement de notre "séparatisme". Preuve: nous avons demandé une aide à la rédaction, possédant, parmi d'autres qualités, celle d'être "originaire de l'Ouest". Comme quoi nous dressons un mur entre l'Ouest et le monde français outre-frontières, en dehors des Prairies!

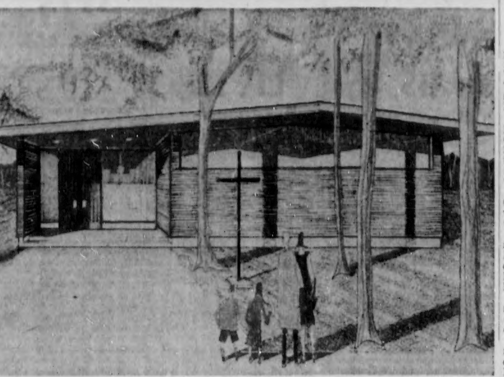
Il y a du vrai dans cette taquinerie, mais dans la proportion d'un pour cent, seulement. La difficulté vient du fait que le mot "originaire" n'est pas juste dans ce cas, mais que pour exprimer la qualité requise dans le style télégraphique qui est celui de la publicité, un autre mot plus juste ne se trouve pas facilement. Comment décrire en un mot quelqu'un qui a vécu cinq ou six ans comme adultes dans les Prairies et en connait la géographie, les us et coutumes, la structure de la vie française? (Ouesterner?) Cette expérience est en effet requise de ceux qui s'occupent de corriger pour le journal les chroniques des villages et des institutions. Sans cette expérience on ne sait pas quand douter, quand préciser, quand biffer, quand laisser la copie intacte. En réalité, il faut avoir été un lecteur attentif du journal pendant un certain temps.

D'ailleurs, pour comprendre la description de cette qualité, il faut la voir dans le contexte de l'annonce. Trois personnes parmi celles qui ont montré de l'intérêt ont bien compris ce point. Elles n'étaient pas "originaires", mais elles avaient vécu dans la région pendant "x" mois ou années et elles pouvaient compenser la faiblesse sur ce point par un excès d'autres qualités. Elles avaient compris que le journalisme n'est pas un travail mécanique dont on peut définir exactement les mouvements. Après tout, un rédacteur qui demande de l'aide peut rêver un peu aussi, quitte à considérer attentivement toutes les réponses que la Providence lui apportera.

Il y a un autre point à faire ressortir en marge de cette annonce. On y parlait de correction de copie, de reportages, de composition d'articles. En réalité, peu de journalistes arrivent à remplir toutes ces fonctions avec une compétence égale. La correctrice est ordinairement de tempérament sédentaire, méticuleuse, soucieuse d'exactitude. Le nouvelliste doit être plus débrouillard, facile d'accès, résigné à faire vite au besoin, habitué aux corvées. L'écrivain est d'abord un lecteur vorace, habile dans les recherches, ayant une culture assez variée, soumis aux exigences de l'heure limite. Ainsi notre annonce, avec une liste de qualités requises et une allusion au travail à "temps partiel", laissait la porte ouverte à deux ou trois personnes, de talents variés, dont la présence dans la rédaction équivaudrait à celle d'une personne à plein temps.

Une personne est déjà entrée par cette porte sur la base de deux journées de travail hebdomadaire. Nous remercions notre correspondante "anti-séparatiste" de nous avoir donné l'occasion de dire qu'il y a encore de la place chez nous, peut-être même pour elle.

Nous remercions notre correspondante, québécoise d'origine, mais manitobaine d'adoption, d'avoir posé une question sur la précision de notre langage, sans avoir mis en doute nos bonnes intentions.



Il y a 15 ans, M. Raynald Labossière devenait gérant de la Coopérative de St-Léon. Il se souvient qu'alors les ventes annuelles atteignaient le chiffre de $32,000, et donc c'est avec fierté qu'il annonce qu'en cette année 1964 cette coopérative franco-manitobaine atteindra un chiffre record d'affaires de $600,000. On sait que cette coopérative de St-Léon se ramifie en plusieurs départements, dont celui de construction n'est pas le moindre. Au cours des derniers douze mois, on y a construit pour une valeur de 40 maisons. Le dernier contrat de construction, en voie d'exécution, c'est l'église anglicane St. John de Carman qui sera complètement terminée à la fin de février 1965. Quinze ouvriers de St-Léon, avec M. Maurice Monchamp comme contremaitre, érigent ce temple très moderne de 2,600 pieds carrés de superficie totale, revêtu de brique à l'extérieur et dont le toit est fini en cèdre; tout le matériel de construction est fourni par la coop de St-Léon. "Si on peut désormais accepter de tels contrats de construction, dit M. Labossière, c'est parce que nos jeunes de St-Léon fréquentent de plus en plus l'école technique. Cette année seulement, sept jeunes gens de notre paroisse ont étudié à l'école technique de Winnipeg. D'ailleurs, d'autres jeunes ont étudié en d'autres endroits, comme Gérald Guillou qui nous revenait dimanche soir dernier après un cours à Saskatoon. C'est ainsi qu'à St-Léon on vit notre patriotisme: pas tant des discours, que des actes. Aussi notre coopérative locale rayonne de plus en plus outre-frontières. Au lieu de nous plaindre des initiatives hardies des Mennonites de Steinbach et de Winkler, nous marchons avec audace sur la même route qui mène au progrès par l'initiative, l'étude et le travail". M. Redhead, inspecteur du gouvernement manitobain, se dit enchanté de voir tant de progrès nés de la coopérative de St-Léon, "un des centres les plus progressifs du Manitoba rural". Détail significatif de ces progrès: plus de $100,000 sont payés annuellement en salaires à des gens de St-Léon par la coopérative locale. Félicitations aux coopérateurs de St-Léon, aux employés et au dynamique gérant qui, en dépit de lourdes responsabilités, se rend chaque lundi soir à Manitou où avec 39 hommes d'affaires de la région il suit le cours "Dale Carnegie" avec spécialisation en parole publique et relations humaines.

Au sujet des noms de famille

Les sobriquets constituent peut-être la catégorie la plus nombreuse des noms propres. Voici quelques exemples tirés du "Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France", édité par Larousse.

1) Particularités corporelles, propres à l'un de nos ancêtres, qui se sont transmises dans la famille par le nom: Legros, Petit, Camus, Clopinet, Rousselot (cheveux roux), Brunet (cheveux bruns), etc. . . .

2) Particularités de famille: Cadet, Lainé, Malfilâtre (mauvais beau-fils), Maucler (mauvais clerc), etc. . . .

3) Comparaisons avec des animaux, des plantes (indiquant à l'origine l'aspect physique ou le caractère): Leloup, Renard, Lekain (le chien), Fougère, Lehoux, etc. . . .

4) Particularités d'habillement: Cotte, Lacotte, Brongniart (de "brogne", sorte de haubert), etc. . . .

5) Enfin, des métaphores ironiques: Cornu, Trochu (de "trochure", corne du cerf), Roy ou Leroy, dont les ancêtres pourtant n'ont jamais porté la couronne, Prévôt, Ladvocat, Bailly, ainsi nommés à cause d'une belle prestance ou de l'habitude de discourir.

Nombre de surnoms étaient jadis si ridicules (ou avaient une telle verdeur) que les intéressés ont dû les faire changer. Les registres du Conseil d'Etat renferment une collection très curieuse de patronymes de ce genre.

Il y a 120 ans naissait Verlaine

Fils d'un officier du génie, Paul Verlaine suit dans son enfance les garnisons de son père. En 1851, la famille se fixe à Paris, où l'enfant fait ses études classiques. Expéditionnaire à l'Hôtel de Ville en 1864, il commence la carrière banale du "poète - fonctionnaire", suivant l'avant-garde du mouvement littéraire, musical, pictural. Mais intérieurement, ce taré vit en plein désarroi. Pourtant son mariage avec Mathilde Mauté de Fleurville le convertit à la joie de vivre. Il met dans sa corbeille de noces cette "Bonne Chanson" qui est l'aveu de ses premiers repentirs et l'hommage de ses bonnes intentions.

Mais bientôt un déchirement s'accomplit, qui révèle Verlaine tout entier à lui-même. Son ménage ne survit pas à la guerre, au siège de Paris, à la Commune. Mobilisé sur place, le poète recommence à boire, perd son poste de fonctionnaire. Et c'est alors cette passion honteuse et pitoyable que fut l'aventure Verlaine-Rimbaud. Il faudrait en suivre les épisodes insensés, démoniaques, depuis le jour où ce Rimbaud de la 18e année s'en vient de Charlesville, s'installer au foyer de son ami, jusqu'au jour où ils partent tous deux pour la Belgique, l'Angleterre, jusqu'aux deux coups de revolver tirés par Verlaine sur Rimbaud, qui menaçait de se séparer de lui. Condamné à deux ans de prison, Paul Verlaine est incarcéré à Bruxelles puis à Mons.

C'est tout un roman lamentable que cette vie de Verlaine sorti de prison, et qui y retournera pour avoir menacé de mort sa mère; tentant à plusieurs reprises une carrière de professeur; à plusieurs reprises aussi une vie de paysan. Le roman de son âme n'était pas moins décevant! Elle s'était crue purifiée, pardonnée; elle avait chanté, dans "Sagesse", le sentiment poignant de sa jeunesse perdue, gâchée, mais aussi son humilité confiante. La bonne souffrance l'avait ramené à la bonne chanson.

Elle est navrante, cette fin de Verlaine. Les recueils chrétiens et les recueils dionysiaques alternent. Il entretient, avec une ivresse d'ilote, sa "mauvaise réputation", enlisé dans des liaisons sans dignité, dans une misère cynique qui voudrait évoquer celle de Villon. Son génie lui-même s'épuise, rabâche, tourne dans son cercle infernal. D'hôpital en hôpital, traînant sa jambe gauche affligée d'hydarthrose, puant l'absinthe, sa face de mongol noyée dans sa barbe inculte de trimardeur, le vieil alcoolique, usé, finit par échouer dans la chambre de la rue Descartes, où il mourut.

"Verlaine avait introduit dans le vers français, mais sans le rompre, une fluidité vaporeuse; il lui avait enseigné à se ployer aux intimités secrètes, à se faire musique pure. Qui a donné, comme lui, une âme aux choses, une vie infinie au monde intérieur, à tout ce supra-sensible qui obsède le poète? Qui a jamais franchi, comme lui, les limites qui séparent la poésie de la musique? Les plus sûrs héritiers de Verlaine sont les musiciens qui le traduisent dans leur langue: un Debussy, un Fauré."

(Extrait de "Littérature Française", Larousse éditeur.)

Sommaire "Relations"

Décembre 1964

Editoriaux: Le prix Nobel à Martin Luther King. — La question juive. — Le Québec doit-il choisir l'hypothèse canadienne? — Droit de libre association pour les fonctionnaires? A l'heure des règlements de compte.

Articles: Le cardinal au Concile plaide la cause de l'amour — M. Marcotte; Le schéma XIII — L. d'Apollonia; L'instruction sur la réforme liturgique — J.-P. Labelle; Les chances d'une survivance française au Manitoba (II) — R. Arès; Lafontaine et les problèmes de notre temps — J. Monet.

Chroniques: Au service du français: Découragement? — J. d'Anjou; Les lettres: Tardif début de saison — A. Vachon; Le théâtre: Un mois à la campagne et Les Fantastiks — G.-H. d'Auteuil; Au fil du mois: Souhaits et cartes de Noël, Absence et présence de la femme, Les joyeusetés du latin conciliaire, Chrétiens 65: croyants ou pratiquants?, A l'heure des explications, Affiliations syndicales de professeurs, Les 15-25 et Johnson à la présidence.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11. Abonnement: $5.00 par année — le numéro: $0.50.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Saviez-vous qu'en 1914 on connaissait déjà ces "lettres-chaînes" et les "prières-chaînes"? On les appelait alors des prières "boule-de-neige". Le R. P. X. Portelance, O.-M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, mettait ses paroissiens en garde contre cette pratique réprouvée par l'Eglise.

Lord Kitchener déclarait: "La Grande-Bretagne combat pour son existence même". De son côté, l'Orange Sentinel affirmait: "C'est pour la France et nullement pour elle que se bat la Grande-Bretagne". Qui, d'un éminent stratège britannique ou d'un petit rédacteur ontarien, avait raison?

M. Théo, de St-Claude, Man., était le premier Manitobain à mourir au champ d'honneur pour la France. C'était M. Georges Boille, un des 60 Français de St-Claude servant sous les drapeaux français, qui annonçait cette mort au R. P. Joseph Radaz, curé de la paroisse.

Le correspondant de St-Georges, Man., annonçait qu'il y avait assez de neige dans ce secteur pour que les traîneaux soient de mode. Il déclarait même que la rivière était assez gelée pour permettre la circulation à pied.

Le Dr J.-O.-T. Saucier quittait Fisher Branch, Man., pour s'enrôler dans le corps médical de l'armée canadienne.

Ceux qui s'occupaient de colonisation dans la région de Toutes-Aides, Man., ajoutaient aux nombreuses attractions pour les nouveaux colons celle de la pêche en hiver qui, paraît-il, était très lucrative.

M. Arthur St-Pierre, professeur bien connu et estimé au Manitoba, donnait une conférence aux citoyens de St-Claude sur l'Orangisme.

A l'école St-Martin de la paroisse de Ste-Elisabeth, Man., les élèves recevaient le résultat de leur concours mensuel. Sur un maximum de 400 points, Louisa Dupuis en conservait 350, Herménie Bertrand 309, Annette Lauzé 296, Alma Marion 246, M.-Anna Marion 228, Léa Godard 209.

Il y a 40 ans (1924)

La population totale du Canada avait augmenté de 438,257 de 1921 à 1924, soit de 8,788,483 en 1921 à 9,226,740 en 1924. La population du Manitoba était de 647,000 en 1924 et celle de la Saskatchewan, de 815,000.

Les trois provinces des Prairies avaient produit 2,690,000 livres de laine pour une valeur de $631,700. L'Alberta était en tête dans ce domaine, suivie de la Saskatchewan et du Manitoba, dans cet ordre.

La "Western Stone Co. Ltd.", dont M. Joseph Bourgeault était le président, obtenait un contrat de $150,000 pour fournir de la pierre de construction à un entrepreneur de Montréal. C'était le deuxième contrat que cette firme de St-Boniface obtenait de la province de Québec.

Des cambrioleurs pénétraient dans l'établissement de M. Adolphe Huot, tailleur bien connu de St-Boniface, et prenaient la fuite avec de la marchandise évaluée à $1,800.

M. André Nault, premier lieutenant de Louis Riel, mourait à Fort Garry, à l'âge de 95 ans. M. Nault était né au Manitoba et il était le petit-fils de Marie-Anne Gaboury, première femme blanche venue dans les plaines de l'Ouest.

Le Canada comptait 39,000 fonctionnaires recevant des salaires évalués entre 5 et 6 millions de dollars.

A l'occasion des Fêtes, une brasserie de Winnipeg annonçait sa bière au baril. Elle insérait même un bon de commande dans son annonce. Elle offrait un quart de baril de "ale, lager ou stout" au prix de $9.60 avec ristourne de $3.00 pour le retour du baril vide. Le un-huitième de baril était de $5.25 avec $2.00 de ristourne pour le baril vide.

Il y a 30 ans (1934)

Dans les salons du poste CHLP de Montréal, les anciens du Manitoba recevaient Son Exc. Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, de passage dans la métropole au retour de son voyage "ad limina" à Rome. La rencontre était présidée par M. Alfred Brunelle, à qui incombait la tâche de remercier le distingué visiteur de sa visite. Mgr Yelle était présenté par le R. P. Guillaume Longpré, S.J., professeur au collège de St-Boniface pendant de nombreuses années.

Le contrat était donné par les autorités du ministère des postes pour la construction d'un nouveau bureau de postes dans le secteur de St-Boniface appelé Norwood. C'est la Compagnie Claydon, de St-Vital, qui obtint le contrat au coût de $17,283.

Au tableau d'honneur de l'école de La Broquerie, Man., figuraient les noms suivants: 12e année, Elise Bolly, Jeannette Lafortune; 10e, Léonne Carrière, Marie Richard; 9e, Jeanne Emond, Frank Wolozuk; 8e, Yvonne Rocan, Gertrude Tétrault; 7e, Irène Rocan, Albert Vielfaure; 6e, Lucienne Deschênes, Edouard Lafortune; 5e, Lucien Savard, Marguerite Lafortune; 4e, Florence Rocan, Louis Emond; 3e, Denis Rocan, Ida Lafortune; 2, Maurice Rocan, Georges Bolly; 1ère (A), Alice Pelletier, Léandre Bolly; 1ère (B), Denise Emond, Agnès Granger; préparatoire, Jean Granger, Georgette Lafortune.

M. C. V. Miller, millionnaire de Toronto, léguait par testament la somme de $500,000 à la femme de Toronto qui donnerait naissance au plus grand nombre d'enfants au cours de la décennie qui suivait sa mort en 1926. Or, en 1934, les deux femmes en lice pour ce legs étaient Mmes Matthew Kenny, qui venait de donner naissance à son 11e enfants depuis 1926, et Grâce Bagnato, qui attendait la naissance de son 9e enfant depuis le début de la décennie.

Il y a 20 ans (1944)

M. Garnet Coulter était réélu maire de la ville de Winnipeg. Il obtenait une majorité de 28,870 voix contre son adversaire, M. John Queen.

Le premier ministre Mackenzie King déclarait à Ottawa que le Canada était resté britannique grâce à la loyauté des Canadiens français, et que si ces derniers en 1776 avaient répondu favorablement à l'invitation des rebelles américains, le Canada aurait été soustrait à la couronne. (Depuis cette date, et même avant, les esprits les plus ouverts parmi les anglophones ont répété cette vérité partout au pays, mais il en faut toujours, à chaque génération, qui continuent de fausser la vérité et refusent de se rendre à l'évidence.)

M. Albert Forcier était élu maire de Gravelbourg. Il était assisté par les conseillers Ernest Gauthier, Dieudonné Piché, C. Davidson et le Dr J. C. Justik. Le nouveau maire était un gradué du collège Mathieu de Gravelbourg.

Le Dr A. E. Cliffe, un expert en vitamines, déclarait à la British United Press que "la fécondité canadienne-française serait due en grande partie à un mets propre à la province de Québec, la soupe aux pois". (Faut-il que je sois nigaud, moi, j'avais toujours pensé que cette fécondité était due au respect des lois de la nature, donc des lois de Dieu.)

La souscription en faveur de Radio-St-Boniface battait son plein. On annonçait qu'un souscripteur avait versé la somme de $500; 50 avaient souscrit $100; 2 souscriptions de $75; 2 de $60; 16 de $50; 1 de $45; 2 de $40; 1 de $35; 3 de $30; 41 de $25; 9 de $20; 13 de $15, et une longue liste de $10 et de $5.

Il y a 10 ans (1954)

D'Ottawa, on apprenait que le parlement cherchait des moyens pour expédier plus rapidement le travail parlementaire. (A dix ans d'intervalle on n'a pas encore trouvé de formule magique pour atteindre ce but . . . peut-être qu'en 2064 on y sera arrivé?)

Le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, était de passage dans l'Ouest du Canada pour y visiter les maisons de sa congrégation. Il fut l'objet d'une belle réception à St-Boniface, tant de la part des Pères et Frères que des junioristes.

Les citoyens de la Saskatchewan s'avéraient des chasseurs, mais manquaient de coup d'oeil. En effet, au cours de la saison de 1954, 12 chasseurs avaient été tués, et 18 autres étaient blessés. Y avait-il tant de chasseurs que ça qui ressemblaient à des chevreuils ou à des orignaux?

Malgré son état de santé qui inspirait des craintes sérieuses, le pape Pie XII clôturait l'année mariale de sa chambre de malade. De la fenêtre il adressait un court message à la foule réunie dans la place St-Pierre et donnait sa bénédiction "urbi et orbi". C'était Son Em. le cardinal P.-E. Léger qui remplissait le rôle de légat du pape à la clôture de l'année mariale à Lourdes en France. A St-Boniface, on marquait la même occasion par une splendide messe composée par l'organiste de la basilique, M. Maurice Prud'homme. Le choeur était sous l'habile direction de M. Marius Benoist. (M. Benoist quittait le poste de maître de chapelle tout dernièrement après 40 ans de services éclatants.)

Son Exc. Mgr Giovanni Battista Montini était sacré archevêque de Milan. Le nouveau prélat était un ami intime de Sa Sainteté Pie XII, et déjà on prévoyait son élection possible à la papauté. Le nouvel archevêque d'alors a effectivement été élu au trône de Pierre au mois de juin 1963, succédant ainsi au vénérable Jean XXIII.

L'ESPÉRANCE

Dans son expression ultime et décisive, la vie chrétienne est bonheur. Souvenez - vous du discours - programme du Christ, consacré précisément aux Béatitudes. C'est pourquoi la vie chrétienne est positive en elle-même; elle purifie, elle libère, elle transforme. Dans la vie chrétienne, tout est orienté vers le bien et par conséquent, vers le bonheur. C'est pourquoi elle est humaine, elle est plus qu'humaine parce qu'elle est pénétrée d'une présence vivante et ineffable, celle de l'Esprit-Saint, de l'esprit du Christ, qui la fortifie, la maintient, la rend capable de choses élevées, la prépare à la foi, l'espérance, la charité. Elle est suprêmement optimiste. Elle est créatrice. Elle est aujourd'hui déjà source de bonheur, dans l'attente du bonheur parfait de demain.

PAUL VI.

Interview avec Mgr Flahiff:

L'Eglise, peuple de Dieu, une vraie communauté de vie

Le Concile Vatican transforme l'Eglise en mettant l'accent sur la communauté de vie, plutôt que sur l'organisation. L'Eglise se présentera davantage comme "le peuple de Dieu", plutôt que comme une institution ou la société de ceux qui sont capables de subir avec succès une série de tests de membres. L'action de l'Eglise sera beaucoup plus un esprit d'équipe et de témoignage, que celui d'une armée fortement disciplinée. Ce retour à l'esprit de la chrétienté primitive inspirera plus de bienveillance envers les fidèles des autres religions, qu'ils soient ou non-catholiques ou non-chrétiens, bienveillance qui caractérisent les hommes de bien cherchant à réaliser les desseins de la Providence. Le laïcat, base de la présence de l'Eglise dans le monde, aura plus de responsabilités.

Voilà quelques-unes des principales pensées que Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, a communiquées aux représentants de la presse catholique, samedi soir dernier, lors d'une rencontre particulièrement amicale. Les éditeurs s'étaient présentés franchement comme délégués de leurs lecteurs, avec une liste de questions, et Mgr l'Archevêque les a reçus comme il aimerait évidemment recevoir chacune des familles de son diocèse pour discuter intimement du Concile.

Est-ce que l'Eglise a été dans l'erreur pendant quatre cents ans? Avons-nous été mal guidés dans nos relations avec les Protestants? Qui va prendre la responsabilité d'apporter des solutions aux problèmes du contrôle des naissances et des mariages mixtes, et quelles décisions seront-elles prises? Que reste-t-il à faire au cours de la prochaine et dernière session du Concile? Composera - t - on une nouvelle musique pour la messe en langue vernaculaire? Pourquoi le Pape permet-il au petit groupe des conservateurs de tant retarder le progrès? Est-ce que la presse séculière donne une vraie image de ce qui se passe au Concile? Y aura-t-il des diacres mariés au Manitoba?

Ces questions et beaucoup d'autres reçurent la plus bienveillante considération, bien que le chef spirituel du diocèse révéla par la suite que l'interview lui avait demandé autant de présence d'esprit qu'une réunion du Concile! Mais il avait pu garder sa sérénité parce que la majeure partie du travail conciliaire est accomplie, que le terrain a été préparé pour une multitude de changements pratiques qui permettront de retrouver l'esprit de l'Eglise primitive et de transformer le peuple de Dieu en levain spirituel dans le monde moderne. Un tout petit détail: les évêques canadiens s'efforcent de trouver une nouvelle formule qui nous permettra de nous adresser à eux sans ces mots d'un autre âge, tels que "Votre Grandeur", "Votre Excellence", etc.

La Réforme et la Contre-réforme d'il y a quatre siècles ont eu trop d'influence sur le mode de pensée des chrétiens, ci-inclus les membres de l'Eglise catholique. Ainsi un incident historique a pris des proportions exagérées . . . là où on insistait sur des points non essentiels.

L'effort actuel de l'Eglise consiste à remettre en place un esprit chrétien plus large et plus profond. Dans cette manière renouvelée de considérer la vie chrétienne, le Christ est vu tel qu'Il est, la raison d'être de la création. Sa Rédemption, point central de toute l'histoire, est saisie dans sa vraie lumière, c'est-à-dire comme s'appliquant à tous les hommes sans exception. C'est là le point central de l'histoire, l'histoire d'une humanité rachetée vivant à travers les siècles selon les desseins divins.

Le rôle de l'Eglise

Mgr Flahiff, résumant en ces termes la vérité fondamentale du Concile, a fait ressortir que la lumière rayonnant du Christ à travers les âges peut bien rencontrer des obstacles ici et là, ce qui fait que les ombres se mélangent aux rayons lumineux. La Réforme fut l'une de ces ombres qui a pris des dimensions excessives et qui empêcha qu'on apprécie à sa juste valeur la lumière qui l'entourait. L'Eglise, d'une certaine manière, fixa trop son regard sur cette ombre, et pas assez sur les généreux rayons de lumière. Maintenant la situation se transforme, certaines ombres sont rejetées de l'Eglise, et l'Eglise considère avec plus d'attention les rayons de lumière qui, bien que mélangés d'ombre, se trouvent dans toutes les autres formes de religion.

Est-ce que l'Eglise a eu tort? Avons-nous reçu un enseignement erroné? Est-ce que notre mode de pensée au sujet de l'Eglise et des Protestants est entièrement faux?

Les questions à bâtons rompus ont déclenché des réponses directes.

Le tort dans le passé, si tort il y a eu, fut de s'accrocher à une réaction qui probablement était la seule qu'on pouvait adopter au cours des siècles passés. Le tort consista en ceci qu'on ne voyait que les erreurs des autres, et nullement la vérité en eux. Il était fait d'un manque de bienveillance et de souplesse dans la poursuite du plan de Dieu. L'erreur est toujours l'erreur, mais sa possibilité est mieux comprise de nos jours. Et l'emphase est davantage mise au bon endroit, car ce n'est pas assez de dénoncer l'erreur, la principale tâche de l'Eglise et du peuple de Dieu étant de porter témoignage à la vérité, en la vivant tout spécialement de façon communautaire dans le monde.

Mgr l'Archevêque, en faisant ces remarques, nota que cette manière de reconsidérer l'Eglise a été mise en évidence dans la Constitution de la Nature de l'Eglise, qui fut proclamée à la fin de la récente session du Concile. Ce document a reçu beaucoup de publicité en tant que document définissant plus clairement les pouvoirs des évêques, mais il est beaucoup plus vaste et plus profond que cela. Les titres de ses huit chapitres montrent son ampleur: Le mystère de l'Eglise; Le peuple de Dieu; La hiérarchie; Le laïcat; La sainteté dans l'Eglise; Les religieux; Le couronnement du peuple de Dieu; Marie, le modèle du peuple de Dieu. Le titre, "mystère" fait ressortir la largeur et la profondeur du plan divin de la création et de la rédemption de Son peuple, et il empêche l'Eglise de s'identifier pour toujours avec tel siècle particulier. Le "peuple" échappe à la vieille idée "pyramidale" du catholicisme, tout provenant uniquement du sommet, idée qui fut à l'origine la conception "cléricale" de l'Eglise.

Dans le chapitre qui traite des évêques, le rôle du pape a été réaffirmé et confirmé, mais celui des évêques a été expliqué selon les évangiles et la pratique primitive du christianisme. C'est pourquoi le fait de l'autorité collective dans l'Eglise a été remis en lumière. En ce sens, et parlant du laïcat, Mgr Flahiff aime le mot "travail d'équipe". Il voit les évêques jouant un rôle plus actif comme consulteurs du pape, en un va-et-vient incessant de communication personnelle. Ceci pourrait être particulièrement remarquable au moment où est écrite une encyclique sur les questions sociales. De plus, beaucoup de solutions à maints problèmes pourraient être laissées aux conférences épiscopales, plus à même de juger des besoins locaux. Manifestement une certaine décentralisation prendrait place, mais le mouvement se dirigera aussi bien vers en haut que vers en bas, dans un continuel partage de services. Le formalisme et le légalisme seront ainsi remis à leur place normale.

Un semblable mouvement au sein des diocèses renouvellera les liens communautaires entre le clergé et le laïcat. Mgr Flahiff aimerait évidemment pouvoir consacrer plus de son temps à converser avec ses diocésains, à les consulter. Quand on lui demanda si une institution spéciale sera fondée pour la formation des laïcs, il fit ressortir qu'il n'est pas tant question d'apprendre différentes techniques ou de mettre tout simplement au service de l'Eglise ses aptides et ses talents (par exemple dans la tenue des livres), mais bien plutôt de voir à ce que les laïcs deviennent plus intensément partie de la communauté ecclésiale.

Ces conclusions et bien d'autres seront tirées à la prochaine session du Concile, maintenant que les principes ont été définis, tout spécialement dans la Constitution de l'Eglise et aussi dans le décret sur l'Oecuménisme. Des changements importants seront nécessaires quant aux relations des catholiques avec les autres chrétiens et les membres d'autres religions. Mgr Flahiff mentionna par exemple qu'à tel moment donné il était plutôt téméraire de dire que le mysticisme hindou pouvait être un effet de la grâce de Dieu et on le considère maintenant comme un rappel d'une importante activité de la grâce qui a reçu moins d'attention de notre part que celle que lui accordaient les Hindous. Les autres formes de religion, dans le plan divin de la rédemption, ont d'excellents aspects qui n'ont pas été suffisamment développés dans l'Eglise. Dans ce même esprit, l'apostolat missionnaire doit devenir moins une concurrence qu'une coopération.

Quelques-unes des manières d'agir moins formalistes sont dès maintenant démontrées dans la conception des changements liturgiques. Comme on le sait, dit Mgr l'Archevêque, on a laissé beaucoup d'initiative aux conférences épiscopales dans la préparation de ces changements, et quelque liberté est aussi concédée aux évêques locaux. Sans désirer être nommément cité, Son Excellence laissa entendre clairement que même au niveau paroissial des adaptations seraient admissibles en tenant compte des situations locales. Présentement, différentes sortes de mélodies nouvelles sont à l'étude, toutes adaptées aux exigences des langues vivantes.

Au sujet du contrôle des naissances, plusieurs journalistes avaient donné l'impression que cette question, qu'ils jugeaient être d'une très grande importance aux yeux du peuple, avait été traitée à la hâte au Concile. En a-t-il été ainsi? Pourquoi toute cette question a-t-elle été laissée au pape, comme si on se contentait de la glisser tout simplement sous le tapis?

Mgr Flahiff fit observer que ce sujet ne revêtait pas le même intérêt dans toutes les parties du monde. Par exemple les évêques d'Afrique s'inquiètent bien peu d'une telle question, qui de fait ne constitue pas un problème chez leurs fidèles, mais ils sont profondément intéressés au sujet de la liberté du consentement matrimonial, à cause de la coutume chez eux d'acheter des épouses.

La vie du mariage

Pour comprendre ce qui est arrivé, nous devons nous souvenir que le Saint-Père a nommé une commission spéciale pour étudier la question du recours aux moyens antiovulants à la lumière des plus récentes découvertes scientifiques, et il a demandé qu'entre-temps soit suspendue toute discussion publique à ce sujet. Le mariage est venu directement dans le champ d'étude des Pères conciliaires, de deux manières: d'abord en fonction de l'oecuménisme, dans la question des mariages mixtes; puis en ce qui concerne le contrôle des naissances, dans un paragraphe sur le mariage que comprenait le schéma de l'Eglise dans le monde.

Les grandes lignes de conduite d'un catholicisme "oecuménique" ont été tracées dans le décret approuvé le 21 novembre et ensuite, après une certaine période de discussions, le sujet des mariages mixtes a été référé au pape qui fera connaître très prochainement ses directives détaillées à ce sujet.

L'autre question aurait pu être laissée de côté à cause de la Commission papale, mais il n'en fut rien. De fait quatre allocutions magistrales parmi d'autres, ont été données par les cardinaux Suenens, Léger et Alfrink et par le patriarche Maximos. Ces discours ont élevé tout le débat au plus haut niveau de compréhension du sens du mariage, de sa place dans le plan divin, de la relation qui existe entre une vue totale du mariage et les actes du mariage, de la maturité du peuple de Dieu à suivre les dictées éclairées de la conscience quant au mariage, de la primauté de l'éducation quand on juge la vie matrimoniale.

Il était remarquable, dit Mgr Flahiff, de constater que le sujet dans son entier était élevé au niveau de la rénovation de l'Eglise. De plus il fut établi que la Commission papale devrait inclure des experts de toutes sortes, connus comme tels, afin que leur sagesse ne soit pas seulement entendue mais respectée. En un mot, le Concile a démontré son très profond et évident intérêt des matières qui concernent le bonheur des gens mariés, et aussi comment l'autorité collective peut s'exercer dans l'Eglise.

Il fut particulièrement impressionnant de voir à quel point ce sujet délicat était traité avec grande franchise et délicatesse, de façon à la fois hardie et prudente. Il fut évident qu'il n'était pas tout simplement question d'appliquer des principes connus à un problème moderne, mais que c'était là une occasion d'approfondir encore davantage ces principes. Car encore ici une "ombre" était devenue trop opaque, et une réaction contre les moeurs païennes avait empêché dans le passé que fleurisse pleinement le concept chrétien de l'état conjugal.

Comme on lui demandait d'expliquer le délai apporté à l'approbation du décret sur la liberté religieuse, Son Excellence précisa qu'il y eut quelque mésentente quant aux règles de la procédure, qu'il était utile de protéger la minorité afin que la plus grande unanimité et la plus entière liberté soient obtenues, et que le pape, gardien privilégié de l'unité, fut plus que jamais estimé pour sa manière d'agir.

Après tout, dans ce climat de votes, de discours, de rencontres, même les évêques ont pu tomber dans la confusion et se laisser gagner par une certaine excitation. Maintenant ils sont tous heureux du travail accompli, des perspectives qui s'ouvrent devant l'Eglise rénovée, et d'être de retour chez eux, parmi les leurs. On dirait en les écoutant que l'Eglise du Christ vient de sortir d'un long hiver et qu'elle se lance avec joie et sérénité dans un printemps nouveau. Et les évêques, pasteurs allègres, disent tout haut, suivez-nous dans des pâturages abondants."

Le Chevreuil ne voulait pas quitter l'automobile

PORTLAND — Ronald Tyler a laissé la porte de son automobile ouverte pendant qu'il allait parler avec un ami près de Pleasant Home, au sud-est de Portland.

Lorsqu'il revint à son automobile, il trouva un chevreuil installé sur la banquette arrière.

Le chevreuil, pesant environ 60 livres, refusa de sortir. La police croit qu'il avait été poursuivi par des chiens.

M. Tyler se promena en automobile s'arrêtant pour demander conseil à ses amis et à la police. A chaque arrêt, le chevreuil refusait de sortir de l'automobile.

Plus d'une heure plus tard, le chevreuil a finalement consenti à quitter l'automobile pour se réfugier dans une région boisée près de Grasham.

NOTES DE LA SEMAINE

(Suite de la première page)

Au poste CBWFT

Les responsables du poste CBWFT font savoir que le poste jouira de la nouvelle puissance (58,000) vers la fin de cette semaine. Depuis une couple de semaines, en effet, on avait changé de Canal sans que la puissance en soit altérée. Cette amélioration n'ira pas sans de petits accrocs, car il faut tout de même des épreuves. Encore un petit peu de patience et l'image, ou bien se précisera, ou bien paraîtra, pour la première fois, en français.

La Compagnie Burns en sandwich

De l'avis de plusieurs participants, les vedettes de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle usine Burns à St-Boniface, n'étaient pas M. A. Hill, président, ni l'hon. Duff Roblin. Ce sont deux bons amis qui ont capté l'enthousiasme de la foule par leurs commentaires sur l'avenir de Winnipeg et de St-Boniface, respectivement. On devine alors les noms, Leurs Honneurs les maires Stephen Juba et Joseph Guay.

La raison de la joute oratoire n'est pas difficile à déceler. Il suffit de tourner à l'ouest de la rue Main sur la rue Logan à Winnipeg et de continuer dans ce sens jusqu'au voisinage de l'avenue McPhillips. Il y a là plusieurs vieux édifices commerciaux, l'incinérateur de la ville, la résidence passagère de chiens perdus et . . . l'ancien site de la Compagnie Burns. C'est clair, cette entreprise a quitté Winnipeg pour s'établir au bout de la rue Marion à proximité de ses compétiteurs.

M. Juba a proposé trois idées dans le but d'adoucir cette perte. Le progrès d'une ville de la région métropolitaine est un bénéfice pour toutes les autres villes parce que, sous peu, il n'y aura qu'une grande ville métropolitaine à Winnipeg. Ensuite, le départ de Burns libérera des espaces utiles à Winnipeg pour la construction de blocs-appartements de grande classe. Enfin, l'usine Burns émettait parfois des parfums déplaisants.

Il ne fallait pas plus d'une de ces "raisons" pour que M. Guay prenne la parole avec fougue, et bientôt les auditeurs contemplaient, avec lui, la vision de deux cités de la Rivière-Rouge, la plus ancienne, St-Boniface, occupant toute la rive est. M. Guay était trop gentil pour mentionner que la Compagnie Burns ne base pas les décisions de ce genre sur des raisons poétiques et historiques. Elle va là où il y a un bon service de transport, une main-d'oeuvre nombreuse et compétente, et une administration locale intéressée. Il n'a pas demandé non plus ce que Winnipeg fera avec toutes les autres installations de la rue Logan, pour faire place aux ruches résidentielles.

Pendant quelques instants, la nouvelle entreprise de St-Boniface semblait prise dans un sandwich, entre Winnipeg et St-Boniface. M. Guay a vite fait de remettre son nouveau contribuable dans son assiette, comme un beau "T-bone".

Visites interculturelles

Le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, bureau de Winnipeg, vient d'annoncer que l'année prochaine 500 jeunes d'expression anglaise de l'Ouest passeront deux semaines chez 500 jeunes d'expression française de l'Est, au début du mois de juillet l'année prochaine. Pendant les deux autres semaines du mois, ce sont les Anglais qui recevront leurs amis du Québec. Il y aura en tout, dans l'échange, cinquante jeunes du Manitoba, âgés de 15 à 19 ans.

A la récente assemblée annuelle du comité exécutif de ce bureau à Winnipeg, les invités ont pu se rendre compte des bienfaits de ce programme. Une étudiante de 17 ans, Mlle Rose Halprin, a raconté ses expériences et celles de son "amie" Thérèse, de Montréal. Mlle Halprin a fait remarquer que les Anglais vont les premiers, parce que, croyait-elle, les Canadiens français sont un peu plus timides et "provinciaux". Mais elle a changé d'idée en arrivant à Montréal, quand la foule bienveillante s'est révélée pleine d'amitié et même d'humour. Ainsi on a fait monter les visiteurs à tour de rôle sur une plateforme, pour un "encan" selon leurs qualités que l'on décrivait avec onction.

Chaque visiteur fait partie du foyer qui l'accueille et doit pouvoir s'exprimer dans la langue familiale. Mlle Halprin n'a pas hésité, en faisant son rapport très vivant, d'y insérer plusieurs phrases et un mot ici et là dans la langue de Molière. Elle avoue avoir perdu plusieurs idées fausses qu'elle entretenait au sujet des gens du Québec, et même d'avoir trouvé chez ses amis certaines qualités jusqu'alors inconnues.

Décès

M. ERNEST GAGNON

M. Ernest Gagnon est décédé au sanatorium de St-Vital mardi soir, à l'âge de 81 ans. Il est le frère de M. Louis-Philippe Gagnon, maintenant d'Ottawa, et l'oncle de M. l'abbé Pierre Raymond. Son épouse est la fille de feu le juge Prendergast.

Le défunt fut greffier de la cité de St-Boniface pendant un peu plus de dix ans, et administrateur de l'hôpital général St-Boniface pendant une vingtaine d'années.

Les funérailles auront lieu à la basilique de St-Boniface, samedi matin, à 10 h. Les prières d'usage seront récitées ce soir, vendredi 11 décembre, à 9 h. 30, au salon mortuaire Desjardins.

Condoléances à la famille si cruellement éprouvée.



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

(Suite de la semaine dernière)

Section "tous"

Falbert, Pierre, **Le compte en banque du docteur**
Gascar, Pierre, **Le meilleur de la vie**
Guiochet, H., **Psychologie comparée, garçon-fille. Ed. filles**
Guiochet, H., **Psychologie comparée, garçon-fille. Ed. garçons**
Green, Anne, **La fille du Grand Marais**
Hartog, Jan de, **L'artiste**
Hémon, Louis, **Maria Chapdelaine**

Publications gouvernementales — Fédérales et provinciales

Recensement du Canada 1961
La Gazette du Canada
The Canada Gazette
Débats de la Chambre des Communes
Procès-verbaux de la Chambre des Communes
Bills
Journal des marques de commerce
Les offices de vente au Canada
Bulletin trimestriel de la statistique agricole
Revue statistique du Canada
Catalogue mensuel des publications du gouvernement canadien
et différentes publications du gouvernement telles:
Rapports sur les pêches du Canada
Carrières pour diplômes universitaires
Trade of Canada — Exports by Countries
Natural Gas Processing Plants in Canada
Opération 55 — Journal de bord publié par le service d'information du ministère de l'Education au Québec.

Journaux

Le Devoir — édition quotidienne
La Liberté et le Patriote
Le Figaro Littéraire
Financial Times

M. P. Fontaine, réélu président des Réservistes français pour la 25e fois

Répondant à l'aimable invitation de M. le Consul de France, les membres de la Branche Centrale des Réservistes Français ont tenu leur réunion annuelle au Consulat de France, le 1er décembre. Au début de la séance, quelqus instants de recueillement ont été observés pour honorer la mémoire de nos camarades décédés et particulièrement des disparus durant la présente année: J. Legouarguer, L. Gauthier, A. Guigné et E. Le Nabat.

Le rapport financier annuel lu par le trésorier et commenté par l'assistance est très satisfaisant.

Sous la présidence de M. le consul, on procéda ensuite aux élections pour le renouvellement du bureau. M. P. Fontaine, dont le dévouement est inlassable et la compétance appréciée de tous, fut réélu unanimement pour la 25e fois président de la société, tandis que MM. M. Gyde et G. Desmarais occuperont respectivement les positions de premier et de second vice-présidents. Le conseil sera composé de MM. J. Rouillard, D. Ivanoff, J. Sas, R. Raynaud et F. Pageot. Nos délégués aux réunions du "Winnipeg and District Council" de la Légion Royale Canadienne seront MM. M. Tissot et D. Ivanoff. Agiront comme porte-drapeaux au cours des cérémonies officielles: MM. G. Desmarais et D. Ivanoff.

Les élections terminées, le président remercia les réservistes de l'honneur qu'ils lui faisaient en le nommant pour la 25e fois pour diriger les intérêts de la société et assura tous et chacun de son complet dévouement au bien-être des anciens combattants.

M. le consul eut des mots très heureux pour féliciter le président élu. Comme il admirait sa grande activité et la parfaite coopération qu'il avait toujours trouvée en lui!

Le 14 novembre, au cours du banquet annuel des réservistes et des Dames Auxiliaires, un cadeau-souvenir, don des deux sociétés, fut présenté à M. P. Fontaine par M. M. Gyde, tandis que M. G. Desmarais lui épinglait l'insigne de la Légion Royale Canadienne, marque d'un quart de siècle de participation aux oeuvres de charité en faveur des anciens combattants.

La réunion du 1er décembre se termina tard en se remémorant les souvenirs des temps jadis qui quelques-uns datent de 1914 et en dégustant les rafraîchissents gracieusement offerts par notre hôte si sympathique.

(Communiqué)



Sur cette photo prise au cimetière de St-Boniface récemment, M. Bernard Goulet assistait à la cérémonie de la déposition des couronnes et présidait lui-même, la décoration de la tombe de ses ancêtres. On le voit, au centre, avec sa soeur, Mme M. Courchesne.

A mon frère bien-aimé Bernard Goulet

Cette horrible nuit s'est enfin terminée, cette longue nuit sans sommeil qui m'apporta la nouvelle de ton départ pour l'éternité. Cela ne me semble pas possible. On sait bien que le berceau fait germer la tombe, mais la mort-surprise, c'est si incroyable.

Il y a à peine quinze jours, nous ébauchions des plans actifs; il y a bien en effet moins de trois semaines écoulées depuis que nous deux enfants de la même mère, nous marchions la main dans la main: nous étions le trait d'union pour les absents de chez-nous, déposant publiquement pour la première fois une gerbe sur le monument de nos ancêtres, Alexis et Elzéar Goulet. Ces fleurs ne sont pas encore fanées que l'on grave ton propre nom sur une pierre.

Que c'est peu de chose la vie! Sentais-tu donc la fin? toi qui disais n'avoir jamais tant vu des nôtres en une seule fois. Les tiens de la famille immédiate, puis les amis réunis.

Pour faire sourire notre vieille tante de 103 ans, tu lui rappelais nos anciennes vacances sur le Lac-des-Bois. Cela tout simplement . . . Toujours le bon mot au bon moment. Tu conduisis chez moi le vieil oncle Adolphe Guyot.

Durant cette belle soirée de la conférence sur Louis Riel donnée par "notre" Roger Teillet, ta parole éloquente évoqua le vivant souvenir de notre père, Roger Goulet. Comme tu lui ressemblais ce soir-là!

Tu allas finir la veillée avec nos amis de toujours, les Huot et les Larivière. Tu causas, dans ce dernier pèlerinage, avec Godias Brunet, le Père Martial Caron et Bruno Gérossi, ton copain du théâtre.

Mais c'est bien à moi, ta petite soeur, à qui tu donnas le dernier baiser du départ, au pied de ces tourelles de la basilique, terrain sacré, pour nous rempli des souvenirs de chez nous. Qui aurait cru que c'était le grand adieu . . .

Je fouille plus loin dans ma mémoire, au 14 août, veillé de la fête, où tu me conduisis à Notre-Dame-du-Cap. Ce sera le vrai mémorial que ce souvenir: nous, enfants de l'Ouest, au béni sanctuaire, invoquant la Madone que priait notre mère quand elle te donna au jour de l'Assomption, ta fête, les glorieux noms de Jean-Marie-Bernard.

Reposée enfin des ennuis de la terre, que Dieu bénisse ton âme. Que ta tendresse de brave homme nous console. Attends-nous là-haut où les séparations ne seront plus possibles.

MARIE-THERESE.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraître cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Brigitte-Marguerite - Béatrice, fille de Georges Léger et de Germaine Soenens.

Robert - Philippe - Joseph, fils d'Edgar Daigneault et de Madeleine Morin.

Monique - Gisèle - Marie, fille de Ronald Pambrun et de Dora D'Avignon.

Çà et là

La communion générale pour les membres de la Ligue des Femmes Catholiques a été fixée au dimanche 13 décembre à la messe de 8. 30 a.m.

Le même soir à 8 h., en la salle paroissiale, grande partie de cartes en faveur des Guides et Jeannettes. Entrée: 50c. Bienvenue à tous.

Félicitations aux nouveaux mariés, M. et Mme Denis Fontaine (Lucille Morin).

Plusieurs paroissiens ont suivi la retraite fermée en fin de semaine. Remerciements au dévoué capitaine, M. André Pellerin, ainsi qu'aux lieutenants pour leur travail apostolique.

Les enfants de la paroisse se montrent très généreux avec leurs offrandes de Noël à la messe du jeudi. Ils ont déjà apporté bon nombre de boîtes de conserves.

Dimanche dernier, les petites Jeannettes ont montré leur savoir-faire en faisant les frais du chant à la messe de 8 h. 30. Bravo! C'est une bonne formation qu'on leur donne.

Le dimanche 29 novembre, les cheftaines de Guides et Jeannettes du diocèse de St-Boniface se réunissaient en la paroisse pour la rencontre diocésaine. Mme Armand Latreille dit le mot de bienvenue.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

A l'assemblée du 14 décembre, nous aurons l'occasion d'entendre et de discuter le rapport financier du Club St-Michel.

Après avoir bien digéré ce rapport, vous aurez l'occasion d'élire un nouvel exécutif de ce club pour l'année 1965.

N'ayez pas peur de dire ce que vous en penser, n'ayez pas peur de nommer des candidats et n'ayez pas peur de voter, car ceux qui n'exercent pas leur droit de vote ne devraient pas critiquer plus tard.

Le samedi 19 décembre, il y aura, en la basilique de St-Boniface, une soirée de prières qui a pour but de nous préparer à un Noël chrétien, un Noël comme Dieu nous le demande. Les Chevaliers de Colomb et leurs épouses devraient faire un grand effort pour s'y rendre accomplissant ainsi une préparation digne de la fête de Noël.

Le dimanche 20 décembre est la grande journée pour les enfants des Chevaliers. C'est-à-dire les enfants de un jour à douze ans. Espérons que les parents et les enfants se rendront en grand nombre. Le Père Noël a bien hâte de tous vous voir.

On nous promet des assemblées très intéressantes pour la deuxième moitié de l'année colombienne.

Tenez-vous au courant en lisant vos lettres régulièrement.

Vendons les billets du grand tirage promptement, c'est le moindre que l'on puisse faire pour notre Conseil.

APRES-TOUT.

Petites Notes

M. Léon Hervo, citoyen éminent de la ville-cathédrale et membre de la commission scolaire de Norwood, a été élu récemment président de la Canadian Seed Growers' Association. Félicitations.

Remerciements

Mme P. Beaudet et ses enfants désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen — 133, avenue Provencher
Magasin Shop Rite — 470, avenue Provencher
McCullough Drug — angle Marion et Taché
Niakwa Motor Hotel — Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
Park Confectionery — 412, rue Taché
Pharmacie Archibald — 665, rue Archibald
Pharmacie Provencher — 182, avenue Provencher
Pharmacie Paquin — 157 avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354 avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE.

Le lundi 7 décembre avait lieu la réunion régulière des Comités permanents de la ville de St-Boniface. Au Comité des finances, les échevins considéraient la requête pour dommages causés par un employé du service sanitaire lorsqu'il égratignait une automobile en vidant les poubelles; le comité est d'avis que l'automobiliste n'aurait pas dû être stationné à cet endroit et réfère la requête à l'avocat de la ville.

Le même comité reçoit une demande du Club Kinsmen "All Saints" qui sera l'hôte lors du congrès des Clubs Kinsmen du 20 au 22 mai prochain; l'atmosphère physique du congrès sera en français et on projette des décorations et reproductions du vieux Paris avec une rivière Seine longue de 60 pieds avec poissons vivants, réplique de la Tour Eiffel, arc de triomphe, une guillotine et la Bastille; on y verra circuler des personnages tels que le Bossu de Notre-Dame, Marie-Antoinette, Napoléon, etc.; on s'attend à plus de 600 invités. Comme il n'y a pas d'endroit assez grand à St-Boniface pour y tenir les réunions et loger tout ce monde, l'hôtel Royal Alexandra a été choisi comme quartier général; cependant, le Club Kinsmen "All Saints" demande à la ville de bien vouloir recevoir les invités à un diner dans notre ville; ceci fut remis au président du Comité des finances et au maire pour étude et recommandations.

La Frontier Meat and Sausages Co. fait une offre de $1,500 l'acre pour un nombre de lots de terrain situé au nord de la rue Mission et demande aussi la fermeture de la rue Lagimodière où elle construirait un édifice avec l'intention de l'agrandir progressivement. Le Comité des propriétés foncières est d'avis que le prix n'est pas assez élevé et le représentant de cette compagnie se dit prêt à négocier; ceci fut remis à l'ingénieur pour rapport.

A la vente de terrains pour arrérage de taxes, la ville se porte acquéreur des 21 lopins de terre mises à l'enchère.

Vu la lettre reçue du Comité provincial des fêtes du centenaire où les arrangements financiers pour la contribution de la ville au Centre d'art à Winnipeg, ainsi que le financement des projets locaux sont élaborés, le comité recommande que ceci soit étudié par le Comité de prévisions budgetaires pour 1965.

Il y aura une réunion au Métro le 15 décembre pour étudier le contrôle des mauvaises herbes; la ville sera représentée par le président du comité, ainsi que par l'ingénieur ou son délégué.

La compagnie Billinkoff, qui entrevoit qu'elle devra déménager lorsque la rue Goulet sera prolongée jusqu'au chemin no 59, demande à la ville de lui vendre quinze acres sur le chemin Panet; comme la ville étudie actuellement un autre projet pour ce terrain, cette requête fut remise à une réunion spéciale du Conseil.

Vu le rapport du chef des pompiers au sujet d'une demande de renseignements sur le projet d'une nouvelle station de feu, il fut recommandé de remettre cette requête au comité spécial qui avait été nommé antérieurement pour enquêter sur les besoins au point de vue de protection de la ville contre les incendies.

Le Comité de feu recevait aussi un rapport du chef des pompiers sur l'usage fait le 22 novembre de la machine à respiration artificielle lorsque les pompiers réussissaient à raviver une demoiselle, Place Baudoux, et le comité recommande que des félicitations soient transmises au Département de feu pour la promptitude avec laquelle il a agi et a ainsi contribué à sauver une vie.

Par suite du rapport du surintendant du Bien-être social, le comité recommande qu'il soit autorisé à distribuer des paniers de victuailles à l'occasion de la fête de Noël au montant de $3.00 par chef de famille et $1.50 par enfant; ceci se chiffrerait à environ $700.00.

Vu que le "Boxing Day" est un samedi cette année, le Comité du personnel recommande que le congé soit accordé le 28 décembre aux employés civiques.

A lundi prochain.



On commence à organiser au Manitoba la Parade des Dix Sous qui aura lieu du 1er janvier au 1er février 1965. Les organisatrices suivent des cours aux quartiers de la campagne de souscription, visitent des ateliers de la Société pour Enfants handicapés et participent à un repas, à l'hôtel Marlborough. Parmi les personnes qui se préparent ainsi, l'on remarque (sur la photo, de gauche à droite) Mmes D. Couture, D. Parent, G. Mousseau, S. Prince et M. Dheere, de St-Boniface.

Chronique des Clercs Servants de la basilique-cathédrale

Le samedi 28 novembre, quatre-vingts garçons de la paroisse se réunissent à la salle Jubinville pour procéder aux élections de nouveaux chefs pour les clercs-servants. Ayant été élevés en grade, les anciens chefs devenaient surchargés de travail, c'est pourquoi on dut déposer une partie du fardeau sur les épaules de plus jeunes. Les nouveaux élus furent: Gérald Carrière, président; Bernard Guénette, vice-président; Maurice Auger, trésorier; et Raymond Gauthier, secrétaire.

Ces derniers réunirent leur groupe pour la première fois, le 5 décembre. La réunion fut plutôt genre social. Un film, des liqueurs douces et autres friandises ajoutaient de la gaieté dans le groupe des clercs-servants. Nous saluons la présence du directeur du groupe, M. Roger Auger.

Le 6 décembre, nous avons tâché, dans la mesure du possible, en ce dimanche soir, d'apporter un peu de joie chez les vieillards de l'hôpital Taché. Parce que Noël, c'est bien beau, mais qu'est-ce qui leur arrive à eux les délaissés de l'hospice. Souvent, dans notre coeur d'adolescent, nous craignons beaucoup le contact de cette main tremblante ou de ce pauvre immobile dans sa chaise roulante, nous cherchons trop à nous évader de ce monde des "vieux", nous oublions bien souvent que ces vieillards ferment leurs yeux pour mieux ouvrir les nôtres. Ils sont seuls, ça on ne peut pas y remédier — ou presque. Mais pourquoi ne pas imprégner leur solitude d'un peu de joie au lieu de tristesse?

C'est le soleil qui manque un peu dans leur regard, pourquoi ne pas en mettre. Sourire à une vieille, prendre la main d'un vieillard, un geste d'amitié, c'est gratuit mais quelle consolation.

Le 6 décembre, nous, les grands clercs-servants, nous avons fait cette expérience. Nous avions préparé une soirée en l'honneur de ces vieillards. Ce n'était pas un spectacle grandiose, mais une simple rencontre en s'amusant. Nous avons tâché de leur faire revivre un peu du temps de leur jeunesse. Nous les remercions de nous avoir reçus et surtout de nous avoir souri, parce que notre seule récompense c'est la joie que nous leur avons apportée. Nous espérons revivre encore cette expérience.

Denis Collette, publicitaire des clercs-servants.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-183-36C.

L'Association à l'oeuvre

Savoir penser

M. Gérard Barbin, directeur de l'Institut Familial Desjardins à Lévis, était le conférencier invité, mercredi dernier 2 décembre, au banquet du Conseil de la Coopération du Manitoba.

Au cours de sa conférence, Monsieur Barbin attira l'attention de ses auditeurs sur un principe de base duquel doit s'inspirer toute société qui se veut réaliste et progressiste: savoir penser.

La pensée est en effet nécessaire et doit précéder l'action en lui donnant l'orientation voulue. Des peuples comme la Grèce antique, ont dû leur essor à des maîtres de la pensée: Aristote, Platon, Socrate, Démosthène, Pythagore, Solon, et bien d'autres. Plus près de nous, la France, sous l'influence d'un grand homme, le général De Gaulle, l'un des génies de la pensée, au XXe siècle, a réussi à atteindre des sommets qui la placent parmi les peuples les plus humanistes et les plus évolués du temps.

Au Manitoba

Nous avons ici même, au Manitoba, des exemples de ce que peut réaliser une communauté dynamique et solidaire, capable de réaliser de grandes choses, qui sont réellement le fruit d'une idée, pensée et étudiée avec réalisme et dans un parfait esprit communautaire.

Prenons le cas de la riche et coquette ville de Steinbach.

Etablie en un endroit où la terre était peu fertile, et à une époque où les voies de communication étaient pratiquement inexistantes, les chefs de file et pionniers de cette communauté mennonite naissante pensèrent si bien leurs problèmes d'avenir qu'ils ont érigé en quelques décades une ville qui fait l'envie de tous, et qui est presque certainement, proportionnellement à sa population, la plus riche, la plus prospère, la plus accueillante, de nos villes de campagne du Manitoba.

Steinbach suffit à ses propres besoins et si ce centre commercial a su habilement profiter des capitaux canadiens-français des centres environnants, n'est-ce pas parce que ses citoyens surent s'organiser économiquement et commercialement, dans un total esprit communautaire, et avec le souci d'offrir en vente des produits de qualité, à des prix pouvant soutenir toute concurrence?

Aujourd'hui, quoi d'étonnant à ce que Steinbach compte cinq millionnaires (un par mille habitants); qu'elle jouisse du statut de ville incorporée, qu'elle possède une Caisse populaire forte de 5 millions de dollars? que des industries nombreuses et variées prospèrent en son sein? Quoi d'étonnant aussi de constater que personne, à Steinbach, n'éprouve le besoin d'aller s'établir ailleurs.

Au Manitoba français

Pourrons-nous jamais, au Manitoba français, réaliser ce que les Mennonites de Steinbach ont matérialisé?

Il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions en faire autant; je dirais même que nous avons, en tant que communauté canadienne-française et catholique, plus d'atouts en mains que n'en avaient les pionniers de Steinbach.

Le Canadien français n'est-il pas ingénieux? Constructif? Sa religion n'est-elle pas le plus précieux stimulant, non pas pour s'enrichir égoïstement, mais pour collaborer à l'oeuvre divine créatrice en bâtissant une cité, une nation au sein de laquelle les plus fortunés des nôtres sauront utiliser les capitaux qui ne leur sont pas indispensables, pour permettre l'épanouissement de la communauté, et favoriser une vie sociale meilleure à tous?

Nos 42 Caisses populaires canadiennes-françaises sont un exemple de ce que notre groupe peut réaliser, s'il le veut.

Mais notre effort ne doit pas s'arrêter là et il est réjouissant de constater que nous avons chez nous aussi des penseurs, des hommes compétents. Un exemple de cet esprit communautaire est à citer en la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes. Sous l'impulsion de quelques hommes actifs, dynamiques, réalistes, le village de Ste-Anne-des-Chênes se métamorphose depuis deux ou trois ans. Récemment incorporé, Ste-Anne-des-Chênes bâtit un Foyer pour personnes âgées qui fera l'admiration de tous et dont les plans furent dessinés par l'un de nos professionnels franco-manitobains dont nous pouvons être justement fiers, M. l'architecte Etienne Gaboury.

Le Foyer de Ste-Anne-des-Chênes pourra loger 64 personnes, et des demandes, venant d'aussi loin que le Nouveau-Brunswick, ont déjà été adressées aux responsables. L'hôpital Ste-Anne devenu trop exigu, s'agrandit lui aussi d'une annexe qui pourra recevoir 24 lits. Autre progrès: le système d'égouts a été installé cette année. Quelques penseurs, qui étaient aussi des hommes d'action, ont suffi à faire sortir leur communauté de la létargie latente dans laquelle elle se trouvait. A présent, l'élan est donné. On peut être assuré que dans les années qui vont suivre, le village de Ste-Anne fera parler de lui en se transformant en un centre dynamique et prospère où les Canadiens-français seront heureux de vivre.

Le même effort, de pensée et d'action, doit se produire dans nos autres centres franco-manitobains; c'est dans l'union de nos forces et en se sentant solidaires les uns des autres, et non dans la dispersion, ou l'égoïsme du "chacun pour soi", que nous édifierons une communauté franco-manitobaine forte et prospère.

Cours de méthodologie

Cet hiver, le ministère de l'Instruction Publique organise de nouveau, une série de 20 cours de méthodologie de l'enseignement du français, au niveau élémentaire. Ces cours seront donnés à St-Boniface à partir du 4 janvier 1965. L'endroit sera désigné plus tard.

Le personnel enseignant en a été déjà avisé et l'inscription dûment remplie devra être retournée au Ministère avant le 20 décembre prochain. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande aussitôt que possible.

Le Comité de Publicité de l'A.E.C.F.M.

Précieux-Sang

Remerciements

Les Dames de Ste-Anne du Précieux-Sang désirent remercier toutes celles qui leur ont prêté main-forte lors de leur bazar, soit par leur travail, leurs dons de linge et pâtisseries, etc. Le bazar fut un réel succès grâce à la coopération de tous.

Vente de linge

Il y aura vente de linge propre usagé le mercredi 16 décembre au Club St-Vincent, rue Kenny, de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Tous ceux qui auraient du linge usagé propre et autres objets utiles, prière de tout apporter au presbytère, rue Kenny, ou à l'auditorium du Club St-Vincent, le mercredi 16 décembre dans l'avant-midi. Merci.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Soirée sociale

Lorsque la mi-décembre arrive, les Filles d'Isabelle de St-Boniface commencent à penser à la soirée sociale, par excellence, la grande soirée des Fêtes qui cette année sera des plus intéressantes. Ne la manquez pas. Elle aura lieu le mardi 15 décembre au poste ordinaire, à 8 h. précises.

Un délicieux souper chaud sera servi à 8 h. 30, suivi de jeux, de chants et de l'échange des cadeaux. On a même entendu dire au travers des branches que le petit homme vêtu de rouge a fait promesse solennelle de venir y mettre le nez. Le tout ne coûtera qu'un dollar, et un petit cadeau à échanger, d'une valeur de 50c à 75c.

Si, par hasard, personne ne vous en a parlé, il est tout probable que vous étiez en visite dans les magasins à l'heure où un membre dévoué essayait de vous "rejoindre". Dans ce cas, n'attendez pas qu'on vous appelle, mais téléphonez vous-même, soit à notre régente à CE 3-1824, ou encore à notre vice-régente à WH 3-2744. Vous vous assurerez à la table, par le fait même, une place réservée, en plus d'une assiette bien garnie.

Répétons, chacune . . . nouvelle et ancienne . . . est la bienvenue. Faisons de cette soirée un événement dont on se souviendra longtemps. N'oublions pas la requête faite aux dernières assemblées. Il faudrait que, tout comme par le passé, nos boites pour nos amis moins fortunés débordent de mille et une bonnes choses qui aideront à faire pour eux aussi une saison de Noël heureuse. Nourriture, linge, friandises, jouets, n'importe. Tout sera placé avantageusement.

Çà et là

Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à nos soeurs retenues à la maison ou à l'hôpital par la maladie. Signalons ici les soeurs suivantes: Maria Audette, Yvonne Marion, Anna Chabidon et Gilberte Audette. Il nous fait plaisir de constater que soeur Emma Beaudry est de retour à la maison et qu'elle est en bonne voie de guérison.

Félicitations à M. et Mme Alphonse Loiselle qui célébraient dernièrement leurs noces d'argent. Anne-Marie est une de nos soeurs depuis longtemps et nous ne saurions laisser passer sous silence un si heureux événement.

Bienvenue à soeur Lucille Turenne, membre nouvellement initié, ainsi qu'à plusieurs de nos amies venues des autres cercles manitobains. Dernièrement, soeurs Marguerite Robidoux et Bernadette Labossière nous visitaient. Revenez-nous bientôt. Il nous fait toujours plaisir de saluer nos amies et de rencontrer les personnes intéressées à notre mouvement.

Bons souhaits

A toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba, ainsi qu'à nos nombreux amis, bienfaiteurs et connaissances, nous désirons, par l'entremise de la chronique, souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne, Sainte et Heureuse Année. Nous ajoutons même ce que les anciens nous disaient dans le temps . . . et le Paradis à la fin de vos jours.

LA REDACTRICE.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraître cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

Petite Note

Bazar

La table de pâtisseries à l'occasion du bazar au profit des moins fortunés de la paroisse qui eut lieu le 22 novembre au gymnase Notre-Dame de St-Boniface rapporta la somme de $120.20.

M. Denis Prenovault gagnait le gâteau aux fruits; Mme Napoléon Boily, la boîte de chocolats avec billet d'un dollar, et M. Denis Fluet, un gâteau aux anges.

Merci sincère à toutes les aides et à tous ceux qui ont encouragé les organisatrices, soit par l'offrande de pâtisseries, bonbons, etc., ou par un achat.

Le comité des dames.

Théâtre français à East Kildonan

Il n'est pas facile de savoir tous les petits événements, scolaires ou autres, qui se multiplient dans le Grand-Winnipeg en faveur de la langue et de la culture françaises. En voici un tout récent . . .

M. Hugh Macketeace, professeur de français au River East Collegiate, à East Kildonan, a obtenu tout récemment l'appui de Mme Pauline Boutal, de St-Boniface, pour la préparation par ses élèves de la pièce "Un conte" de Maupassant: "La Parure".

Cette esquisse dramatique fut présentée à 12 h. 30 p.m. mardi de cette semaine. Mme Boutal elle-même en fit la critique en français devant élèves, professeurs et parents réunis.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Prix du tournoi

Le 19 novembre, c'était la traditionnelle distribution des prix du tournoi. Cet événement, annuel, toujours tant attendu, fut précédé d'une soirée d'amateurs organisée par les méthodistes. M. Gérald LeGal agissait comme maître de cérémonies.

Joseph Beaupré ouvrit le feu en nous récitant avec beaucoup de naturel un poème qui lui est cher: "Me Mudder"; non seulement il provoqua des rires abondants, mais il sembla évoquer chez des jeunes, et des moins jeunes, certaines situations tragi-comiques de leur première enfance.

Vint ensuite la troupe de Denis Michaud, dont faisaient partie Allan Arnal, Marcel Chaput, Walter Allard et Antoine Fraser; ils nous interprétèrent, à leur façon, la chanson populaire de "Ringo". Passons, leur succès a déjà reçu de nombreux commentaires, de vive voix.

Rhétoriciens et humanistes, accompagnés au piano par l'artiste Guérard, surent ensuite nous faire apprécier paroles et mélodies de deux chants bien préparés. Leur confrère Jean-Paul continua, seul, en nous chantant la chanson très populaire de Gilbert Bécaud "C'était mon copain".

L'ami Jean, bien en forme, n'eut pas la permission de quitter son piano avant de nous avoir fait entendre deux morceaux de son répertoire. Et voilà que l'un de nos jeunes artistes, Fernand Rochon, marchant sur les traces de son aîné, nous dévoile à son tour ses dons de pianiste.

La soirée nous ménageait une autre agréable surprise en nous faisant connaître les talents des frères Gamache, Jérôme et Pierre. Egalement à l'aise à la guitare et l'accordéon, ils échangèrent d'instruments après un premier morceau, pour recevoir de nouveaux applaudissements bien mérités dans un second.

Après un bref intermède durant lequel le Comité des jeux avait agréablement étalé de nombreux prix sur des tables inclinées, ce fut l'appel nominal des heureux gagnants, accompagnés d'ailleurs des moins habiles qui reçurent aussi des prix. Félicitations aux vainqueurs, et un grand merci à la générosité des nombreux donateurs, pour la plupart fournisseurs de la maison; merci également au Père I. Blanchette, notre directeur sportif.

Cette agréable et joyeuse soirée, déjà si bien commencée, se termina par un goûter auquel participa le personnel.

Claude PELOQUIN,
Versification.

Hockey

Même si nous avons le plaisir de patiner déjà depuis plusieurs jours, l'ouverture officielle de la patinoire eut lieu le vendredi soir 4 décembre.

A cette occasion, les Mazenod du Juniorat avaient invité, pour leur première joute, le club du Sacré-Coeur.

Les joueurs des deux équipes, alignés sur la glace, se tiennent à l'attention et se font face, tandis que le haut-parleur claironne l'"O Canada".

Avec sa bonne humeur coutumière, M. Jean dit quelques mots au sujet de cette ancienne tradition de l'ouverture officielle de la patinoire au Juniorat. Il présente ensuite chaque joueur qui s'avance et fait une élégante pirouette, lorsque son nom est mentionné. Le Père supérieur est invité à mettre la rondelle au jeu, et la partie commence.

Une brume malencontreuse brouille le début du jeu. Les visiteurs ont le plaisir de marquer le premier but; c'est peut-être tout ce qu'il fallait pour faire bondir les Mazenod qui font quatre buts d'affilée pour en arriver à un pointage final de 4 à 1.

R. de ROCQUIGNY,
syntaxe.

Visiteurs

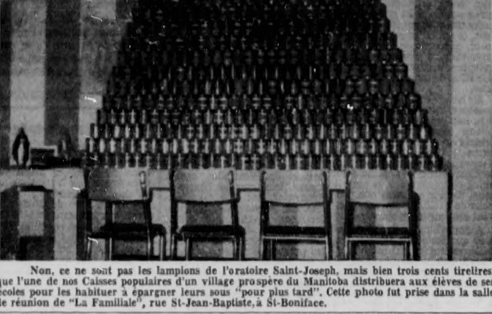
Après deux ans de théologie, le R. F. Jules Loranger, O.M.I., s'oriente plutôt vers la vie des Apôtres inconnus et se donne au Keewatin où il travaille depuis quatorze ans, d'abord à l'Il-à-la-Crosse, et maintenant à l'école de Cross Lake, sur une réserve crise. Ambitionnant d'installer un système d'"Intercom" dans son école, il s'arrête quelques jours au Juniorat pour consulter notre spécialiste en électricité.

Depuis 26 ans, le R. P. Frans Vandevelde, O.M.I., du vicariat de la Baie d'Hudson, est missionnaire à Pelly Bay, l'une des missions les plus isolées du Grand Nord. La civilisation vient à peine de s'approcher un peu de lui. Durant les 22 premières années de son ministère chez les Esquimaux, il ne reçut le courrier qu'une fois l'an, fut mangeur de cru, vécut sous l'igloo et voyagea avec ses chiens. Temporairement sous les soins du médecin, il a hâte de retourner à sa petite mission esquimaude, entièrement catholique.









Non, ce ne sont pas les lampions de l'oratoire Saint-Joseph, mais bien trois cents tirelires, que l'une de nos Caisses populaires d'un village prospère du Manitoba distribuera aux élèves de ses écoles pour les habituer à épargner leurs sous "pour plus tard". Cette photo fut prise dans la salle de réunion de "La Familiale", rue St-Jean-Baptiste, à St-Boniface.

2 représentantes nationales de J.E.C. en visite à St-Boniface

Mlle Céline Roy, originaire de Delmas en Saskatchewan et représentante nationale pour les régions de l'Ouest, accompagnée de Soeur Reine-Esther, conseillère pédagogique à la J.E.C. nationale, a pris contact du 27 au 30 novembre avec plusieurs responsables diocésains et locaux du mouvement de J.E.C.

Mission de l'équipe diocésaine

Une première série d'échanges a eu lieu entre les Fédérations Diocésaines des garçons et des filles. La J.E.C. dans l'Eglise diocésaine est mandatée pour organiser en milieu étudiant un apostolat qui soit spécialisé vis-à-vis les besoins de ce milieu. Les premiers responsables de cette mission sont les membres étudiants laïcs réunis en Fédérations. A ces équipes revient la tâche d'organiser en milieu étudiant des cellules apostoliques qui soient tournées vers les besoins humains et chrétiens des communautés étudiantes. Dans ce mouvement d'apostolat laïc les Fédérations doivent être génératrices de vie dans la communauté étudiante diocésaine.

Les échanges avec les représentantes nationales ont largement consisté à reviser les méthodes de travail qui sont présentement mises en oeuvre pour rejoindre la communauté étudiante diocésaine. Des équipes apostoliques locales existent aux secteurs élémentaire, secondaire et universitaire! Visites de sections, réunions diocésaines et régionales, camps diocésains, instruments de travail entre les mains des militants, techniques de travail. Tous ces points ont fait l'objet d'un échange fructueux; l'expérience des autres diocèses impliqués dans un apostolat semblable a grandement aidé les Fédérations à mieux comprendre et à situer leur mission propre dans l'ensemble du mouvement de J.E.C. A titre d'exemple, les dirigeants diocésains ont réagi favorablement aux idées de planification dans leur travail afin de donner plus d'efficacité à leur équipe qui doit souvent affronter plusieurs objectifs apostoliques à la fois.

Rencontre diocésaine

Le samedi 28 novembre, environ quatre-vingts éducateurs, assistants et prêtres, se rassemblaient à la salle de conférences de l'hôpital de Saint-Boniface pour une journée d'étude dirigée par Mlle Céline Roy et Soeur Reine-Esther.

Soeur Reine-Esther dans un court exposé sur les critères fondamentaux et les caractéristiques propres de tout apostolat "spécialisé" contribua beaucoup à situer dans ses vraies perspectives le travail d'équipe qui allait suivre.

Les commissions de travail aux deux secteurs, élémentaire et secondaire, s'engagèrent ensuite dans une recherche sur les diverses étapes que comporte toute démarche apostolique entreprise par le militant dans une équipe locale de J.E.C. Brièvement, les situations du milieu sont d'abord observées dans un "voir" apostolique, ce voir est suivi d'une "réflexion" chrétienne sur la situation et l'équipe s'achemine ensuite vers la réalisation d'une "activité" qui engage l'ensemble de la communauté étudiante; le tout est ensuite revisé dans une étape qui s'appelle "retour sur l'activité".

Quoique relativement simple au premier regard, cette démarche soulève toujours, chez ceux qui en ont fait l'expérience, de multiples questions pratiques. C'est pourquoi, en réunion plénière, plusieurs questions ont été posées qui ont remis en cause les attitudes fondamentales qui doivent guider l'éducateur-assistant lorsqu'il fait usage, avec les jeunes, de la démarche apostolique prévue en J.E.C.: responsabilité étudiante, initiative, relations avec les autorités, formation spirituelle du militant.

Equipes diocésaines adultes

Les Fédérations diocésaines qui ont la première responsabilité dans le mouvement reconnaissent sans difficulté le secours précieux qu'apportent au mouvement les deux équipes adultes mises sur pieds pour les aider dans leur travail: la Commission Permanente de J.E.C. et le Comité des Religieuses Assistantes.

Le dimanche 29 novembre, les deux équipes adultes et les Fédérations ont échangé des idées sur les relations qui peuvent, avec profit, exister entre le mouvement diocésain et le mouvement national.

Il est ressorti de ces discussions une prise de conscience plus nette de la contribution que le mouvement diocésain peut apporter à l'Eglise canadienne. Par ailleurs les situations concrètes de la vie étudiante diocésaine ont été présentées et elles seront sans doute mieux comprises au niveau national. A l'occasion de cette réunion les membres nationaux en ont profité pour renseigner les équipes sur les matériaux très riches que diffuse le mouvement national pour assurer la formation des équipes diocésaines, jeunes et adultes, au cours d'une année.

Rencontres au Grand Séminaire

A deux reprises les grands séminaristes ont pris contact avec les représentantes nationales. Le vif intérêt qu'ont suscité ces rencontres est sans doute dû à l'expérience vécue et très riche à laquelle peuvent puiser toutes personnes engagées dans un apostolat étudiant au plan national.

Nouvel élan

Ces contacts avec le national ont beaucoup contribué à approfondir la signification humaine et chrétienne du mouvement de J.E.C. dans le diocèse. Ils ont en même temps fourni l'occasion de resserrer les liens avec les efforts gigantesques que poursuit ce mouvement qui a des branches dans la plupart des pays.

Au surplus ces contacts avec le national ont fait suite à l'action du mouvement diocésain qui, à diverses reprises depuis quelques mois, a multiplié ses rencontres aux niveaux jeunes et adultes, soit par des visites de sections, les camps diocésains, les rencontres régionales et les journées diocésaines.

Protestants et catholiques: environ 96% de la population allemande

Les deux grandes Eglises d'Allemagne, l'Eglise évangélique et l'Eglise catholique, sont prépondérantes dans la vie confessionnelle des Allemands en République fédérale. Environ 96 pour cent des 54 millions d'habitants du territoire fédéral (sans Berlin) appartiennent à l'une de ces deux Eglises. Les autres groupements religieux ou philosophiques ne réunissent ensemble que 4.3 pour cent de la population. 26,800,000 personnes appartiennent à l'Eglise évangélique et aux Eglises protestantes libres, soit 51.5 pour cent de la population; 24,500,000, soit 44.1 pour cent à l'Eglise catholique romaine. 17,000 personnes seulement ont déclaré être de religion juive.

On a constaté d'autre part que dans les grandes villes de plus de 100,000 habitants, 56.5 pour cent de la population sont de religion protestante et seulement 34.8 pour cent de religion catholique, tandis que dans les communes de moins de 10,000 habitants, la proportion des protestants n'est que de 47.1 pour centre contre 51 pour cent de catholiques.

Sur les 53 grandes villes ayant fait l'objet du recensement de 1961, 34 ont une population comptant plus de 50 pour cent de protestants. Dans les grandes villes à majorité catholique, le nombre des catholiques a sensiblement diminué depuis 1950, tandis que dans les grandes villes à majorité protestante, on a observé un faible accroissement des catholiques.

La proportion d'hommes et de femmes dans les deux grandes confessions correspond à celle notée pour l'ensemble de la population. Il en va de même pour la répartition dans les différents groupes d'âge. C'est seulement pour les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans que l'on constate une disproportion au profit de l'Eglise catholique, due vraisemblablement au plus grand nombre d'enfants dans les familles catholiques.

Il est intéressant de constater que le nombre des femmes domine dans la composition des communautés chrétiennes ayant une orientation particulière tandis que les hommes sont au contraire en majorité dans les groupements de libres-penseurs ou à tendance philosophique.

Lors du recensement de la population de 1961, on a constaté qu'environ 117,000 personnes, vivant en République fédérale, appartiennent à d'"autres religions du monde". Il s'agit dans la proportion de 70 pour cent d'hommes, pour la plupart étudiants, commerçants et ouvriers avec un emploi temporaire, venus d'Asie ou du Proche-Orient.

Les huit millions de réfugiés, qui ont été recensés en septembre 1950, n'ont pas modifié dans l'ensemble la relation numérique entre les deux confessions. Ce recensement avait indiqué parmi les réfugiés 52.8 pour cent de protestants et 45.3 pour cent de catholiques, ce qui correspond à la relation numérique pour l'ensemble de la population en territoire fédéral. En revanche les réfugiés de zone soviétique, qui sont protestants dans la proportion des trois quarts, ont contribué à accroître le pourcentage de ces derniers.

Les protestants constituent la majorité au Schleswig-Holstein, à Hambourg, en Basse-Saxe, à Brême, en Hesse et en Bade-Wurtemberg, les catholiques en Rhénanie-Westphatie, en Rhénanie-Palatinat, en Bavière et en Sarre. Il n'y a toutefois pas de grande différence dans le nombre des membres des deux confessions en Rhénanie-Westphalie, en Rhénanie-Palatinat et en Bade-Wurtemberg.

Le fait le plus remarquable ressortant de ces statistiques est que la relation numérique entre les deux confessions n'a pas subi de modification profonde ni dans le Reich allemand entre 1871 et 1939 ni dans l'actuel territoire fédéral de 1871 à 1961. En 1871 on comptait dans l'ensemble de l'Allemagne 62.3 pour cent de protestant et 36.2 pour cent de catholiques; en 1939, on en comptait respectivement 60.8 et 33.2 pour cent. Dans l'actuel territoire fédéral vivaient, en 1871, 51.1 pour cent de protestants et 47.5 pour cent de catholiques; au cours du dernier recensement de 1961 on en comptait respectivement 50.2 et 45.5 pour cent.

On peut tirer de ces faits des conclusion historiques et politiques: ni le "Kulturkampf", la lutte de la Prusse contre les catholiques, ni les bouleversements de la société, provoqués par les deux guerres mondiales, ni la politique anti-religieuse du IIIe Reich, ni les conflits religieux n'ont modifié les préférences confessionnelles de la population allemande.



Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph



L'Avent à l'école

L'avent est un temps de recueillement, un temps de méditation sur la venue prochaine du Messie, à Noël.

Durant ce saint temps les élèves de l'Institut Collégial se rassemblent au début de chaque matinée, dans les corridors de l'école. Autour d'une petite table, sur laquelle est déposée une couronne à quatre chandelles, nous prions avec ferveur quelques instants. Chaque semaine nous allumons une chandelle de plus pour signifier les semaines qui s'écoulent avant la venue du Messie promis. C'est ainsi qu'avec joie en l'attente de Noël nous nous préparons spirituellement.

C'est un geste simple mais significatif qui avive un peu plus notre amour pour l'Enfant Dieu.

Rose-Marie Loiselle.

Notre récollection

A la fin du premier semestre, les 10e années ont eu une retraite à la "Maison Provinciale des Soeurs Grises". La retraite commença à trois heures quarante-cinq. L'abbé L. Roy dirigea la discussion sur notre foi. "Notre foi n'est pas seulement quelque chose que l'on sort le dimanche, mais elle reste avec nous toujours." M. l'abbé donna des exemples de jeunes gens qui avaient la foi et qui plus tard l'abandonnèrent. Vers cinq heures et quart, M. l'abbé termina la discussion et toutes les filles se dirigèrent vers la chapelle.

Là, la messe fut célébrée par M. Bernard du Grand Séminaire. Toutes les filles dialoguèrent pieusement les prières de la messe et chantèrent plusieurs cantiques sous la direction de Soeur Anne-Marie et de Soeur M. Léontine.

Puis nous sommes descendues au réfectoire où Soeur Legal nous servit du lait ou du café. M. l'abbé Roy et M. Bernard eurent la bonté de se joindre à nous. Vers six heures et demi Jeannette Comeault et un comité nous recevaient à la salle des loisirs où toutes sortes de jeux nous attendaient.

Après les loisirs il y eut une autre discussion mais en équipe cette fois. Après avoir travaillé sérieusement à un questionnaire, nous étions très heureuses de faire honneur à un délicieux goûter préparé par nos bonnes Soeurs Grises.

Le goûter terminé, les filles se dirigèrent vers la chapelle pour une veillée de prière dont nous avons certainement tiré un grand profit.

Pour moi, la récollection que nous avons faite nous aidera à aimer Dieu davantage en connaissant et en comprenant mieux notre religion.

Yvonne Allard.

Visite des élèves de St-Jean-Baptiste

Mardi, le premier décembre, se réunissaient à l'Institut Collégial Saint-Joseph les élèves du cours Commercial de l'Institut Collégial Saint-Jean-Baptiste.

Tous se rendirent à la salle académique pour une conférence donnée par Mlle Marian Angus sur l'art de la Sténographie Pitman. Elle captiva notre intérêt par son dynamisme et sa bonne humeur. Mlle Angus est un "champion" dans l'art de sténographie puisqu'elle prend facilement une dictée de trois cent vingt mots à la minute. Présentement, cette jeune fille est responsable du service de publication de la Cie Pitman à New York.

Du chant dirigé par Kathleen Lévêque et Thérèse Laberge suivit la conférence de Mlle Angus, puis, Soeur Alice de Jésus nous réservait une surprise: du bon macaroni à la sauce piquante.

Ensuite les élèves de l'Académie emmenèrent les invités visiter la chapelle, les classes, la salle de dactylo, les laboratoires de chimie et de physique. Soeur Roger Joseph les reçut à bras ouverts à l'École Marion.

Le temps fila vite et avant de nous quitter les élèves de l'Institut Collégial Saint-Jean-Baptiste nous exprimèrent leur appréciation par une jolie chanson et un petit mot adressé par Louise Colette, ancienne de notre Institut.

Nous espérons que les élèves de Saint-Jean-Baptiste ont bien joui de leur visite et qu'ils reviendront.

Lorraine Simard.

Les examens à l'Institut

Noël! quelle joyeuse fête! Mais à l'Institut, Noël a aussi un autre sens: examens. Déjà les élèves ont les frissons en songeant que les examens s'écriront dans une semaine seulement.

En voyant les figures fatiguées des grades onze, nous réalisons à l'instant qu'elles veillent quelques heures de plus le soir, afin de faire des études sérieuses.

Cette année, les grades onze et douze écriront leurs examens dans l'avant-midi au gymnase de l'école Marion, tandis que les grades neuf et dix les écriront dans l'après-midi.

Les examens sont difficiles, en effet, mais dès qu'ils seront finis, toutes jouiront d'une longue semaine de repos et de plaisir.

Yvonne Gay.

250,000 chèques de rajustement, vrai cadeau de Noël aux vétérans

OTTAWA — L'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé le 4 décembre que, puisque la Loi sur les subsides prévoyant les sommes nécessaires a reçu la sanction royale, les personnes qui touchent des pensions d'invalidité, ainsi que les veuves et anciens combattants allocataires, recevront leurs chèques de rajustement bien avant Noël.

Ces chèques représentent les majorations de pensions et d'allocations pour les mois de septembre, octobre et novembre. C'est le 10 novembre que M. Teillet a annoncé au Parlement des majorations des taux des pensions et allocations aux anciens combattants, ainsi que des revenus maximums relatifs aux allocations. Les chèques de décembre seront établis aux nouveaux taux, puis expédiés d'Ottawa par la poste le 22 décembre comme d'habitude, tout en portant la date du 31 décembre.

Les chèques de rajustement représentent les montants rétroactifs suivants des majorations: $60 à l'égard d'un célibataire qui touche une pension d'invalidité évaluée à 100 pour cent, $72 pour une personne mariée, sans enfant à sa charge, qui reçoit une pension d'invalidité de 100 pour cent, $42 à l'égard d'une veuve sans personnes à charge qui touche une pension, environ $30 pour un célibataire touchant une allocation au taux maximum et environ $50 dans le cas d'une personne mariée recevant une allocation au taux maximum.

L'agent en chef du Trésor et son personnel au service du M.A.A.C. ont dû établir environ 250,000 chèques de rajustement. Aussi leur a-t-il fallu fournir de nombreuses heures de travail en temps supplémentaire le soir et pendant les fins de semaine pour s'assurer que les anciens combattants, les veuves, ainsi que les orphelins d'anciens combattants, recevraient leurs chèques de rajustement avant Noël. Les chèques de rajustement seront expédiés d'Ottawa par la poste le 10 décembre et porteront la date du 15 décembre.

Heures de service des magasins de la Commission des Liqueurs à l'occasion des Fêtes — 1964

LE GRAND-WINNIPEG:

Effectif à partir du 21 au 23 décembre 1964.

345, rue Donald	11 h. a.m. à minuit
159, Centre d'Achat Polo Park	11 h. a.m. à minuit
577, avenue Portage	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
423, avenue McMillan	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
992, Main	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
111, rue Marion (St-Boniface)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
2549, avenue Portage (St. James)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
260, chemin Henderson (Elmwood)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
1031, rue McPhillips	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
118, avenue Regent (Transcona)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
1310, chemin Pembina (Fort Garry)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
590, chemin Ste-Marie (St-Vital)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Centre d'Achat Grant Park	11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tous les magasins fermeront à 6 h. p.m. la veille de Noël, le 24 décembre et à 8 h. p.m. la veille du Jour de l'An, le 31 décembre.

Les heures normales seront en vigueur les 28, 29 et 30 décembre.

Manitoba, autres que ceux ci-dessus mentionnés:

Du 21 au 23 décembre

Les magasins à Brandon, Portage-la-Prairie, Flin Flon, Dauphin et Le Pas demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tous les autres magasins demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m.

Le 24 décembre

Tous les magasins fermeront à 6 h. p.m.

Les 28, 29, 30 et 31 décembre

Les heures normales seront en vigueur dans tous les magasins.

Tous les magasins demeureront ouverts les jours de congés municipaux pendant la période du 15 au 31 décembre inclusivement.

Tous les magasins seront fermés les 25 et 26 décembre et le 1er janvier.

(Cet avis est inséré par la Commission du contrôle des liqueurs comme un avertissement du service public.)





Informations Larousse

Dans le Paris d'autrefois la "Cour des Miracles"

Au Moyen Age, le régime des corporations marquait si profondément la société que les individus exerçant une même industrie ou un même commerce se concentraient en une même rue ou un même quartier. On s'explique ainsi dans nos villes, et singulièrement à Paris, ces rues de la Tonnellerie, de la Mégisserie, des Orfèvres . . .

Les mendiants, les voleurs, les vagabonds se conformèrent à l'usage en constituant, eux aussi, une corporation sous l'égide du grand Coušsre, leur chef élu, et en se rassemblant dans des cours des miracles, dont le principal miracle se réalisait chaque soir. En effet, après avoir volé, mendié, coupé les bourses, tous les "truands" regagnaient leur royaume et faisaient ripaille jusqu'au lendemain. Les "piètres" abandonnaient soudain leurs béquilles inutiles, les "sabouleux" cessaient de mâcher un savon qui leur permettait de simuler l'épileptique écumant, les lépreux perdaient par enchantement plaies horribles et crécelles, tandis qu'une sinistre relève se préparait pour le travail de nuit et allait s'embusquer entre les poteaux corniers des maisons pour attendre et dépouiller les passants.

Paris compta, dès le XIVe siècle, plusieurs cours des miracles; la plus vaste s'étendait de la rue Montorgueil à la rue d'Alexandrie et de la rue Saint-Sauveur à la rue des Forges. Des maisons de terre abritaient 5,000 gueux, que ne venait jamais troubler le guet: "le soldat qui s'y aventurait disparaissait en miettes". Pourtant, en 1668, le lieutenant de police La Reynie cerna la Cour des Miracles et, donnant l'assaut par la rue Saint-Sauveur, détruisit le principal repaire du grand Couësre et de ses dignitaires, les ducs d'Egypte, et les archisuppôts.

(Extrait du "Dictionnaire de Paris", qui vient de paraître chez Larousse.)

* * *

La chasse "aux pièges"

Le blaireau est, avec le renard, un animal peu prisé des piégeurs débutants.

Quand il évente un piège, il abandonne sa coulée (passage habituel) ou détend l'appareil en se roulant dessus, et le piégeur ne retrouve qu'une touffe de poils argentés entre les mâchoires du piège. Le blaireau donne mal aux appâts, car, la couche de graisse acquise **à l'automne** lui permettant des jours de jeûne prolongés, il n'est pas poussé à se jeter sur ce qu'on peut lui offrir. On cherche donc à le piéger beaucoup plus en coulée ou au terrier qu'avec l'emploi d'un appât.

En coulée, on évitera tout placeau qui serait à moins de 50 mètres de son terrier; on évitera également les placeaux en lisière de bois. On choisira un carrefour de deux ou plusieurs coulées comme emplacement du piège, ou, ce qui est encore préférable, on cherchera si la coulée ne franchit pas un fossé: le placeau sera effectué à l'endroit où l'animal se reçoit. Au terrier, les procédés sont nombreux, mais si le terrier est très important, au lieu de piéger à chaque gueule, on montera un enclos en grillage tout autour et on piégera à l'intérieur du grillage. Ce moyen est excellent partout où le sol n'est pas sablonneux.

(Extrait de l'ouvrage "La Chasse", Larousse, éditeur.)

* * *

D'où vient l'expression: "On fait dire aux cloches tout ce qu'on veut?"

Ce dicton s'applique aux personnes qui ne parlent ordinairement que d'après des idées qu'on leur suggère.

Un moine de Cluny, prédicateur du XVe siècle, Jean Raulin, conte dans son troisième sermon latin sur le veuvage, l'anecdote suivante:

"Une veuve alla consulter son curé pour savoir si elle devait se remarier, alléguant qu'elle était sans appui et qu'elle avait un très bon valet, fort habile au métier de son mari. — Eh bien! lui dit le curé, mariez-vous avec lui. — Mais, dit-elle, je crains que mon valet ne devienne mon maître. — En ce cas, ne l'épousez pas, répondit le curé. — Mais comment ferais-je? s'écria-t-elle: je ne puis me charger seule des affaires que mon pauvre défunt m'a laissées! — Alors prenez quelqu'un. — Et s'il avait un mauvais caractère, ne songerait-il pas à s'emparer de mes biens? — Alors ne le prenez pas.

"C'est ainsi que le curé ajustait ses réponses aux arguments de la veuve et abondait toujours dans son sens. Voyant enfin qu'elle aspirait à de secondes noces et qu'elle avait un penchant décidé pour son valet, il lui conseilla d'écouter sonner les cloches de l'église et d'agir selon ce qu'elles diraient. Quand elles sonnèrent, la veuve interpréta leur son conformément à ses désirs et entendit fort clairement ces paroles: "Prends ton valet, prends ton valet". En conséquence, elle se hâta de le prendre. Mais bientôt . . . menée rudement et battue par ce nouveau mari . . . de maîtresse qu'elle était elle se trouva servante. Dans son affliction, elle alla se plaindre au curé du conseil qu'il lui avait donné, maudissant le jour où elle avait été trompée par les cloches. Le curé lui répondit qu'elle les avait mal entendues. Pour le lui prouver, il les fit sonner encore, et la pauvre femme comprit alors qu'elles lui disaient: "Ne le prends pas, ne le prends pas".

(Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)



La Très Rév. Mère Jeanne d'Arc, supérieure générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, revenait récemment à St-Boniface d'une visite d'un mois à Sao Paolo, au Brésil, où trois membres de sa congrégation, les Rév. Srs Marie-de-Jésus, Irma-Tereza et Patricia, enseignent le catéchisme dans des écoles secondaires, préparent des catéchistes pour les écoles publiques, visitent les malades, les familles de premiers communiants et les vieillards pour les préparer à leur communion mensuelle. Ci-dessus l'on voit, à gauche, la T. R. Mère Générale et Soeur Tereza avec un groupe de fidèles devant l'église paroissiale Santa Joanna d'Arc (MM. les abbés Léo Verrier et Georges Beaudry y exercent le ministère pastoral), et à droite, Soeur Patricia au milieu d'un groupe d'une classe de catéchisme, dans une maison privée.

Douze collégiens d'Otterburne se révèlent des poètes inspirés, mardi soir dernier

OTTERBURNE — La distribution des diplômes et des prix de français au collège St-Joseph, mardi soir, donna lieu à un concours de poésies qui enchanta l'auditoire. Douze poètes vinrent tour à tour exprimer les sentiments que leur avaient inspirés les thèmes les plus variés: "La mort", "La nuit" et "Les feuilles tombent" furent chantés sans trop de pessimisme par des étudiants de 10e année; "Le chat", "Le ruisseau" et "La bataille" eurent la préférence de ceux de la 11e B; "La patrie est belle", "La place que je hais" et "Une journée d'automne" inspirèrent les poètes de la 11e A; trois finissants de 12e année chantèrent "L'enfant perdu", "La honte des singes" et "Adieu soldat". On sentait parfois plus d'effort que d'inspiration, la gêne vint briser certains élans de communication, mais il était agréable d'écouter ces jeunes poètes en herbe traduire en excellent français ce que les Muses leur avaient chuchoté au plus intime d'eux-mêmes. En guise de modèle, voici l'une des douze poésies présentées mardi soir: "La honte des singes", par Donald Trudel (12e année) qui doit apprécier à sa vraie valeur le grand fabuliste La Fontaine:

La honte des singes

Deux singes, sur un arbre juchés,
Discutaient sur les hommes
En des termes de pitié.
De la philosophie, en somme.

Ces humains, dit l'un, sont-ils fous?
De même penser cette folie
Que leur race vient de nous?
Certes, dit l'autre, quelle infamie!

Leurs inventions louables
Ne cachent pas la corruption
Qu'au monde, rendu pas viable,
Ils ont payé la contribution.

La paix de la terre, ils l'ont bannie
Par leurs guerres, leurs crimes et autres défauts
Dont même la polygamie
On ne voit pas cela chez les animaux.

Si c'est vrai qu'on est leurs ancêtres,
Sais-tu qu'on est chanceux
Des singes encore être,
Et pas devenus comme eux?

(Les autres poésies paraîtront éventuellement dans la Page de la Relève. Le Frère Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., a révélé que l'idée de ce Concours de Poésies a son origine dans un événement semblable à St-Jean-Baptiste, récemment.)

Un comité de professeurs avait été chargé d'étudier les diverses poésies selon les règles de ce mode littéraire, afin de déterminer les gagnants. Les résultats furent proclamés au cours de la soirée: ont mérité des prix, MM. Larry Gagné, 10e année, "La nuit"; Gérald Turenne, 11e B, "Le ruisseau"; Paul Chérami, 11e A, "La place que je hais"; Ronald Proulx, 12e année, "Adieu soldat". Ce dernier mérita aussi "le grand prix" du concours.

Poètes canadiens-français

La soirée avait commencé à 8 h. par le chant de "La Marseillaise" en l'honneur de l'invité du collège, M. Damien Giordani, consul de France. Puis le R. P. Pierre Carrière, supérieur, après avoir remercié "pour les précieux volumes que la France a voulu décerner aux lauréats de nos concours de français" par l'entremise du consulat de Winnipeg, donna à ses auditeurs un petit traité de l'histoire de la poésie de France et du Canada français. Qu'il était agréable d'entendre chanter "La Chanson de Roland" ou quelques vers sur "La beauté" par Beaudelaire. Et aussi d'écouter l'éloge de Crémazie, Louis Fréchette, William Chapmann, Pamphile Lemay, Nérée Beauchemin, Alfred Garneau, Emile Nelligan, Albert Lozeau, Albert Ferland, Alfred Desrochers, Paul Morin, Lucien Rainier, Robert Choquette, Simone Routhier, etc., etc.

Un supérieur qui adore la poésie, des professeurs qui l'inspirent, des élèves qui écoutent les Muses, en voilà suffisamment pour que le Collège St-Joseph d'Otterburne mette à l'honneur dans nos vastes prairies l'amour des lettres françaises. Et vraiment, on ne pouvait mieux honorer les nombreux élèves qui reçurent les diplômes et les prix mérités lors du dernier concours de français de l'Association d'Education.

C'est M. Giordani lui-même qui eut l'honneur de remettre à chaque élève méritant son diplôme et son prix. Puis, avant de parler à ces jeunes qui attendaient son message, il remit lui-même un prix littéraire de qualité au R. P. Supérieur "au nom du gouvernement français qui apprécie ce qui s'accomplit dans cette institution franco-manitobaine". Il s'adressa ensuite aux jeunes étudiants, de façon toute familière, à leur portée, leur communiquant de manière bien pratique les motifs "modernes" d'aimer leur langue maternelle et de communier intensément à cette culture universelle qui leur vient de France, qui rayonne de plus en plus dans tout le Canada, qui conquiert sans cesse un plus grand nombre d'esprits et de pays à travers le monde.

Le français, ça paye

Constatant que les jeunes d'aujourd'hui ont la hantise de posséder dès leurs 21 ans une voiture, de beaux habits, de fonder un foyer stable, de fréquenter les spectacles culturels, M. Giordani fit ressortir que tout cela exige une situation sociale plutôt élevée. Or, pour être plus que simples manoeuvres dans une société en pleine évolution, pour occuper cette situation rêvée, il faut posséder une instruction et une éducation supérieures. Le collège a pour but de vous munir de tout cela, à condition que vous fassiez votre effort personnel. Tout spécialement, en ce grand pays bilingue et biculturel qui connaît la plus grande évolution de son histoire, où la culture française devient une nécessité de première valeur pour la sauvegarde de son unité et de ses particularités propres, il importe que vous les jeunes soyiez des bilingues parfaits, c'est-à-dire des hommes convaincus qu'une possession parfaite de votre langue et de votre culture transforme en meilleurs citoyens.

Alors, heureux à cause même de votre fidélité, vous pourrez de plus occuper ces positions uniques qui vous attendent au sein des Universités, des centres industriels, des complexes commerciaux. Ce qui pouvait être pour vos ancêtres une nécessité patriotique, une fidélité historique, devient dès lors pour vous une solution pratique et naturelle. Mais non seulement vous prendrez votre place dans la société, vous contribuerez du coup à rendre la présence française en Amérique du Nord plus qu'une réalité charmante, mais bel et bien une réalité puissante. Réalité puissante qui rejoint ce qui se passe en Europe où la France rayonne de plus en plus, en Afrique où tant de nations nouvelles ont adopté le français, en Asie où votre langue et votre culture enrichissent tant d'humains, aux Nations unies où le français est plus qu'un moyen de communication diplomatique.

Ces paroles enthousiastes furent écoutées avec une attention remarquable, et elles reçurent les applaudissements les plus frénétiques. Les collégiens étaient conquis une fois de plus par la grandeur de leur héritage culturel, pleinement décidés de n'en perdre aucune parcelle, de l'enrichir toujours davantage pendant leur stage d'étude, d'en tirer le meilleur parti plus tard, non seulement sur le plan des affaires, mais surtout sur le plan humain.

C'est ainsi qu'une fois de plus la distribution des diplômes et prix du concours de français de l'AECFM donna lieu à une soirée patriotique de bon aloi, soirée qui fut agrémentée de quelques chants par la chorale sous la direction du Frère Dépôt; au piano, le R. P. Gérard Clavet, C.S.V. L'O Canada mit fin au programme.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de Mme Lépine

Le mardi 1er décembre, Mme Emile Lépine (née Marguerite Thieven) est décédée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac après une longue maladie. Elle était âgée de 56 ans.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 4 décembre. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. J. Dorge et F. Turgeon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Etienne Delaurier, Charles MacCarthy, Damase Bonin, J. Menec, Walter Talpash et Maurice Pelletier.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Emile; deux filles, Mmes Raymond Bouchard (Odile) et Roger Lapointe (Lucille), de Ste-Rose-du-Lac; sa mère, Mme Thieven, de Forget, Sask.; trois frères, Léo et Louis, de Forget, et André, de Regina; une soeur, Mme Tracey (Augustine), de Midale, Sask.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Réunion de l'A.P.M.

Le lundi 7 décembre avait lieu la réunion de l'Association de Parents et Maîtres à l'auditorium de l'école élémentaire. Environ 60 parents étaient présents. Mme Adéodat Adam présidait la réunion. Le R. P. F. Turgeon dit la prière d'ouverture.

Après la lecture des minutes par Mme Jean Côté, M. Albert Normandeau énonça le sujet de la soirée: "Comment développer un milieu idéal pour le dévouement intégral de l'enfant".

Mme Gaston Archambault expliqua ce qu'est un foyer idéal et insista sur les points importants: créer une atmosphère de sécurité pour l'enfant, un respect de l'autorité à la maison qui se transmettra à l'école et une discipline ferme développera chez l'enfant un intérêt pour la lecture et surtout créera un désir de réussir.

M. Jean Bosc parla de l'atmosphère que doit posséder l'école élémentaire pour le bien de l'enfant. Les professeurs doivent toujours être joyeux, respectueux, honnêtes et ponctuels.

Mlle Gilberte Proteau déclara que l'école secondaire doit avoir un standard élevé afin que les élèves aient un but élevé et un désir d'accomplir quelque chose. La discipline doit être ferme et amicale. Le Conseil des étudiants doit participer dans toutes les activités afin de développer des chefs et cette responsabilité que chacun doit avoir pour ses frères. Le professeur doit posséder à perfection la matière qu'il enseigne. Il doit être humble, posséder un bon jugement et un sens de l'humour.

M. Jean Molgat parla des relations entre parents et maîtres. Le jeune aime à imiter et par conséquent a besoin des bons exemples des parents et maîtres. Ceux-ci ont chacun leurs responsabiltés qu'ils doivent accomplir sans empiéter sur le domaine de l'autre. Certaines activités, comme les devoirs à la maison, sont un exemple. Il faut beaucoup de compréhension de part et d'autre afin d'aider l'enfant. Ces devoirs doivent être plutôt de qualité que de quantité. Les professeurs doivent tenir les parents au courant au sujet du progrès de l'élève, autant au point de vue académique qu'au point de vue discipline. Les parents devraient aller rencontrer périodiquement les professeurs et discuter avec ceux-ci. Les parents devraient faire comprendre à l'élève que l'éducation est un bon placement dans la vie.

Après ces quatre exposés, il y eut une longue période de discussions. Les conférenciers méritent des éloges pour leurs exposés de grande valeur et leurs réponses claires et précises. Puis les parents rencontrèrent les professeurs, tandis qu'un bon café préparé par Mmes Delorme et Jacob.

Belleview

Remerciements

M. et Mme Evariste Guay, de cette paroisse, désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien daigné visiter M. Guay lors de son séjour à l'hôpital général St-Boniface et à Belleview, qui lui ont envoyé des cartes et des fleurs et qui ont offert leurs ferventes prières pour son prompt rétablissement.

La vraie religion est vie et la vraie vie est religion: les deux sont identiques.

A. RADEMACKER.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraître cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

Saint-Labre

Anniversaire de mariage

Le 28 novembre, M. et Mme Louis Yvon célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Le soir, une réception en leur honneur avait lieu à la salle des Fils Natifs de St-Boniface où leurs onze enfants et de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux et partager la joie des jubilaires.

Une bourse fut offerte aux héros du jour.

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Beaulieu, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Marcel Dubois, de Florzé.

Mmes Rémi André et J.-P. Laberge et M. et Mme Edmond Gauthier sont allés rendre visite à la Rév. Sr Marie-St-Rémi, de Kenora, Ont. Ils ont également visité M. et Mme Joseph Kirouac, de Red Lake, Ont.

M. et Mme Marcel Dubois, de Florzé, se rendaient le 28 novembre chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme René Dubois, de St-Boniface, où ces derniers fêtaient leur 25e anniversaire de mariage.

M. et Mme Wilfrid Carrière ont passé quelques jours chez M. et Mme Louis Yvon.

M. et Mme Jules Gérardy et leurs trois fils, de Transcona, visitaient Mme C. Gérardy, le 1er décembre.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à M. Ovide Landry, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le début de décembre, et à M. Antoine Vandepoele, qui est à l'hôpital de Dauphin, ayant subi une opération aux yeux le 8 décembre.

Va-et-vient

M. et Mme E. Soucy, accompagnés de Mme E. Roussin et MM. Germain Moriaux et Teddy Roussin, sont allés à Brandon, le 6 décembre, y visiter Mme G. Moriaux qui est patiente à cet hôpital.

M. et Mme Georges Casavant, accompagnés de Mmes Eugène Neault et Ludger Soucy, se rendirent à Ninette, le 5 décembre, pour visiter Mme Gordon Beaulieu et M. L. Neault, patients à ce sanatorium. Ils ont soupé au presbytère de Dunrea avec M. l'abbé C. Vachon, curé, et Mlle B. Langlois. Mme Neault rendit visite à Mme L. Neault, de Dunrea.

Mme Albert Delaurier a passé une semaine à Saskatoon où son mari travaille.

MM. Louis Verhaeghe et B. Casavant sont partis en Alberta, espérant trouver un emploi.

M. et Mme Jules Leperre et leur fils, Robert, ont rendu visite à M. et Mme Peter Bilous et leur famille, de Neepawa, le 6 décembre.

M. et Mme Alvin Archer, de Dauphin, visitèrent M. et Mme J. Leperre, la semaine dernière.

M. Joey Verhaeghe, qui était employé à Pine River, est maintenant de retour à son foyer.

Assemblée

Les Chevaliers de l'Autel de Ste-Amélie ont tenu une réunion le dimanche 6 décembre, à 2 h. p.m. Arthur Gagnon présidait et Emile Corbel lut les minutes de l'assemblée précédente. Terry Vandenbosch, trésorier, donna son rapport.

On décida que chaque Chevalier de l'Autel ferait une petite crèche de Noël, qui sera jugée lors de la réunion de Noël qui aura lieu le 27 décembre.

On joua aussi quelques parties de bingo avant de se séparer. Tous sont invités au bingo qui aura lieu le dimanche 13 décembre au soubassement de l'église, à 8 h. p.m.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 2 décembre chez Mme Gérard Verhaeghe. M. l'abbé A. Gervais, curé, dirigea les prières d'ouverture et, après les procédures habituelles, on décida de commander douze copies traitant de la justice scolaire.

Il fut aussi résolu d'acheter des cadeaux de Noël pour les personnes recluses et que la prochaine réunion aurait lieu le 6 février. Mmes M. Leperre et R. Gagnon furent aussi choisies pour s'occuper du goûter pour la réunion des Chevaliers de l'Autel le 27 décembre.

M. le curé expliqua le nouveau règlement du jeûne eucharistique et les différents changements liturgiques. Mme Agnès Vandenbosch termina l'assemblée et on récita les prières finales.

Merci à Mmes Mary Leperre et Lucille Gagnon pour le délicieux goûter et à Mme Georgette Verhaeghe pour son hospitalité.

Le Canada cherche à accroître son commerce avec la France

OTTAWA — La France se place au quatrième rang parmi les grandes nations commerciales dans le monde. Le Canada est cinquième. Mais pourquoi y a-t-il si peu de commerce entre ces deux pays? La France n'achète pas un pour cent de toutes les exportations canadiennes et elle fournit un pourcentage encore moindre de toutes les importations au Canada.

Quelle que soit la raison de cette situation, pour le moins déconcertante selon des experts, le ministère du commerce indique qu'on sait maintenant ce qu'il faut faire pour accroître les ventes en France, dont les possibilités d'achat sont de plus en plus grandes.

Un moyen consiste à faire plus d'efforts pour augmenter les ventes directes en France.

Là, cependant, où les possibilités paraissent les meilleures, c'est dans le domaine des investissements. Cela paraît même l'unique domaine dans lequel il est possible de réaliser une expansion d'envergure du commerce entre les deux pays.

Ceci présuppose notamment, la participation d'intérêts canadiens à des entreprises françaises sur le territoire français et vice versa. Le but de cette coopération réciproque est un échange d'équipement et de techniques dans l'industrie manufacturière.

"C'est dans le domaine de la technologie que doivent se baser de plus en plus les espoirs d'expansion commerciale sur une longue échelle", écrit M. R. Cambell Smith, représentant canadien pour les affaires commerciales et économiques à Paris, dans le journal "Commerce" du ministère du Commerce.

"On doit adjoindre cette nouvelle dimension à nos relations commerciales", précise-t-il.

M. Smith indique que la prospérité économique de la France qui apporte avec elle une confiance renouvelée dans les affaires et une abolition rapide des barrières tarifaires au sein du Marché commun, a créé en France une plus grande disponibilité à l'adaptation aux conditions posées par la concurrence.

On a exploité de nouvelles techniques. On a modernisé et amélioré des usines. Des idées et des méthodes plus efficaces ont été appliquées. Un intérêt avide pour l'automation et la mécanisation s'est créé.

"Le climat psychologique en France est favorable aux transactions commerciales avec le Canada", a soutenu M. Smith.

Il a signalé qu'au moins deux grandes sociétés canadiennes ont jusqu'à maintenant formé des consortiums avec des entreprises. Elles ont obtenu des résultats très encourageants, permettant ainsi à d'autres compagnies canadiennes de pénétrer sur le marché français.

Les exportations canadiennes en France l'an dernier ont atteint $63,400,000. Ces exportations se composaient notamment de blé, de plastique, de caoutchouc synthétique, d'amiante, de bois de pâte à papier, de cuivre et quelques produits manufacturés. On s'attend que la valeur de ces exportations augmente cette année à $73 millions. Les importations de la France au Canada ont atteint l'an dernier $58,200,000.

La délégation commerciale à Paris indique que les produits susceptibles de s'écouler le mieux en France sont des objets de cuir, certains produits chimiques, des congélateurs, des appareils de réfrigération commerciale, des instruments de communication, de l'équipement de nettoyage commercial, des appareils électroniques, des chalets préfabriqués et des jouets.

Record de sécurité établi au moulin de Pine Falls

PINE FALLS — Le moulin de papier-journal de Manitoba Paper Company, Limited, à Pine Falls, a atteint l'objectif si recherché, cependant si rare — 1,000,000 heures de travail sans un seul accident occasionnant du temps perdu.

La compagnie, filiale d'Abitibi Power & Paper Company, Limited, a marqué ce beau chiffre rond le 10 novembre, ce qui signifie 479 jours sans accident ou aucun temps perdu par accident depuis le 22 juillet 1963.

Le moulin emploie environ 450 hommes et la marque atteinte est l'équivalent d'une personne ayant travaillé avec sécurité pour presque 500 ans.

Le gérant du moulin, Newman McLenaghan, réclame que son équipe n'a aucun secret pour éviter les accidents et qu'ils n'en avaient pas besoin pour atteindre ce but. Il a fait remarquer que tous — contremaîtres, chefs d'ateliers, représentants d'unions et employés — furent engagés dans un effort complet grâce à un programme bien organisé et soigneusement suivi.

Le contremaître est le pivot et chez Manitoba Paper chaque contremaître parle de sécurité avec un homme au moins chaque jour et il y a environ 500 causeries de sécurité par mois.

Au moyen d'inspections, rapports, assemblées de sécurité et revues des méthodes et du progrès, les employés sont assurés que tout hasard disparaîtra et que toutes habitudes dangereuses au travail seront corrigées.

Manitoba Paper Company, Limited, à Pine Falls, est située à environ 85 milles au nord-est de Winnipeg sur la rivière Winnipeg et le papier-journal se vend au Manitoba, en Saskatchewan et au centre des Etats-Unis.





Assemblée annuelle du CCM

La coopération contribue au réveil économique du Canada français actuel

La semaine dernière, parut dans ce journal un substantiel résumé des divers rapports présentés dans la soirée du 2 décembre à l'hôtel Marion, au cours de la 18e assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba, sous la présidence de M. Arthur Barnabé, de Letellier. Mais avant l'assemblée avait eu lieu un grand banquet auquel prirent part les quelque 130 coopérateurs venus de tous les coins du Manitoba français. On remarquait à la table d'honneur le président du CCM, l'aumônier diocésain des mouvements coopératifs, le conférencier invité, deux représentants de CKSB et de La Liberté et le Patriote, les deux inspecteurs franco-manitobains des Caisses Populaires, des membres du bureau de direction du CCM, le président de la Centrale des Caisses Populaires, quelques gérants de Caisses Populaires, des dames, etc. M. Olivier Beaudette, assistant-propagandiste du CCM, agissait comme maître de cérémonies.

A la fin du banquet, M. René Toupin, secrétaire-propagandiste du CCM, présenta aux convives M. Gérald Barbin, directeur de l'Institut Coopératif Desjardins, de Lévis, Qué., qui annonça tout de suite qu'il n'entendait pas "apprendre du nouveau à des coopérateurs convaincus et actifs qui connaissent tous les rouages des coopératives et des Caisses Populaires, et y adaptent leur action". Mais voué par fonction à s'occuper de coopération "au niveau de l'éducation", il veut tout simplement "causer de pensées qui hantent mon esprit et que je veux partager avec vous".

Penser pour agir

Or, la pensée majeure qui le préoccupe c'est que la majorité de nos jours ont peur de penser, car penser c'est fatigant, énervant, et ça oblige d'agir en conséquence, non seulement sur le plan personnel, mais aussi communautaire. Combien hélas! préfèrent se bercer béatement, regarder passivement leurs programmes de télévision . . . sans saisir qu'aujourd'hui il est essentiel de penser pour comprendre le monde où nous vivons, pour se défendre d'être de simples jouets entre les mains d'une minorité agissante.

C'est justement ce qu'ont compris des Canadiens français du Québec qui créent un climat d'effervescence autour d'eux, font naître un ordre nouveau chez eux, donnent à leur société une dimension humaine et universelle, nourrissent une conscience sociale qui défend à chacun de se contenter de "sa" Caisse Populaire, de "sa" Ligue du Sacré-Coeur, de "ses" Dames de Ste-Anne. Au "chacun son affaire" ils substituent leur grande découverte de l'interdépendance des uns des autres. Au lieu de se contenter de survivre au milieu des adversités et trahisons, ils veulent vivre intensément leur mission en Amérique du Nord. Aussi ils construisent des institutions valables en soi, bien faites, dignes de leur être national.

Cette volonté de vie ardente se manifeste particulièrement, précise l'orateur, sur le plan économico-social, par un esprit qui a donné naissance à de fortes institutions coopératives. En cela ils échappent à deux difficultés sociales qui sont les causes de tant de problèmes actuels: premièrement, ils ne tombent pas dans l'infantilisme des masses populaires qui ne pensent pas, qui se laissent manoeuvrer par le petit nombre (que se soit dans le monde du travail, du sport, de la publicité à outrance); deuxièmement, ils ne se laissent pas contrôler par les technocrates qui détiennent une trop lourde part du pouvoir social, politique, économique.

Les corps intermédiaires

Ils ont donc compris que pour échapper à ce double danger, pour que la masse participe à l'organisation sociale et économique de la société, pour qu'elle se fasse entendre, qu'il fallait organiser des corps intermédiaires suffisamment forts et attrayants pour inviter le petit peuple à travailler à son propre niveau. Par exemple les Caisses Populaires, l'Assurance-Vie Desjardins avec son plan familial qui protège "vos enfants" sont aujourd'hui des outils de première valeur. Au sein de ces organisations coopératives du Canada français on parle, on sent, on agit ensemble, officiers et sociétaires. Ce sont là des associations de personnes, où il n'est pas tant question d'un actif de plusieurs millions de dollars et de profits annuels, que de personnes s'entraidant, se rencontrant, travaillant, cherchant ensemble les meilleurs moyens d'épanouissement du milieu. Donc il n'est pas d'abord question d'argent, mais de services. Donc il ne s'agit pas tant du bien de tel ou tel, mais des besoins de tous. Donc il n'y a pas lutte entre dirigeants et dirigés, mais bel et bien un merveilleux esprit d'équipe qui tend vers un même but directeurs, gérants et membres.

M. Barbin s'arrêta ici dans son envolée oratoire. Vraiment, depuis quelques minutes il avait tracé devant ses auditeurs attentifs un tableau saisissant du rôle social et économique que peuvent jouer les petites gens, c'est-à-dire eux-mêmes directeurs, gérants, membres d'humbles Caisses Populaires dans les villes et villages franco-manitobains. C'est vrai que l'orateur, ne disposant que de quelques brèves minutes, devait sans cesse briser ses élans, mettre un frein à ses grandes visions, diminuer la chaleur intense de ses convictions, mais il avait déjà gagné son auditoire à sa pensée, à ses convictions, à son idéal d'éducateur.

Mais voilà que maintenant il s'adresse à eux de façon encore plus personnelle: "Mes chers amis, soyez convaincus que vos petites Caisses Populaires ne sont pas seules. La preuve, je suis ici ce soir, et d'autres y sont avec moi, dont les grands responsables du mouvement Desjardins. Nous vous regardons agir et nous vous admirons . . . Puissiez-vous un jour venir à l'Institut Coopératif Desjardins où vous prendriez encore davantage conscience que vous n'êtes pas seuls, où vous apprendriez à enrichir plus profondément votre esprit de travail d'équipe. Car chez nous on n'enseigne pas tant les grands principes abstraits, "un homme un vote" par exemple, mais on apprend à écouter, à accepter l'autre, on saisit le vrai objectif commun de toute une nation, la nation canadienne-française dont vous et moi faisons partie.

Un stage à l'Institut

"Continuons tous de lire, de discuter, d'étudier, de travailler ensemble. Ne soyons pas de ceux qui se bercent et ne veulent rien comprendre. Soyons de ceux qui se grattent la tête et cherchent comment ça marche en politique, en économie, en coopération. Comptez sur nous pour vous aider à perfectionner vos méthodes actives de travail d'équipe. Puissent vos gérants de Caisses venir faire un stage à l'Institut Desjardins où se multiplient les stagiaires de tout le Canada français, des autres pays, spécialement de pays en voie de développement. En même temps vous nous apporterez les fruits de votre propre expérience. Car votre force est la nôtre, notre force est la vôtre. Merci."

M. Barnabé remercia l'orateur, au nom de tous ceux qui venaient de l'écouter avec attention et émotion et de l'applaudir frénétiquement. Puis on procéda à la deuxième partie de la soirée, l'assemblée annuelle proprement dite . . . au cours de laquelle on revint souvent sur tel ou tel point soulevé par M. Barbin, particulièrement ce besoin de travail en équipe et ce rejet de toute passivité. Pas surprenant que la réunion ait été vivante, intéressante, enrichissante.

Sans revenir sur les rapports publiés en résumé la semaine dernière, disons ici que des membres de l'auditoire ont soulevé de façon toute particulière les points suivants au cours de la soirée: 1) que soient précisées les conditions nécessaires pour que tel candidat mérite la décoration de l'Ordre du Mérite Coopératif du Manitoba: travail de recherche et de précision confié aux directeurs qui, en retour, réclament les suggestions des membres des Caisses Populaires; 2) l'Institut Coopératif Desjardins ne peut assurer des cours par correspondance, car son enseignement est de nature non académique, mais il importe de savoir si le service d'outre-frontières du ministère québécois des Affaires culturelles ne pourrait pas fournir des bourses spéciales pour assurer à certains coopérateurs franco-manitobains un stage particulier à Lévis; 3) qu'on fasse connaître aux Caisses Populaires non membres du CCM sa nouvelle méthode de cotisation, et qu'on continue à mettre en pratique cette méthode d'approche qui, par exemple, a ramené La Salle au sein de l'association; 4) que chacun prenne les moyens susceptibles de le tenir au courant du mémoire de la Commission Porter et des réactions constructives du mouvement coopératif national, québécois, franco-manitobain; 5) que les méthodes des concours du CCM ne soient pas changées, mais qu'on organise tel ou tel concours différent sur le plan local.

Deux courts messages

L'assemblée se termina par deux courts messages. M. Barbin dit publiquement ses impressions de la soirée: tout se passe rondement, sans pour autant nier à des membres individuels la chance d'une participation active; on accepte les suggestions du comité de nomination, sans nécessairement refuser l'occasion d'une authentique élection; un vétéran ne craint pas de céder sa place à de plus jeunes, ce qui est la preuve par excellence d'un véritable esprit coopératif; enfin, le comité de direction s'enrichit d'une présence féminine, qui ne peut que favoriser davantage le bien-être économique des familles des membres du mouvement. "N'ayant pas de conseils à vous donner, étant plutôt venu ici pour apprendre, je vous assure que je n'ai pas perdu mon temps parmi vous, conclut M. Barbin. Je reviendrai sûrement vous voir de nouveau, mais j'espère aussi vous voir dans l'Est, à l'Institut Coopératif Desjardins. Au cours d'échanges d'expériences à Lévis, vous découvrirez comme moi que la même qualité de l'esprit coopératif règne ici et chez nous."

M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier, conclut la soirée en se défendant d'être juge ou prophète. Sans vouloir juger l'année 1963-64, il se dit convaincu toutefois que l'assemblée qui venait d'avoir lieu prouvait éloquemment qu'il s'était beaucoup fait dans chaque paroisse au cours des derniers douze mois. Constatation encourageante d'un travail merveilleux au plan local. Et puis, sans poser au prophète pour l'année 1964-65, il se dit assuré que le message de M. Barbin allait pousser tous et chacun des coopérateurs franco-manitobains à se placer parmi ceux qui pensent pour agir, et non parmi ceux qui se bercent béatement et ne font rien. Enfin, conclut M. l'abbé St-Laurent, tous seront fiers d'agir en équipe, au sein d'organismes unissant des personnes humaines qui visent aux services et non aux profits, qui solutionnent leurs problèmes avec bonne volonté et dans l'unité.

On ne pouvait mieux conclure cette soirée. Ces paroles furent reçues avec attention, mais surtout avec le désir de les mettre en pratique quotidiennement. La 19e assemblée annuelle le prouvera certainement.

• • •

Cette photo fut prise pendant le discours prononcé par M. Gérard Barbin, directeur de l'Institut Coopératif Desjardins à Lévis, Qué., lors du banquet qui précéda la 18e assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba à l'hôtel Marion le mercredi soir 2 décembre dernier. De gauche à droite, l'on voit M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier diocésain des mouvements coopératifs, M. Arthur Barnabé, président du CCM, M. Barbin, orateur invité, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef de "La Liberté et le Patriote", M. Guy de Margerie, président de la Centrale des Caisses Populaires, M. Pierre-A. Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba. (Photo O. Beaudette)

Présences

Fannystelle: M. l'abbé A.-J. St-Laurent, aumônier.
Mariapolis: D. Burley.
La Broquerie: M. et Mme Eloi Gagnon, M. et Mme Louis Laurencelle.
St-Lazare: Armand Guenette, A. Huberdeau.
Ste-Marie: G. Mignot.
St-Léon: Mme C. George, Edgar Rondeau, M. l'abbé Réginald Prescott, curé, Mlle Y. Tremblay, A. Grenier, B. Martel.
CKSB: M. Etienne Bohémier.
St-Jean-Baptiste: Siméon Marion, M. et Mme Gérard Dupuis, Léo Sabourin, M. et Mme Ant. Sabourin, M. et Mme Alphonse Beaudette, M. et Mme Nestor Lafond.
St-Boniface: Raymond Bernier, M. et Mme Pierre-A. Frossais, M. l'abbé Lucien Roy, A. Allaire, Maurice Labelle, Joseph Chabalier, Maurice Therrien, Lucien Guenette, Denis Chénier, M. et Mme L. Laurin, Jos. Robitaille, Aurèle Desaulniers, Jean-Louis Hébert, R. Lavergne, G. Bérubé, J.-E. St-Hilaire, M. et Mme Maurice Lussier, M. et Mme Mathias Gagnon, M. et Mme J.-C. Dupuis, M. et Mme P. McCarthy, M. et Mme René Simard, Roland Gervais, Gabriel Dufault, René Rottiers, Maurice Gauthier, M. et Mme M. Duhamel, J.-E. Beaulieu, M. et Mme Georges Forest, M. et Mme Roger Sabourin, M. et Mme Alexis Gendron.
Lorette: M. et Mme G. P. Schreyer, M. l'abbé E. Fontaine, curé.
Letellier: Joseph Dupuis, Arthur Barnabé.
La Liberté et le Patriote: Père Roméo Bédard, O.M.I.
Ste-Elisabeth: M. et Mme Lionel Lussier, M. et Mme Rosaire Dupuis.
Ste-Anne-des-Chênes: M. et Mme Louis Champagne.
Ile-de-Chênes: Athanase d'Auteuil, René Trudeau, J. Demarcke.
Transcona: M. et Mme Guy de Margerie, E. Grégoire.
Co-op Union of Manitoba: Mme Gisèle Lévy.
Winnipeg: Maurice Baissier, Mme A. Comeault, Maurice Lamoureux, R.-A.-L. Mercier, Norbert Pelland, Léo Fontaine, M. et Mme R. Gauthier.
Elie: P.-E. Desilets, Léo Alarie, Oris Aquin.
Richer: Antonio Chaput, M. l'abbé Pierre Gagné, curé.
Sts-Martyrs-Canadiens: M. l'abbé Roland Bélanger, curé.
South Junction: M. et Mme Georges Gagnon.
St-Adolphe: Auguste Lagassé, J.-A. Leclerc, Chas. Kosman, Henriette Leclerc, David Milette, Richard Lagassé.
St-Malo: Germain Gosselin, Gilles Hébert.
St-François-Xavier: Thérèse Allard.
St-Joseph: Marcel Fillion, Paul Damphousse, Bernard Sarrasin, Lionel Parent.
St-Pierre-Jolys: M. J. Gagnon, René Mulaire.
Otterburne: Roger Gobeil.
La Salle: René Toupin, Paul Vauriot.
St-Eustache: M. et Mme Olivier Beaudette.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraître cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

Dunrea

Célébrations

Mme Marc Souyri fut l'objet d'une démonstration amicale, le jeudi 3 décembre, à l'occasion de son 82e anniversaire de naissance. Avec les voeux d'usage et les cartes de souhaits, il fut offert à l'héroïne du jour de nombreux souvenirs qu'elle reçut avec son sourire habituel, prouvant le plaisir qu'elle ressentait en si bonne compagnie.

L'après-midi se passa rapidement en joyeuses causeries et un succulent goûter servi gentiment par Mmes Norbert Carney et Joseph Souyri termina la joyeuse réunion. Toutes les amies se séparèrent après s'être donné rendez-vous pour le 83e anniversaire!

La célébration se continua le 6 décembre alors qu'un dîner préparé par Mme N. Carney fut servi à la demeure de la grand-maman Souyri à une trentaine de parents et d'amis, enfants et petits-enfants venus lui offrir leurs hommages, ainsi que de jolis cadeaux, y compris un bouquet de corsage de roses naturelles.

La vénérable aïeule fut comblée et entourée de l'affection de ses enfants et de plusieurs amis du voisinage. Sont venus de Winnipeg et St-Boniface: MM. et Mmes Frank Tervoort et Peter Carney, Mlle Diane Carney et M. Benoit Souyri; de Swan Lake, M. et Mme Albert Girardin et M. Gérard Gaboury; de Brandon, Mme Marie Gamache et ses deux fils; de Belmont, M. Kazor.

Tous firent honneur au festin et la journée s'écoula au milieu d'une gaîté communicative. Il ne manquait pour prendre part aux agapes familiales qu'un fils, Louis, qui demeure en Colombie-Britannique.

Une autre amie, Mme Pierre Aubin, eut aussi son anniversaire de naissance fêté le jeudi 26 novembre; plusieurs dames s'étaient alors donné rendez-vous à sa demeure pour lui offrir avec les souhaits usuels, plusieurs cadeaux. La joyeuse réunion se termina par un bon goûter, y compris le gâteau de fête garni de minuscules chandelles, le tout servi par Mmes Oliva Boulet et N. Carney.

Visiteurs

D'autres personnes venant de Ste-Amélie, M. et Mme Georges Casavant, visitèrent leur fille, Mme Gordon Beaulieu, patiente au sanatorium de Ninette; ils étaient accompagnés de Mme Eugène Nault, qui venait voir son fils, Lucien, aussi au sanatorium, et de Mme Ludger Soucy. Toutes ces personnes vinrent saluer leur ancien curé, M. l'abbé C. Vachon, ainsi que Mlle B. Langlois, et prirent le souper au presbytère.

Le sénateur Pouliot rappelle son passé

par James Nelson

OTTAWA — "Félicitations, sénateur."

"Merci, mais j'ai aussi besoin de sympathie."

Tels furent les premiers mots échangés lors d'une interview d'une heure avec le sénateur Jean-François Pouliot, libéral, Québec, dont 31 ans en qualité de député et neuf à titre de sénateur.

Entouré de ses albums de coupures et de photos qui s'étendent à plus de la durée d'une existence ordinaire dans le domaine politique, le sénateur, qui fut tant d'années député de Témiscouata, confie qu'il a toujours mis l'amitié au-dessus de la politique.

"C'est la raison pour laquelle je ne suis pas séparatiste. Quand on a vécu sous le même toit pendant tant d'années au milieu de collègues avec lesquels j'ai pu différer d'avis, se noue une amitié que rien ne saurait briser."

Lors de son élection pour la première fois à la Chambre des Communes, le 1er décembre 1924, à l'âge de 34 ans, il devenait le représentant de la quatrième génération de sa famille à siéger au parlement canadien et à ce qui l'avait précédé, l'Assemblée Législative du Bas-Canada à Québec. Son grand-père Louis Bertrand, fit partie du parlement du Québec antérieur à la Confédération. Il vota un jour contre la confédération.

Son idéal

Dans l'arène politique, le sénateur Pouliot affirme avoir toujours combattu pour la vérité, la justice et l'équité.

"Il est bien difficile de faire triompher la vérité dans quelque pays que ce soit. C'est pourquoi je me suis consacré aux recherches légales. Tout le monde parle de sécurité sociale mais personne ne parle de sécurité légale et répugne à invoquer les principes fondamentaux qui devraient constituer la base de toute société organisée."

En sa qualité de légiste, après avoir pratiqué le droit général pendant dix ans, le sénateur Pouliot publia plusieurs volumes de droit municipal et de droit administratif paroissial, qui font autorité.

C'est une oeuvre dont il se dit fier. Mais le courage dont il fit preuve au cours de son mandat comme député, courage qu'il a continué à manifester depuis son élévation au sénat, ne l'a jamais quitté.

Plus fort

"Je m'y prends d'abord en douce mais si cela ne réussit pas je parle plus fort. On me croit fâché mais on ne comprend pas que parfois je suis indigné . . .

"Un individu à la face longue ne remportera jamais une élection. Comme l'a si bien dit Cicéron, un trait d'esprit aura plus d'effet auprès d'un juge qu'une longue argumentation".

Comme politicien, le sénateur estime avoir constamment pratiqué le "libéralisme coopératif".

"Je donne toujours le bénéfice du doute à mon parti lorsque ma conscience me permet de le faire. Mais de fait, je suis radical."

Il rompit ses premières lances dans l'arène politique en 1917 lorsqu'il porta la parole à la même tribune que Joseph-Edouard Caron, alors ministre de l'Agriculture pour le Québec, qui cherchait à l'éviter. Il réussit finalement à attirer l'attention de la foule et osa dire qu'un ministre est tout simplement le serviteur du peuple. Ainsi il pouvait dire au ministre: "Apportez-moi mes caoutchoucs."

Le jeune Pouliot

M. Caron fit observer que seuls les jeunes appuyaient le jeune Pouliot. Un vieux maçon qui se trouvait dans la foule souleva son chapeau et pointant son crâne chauve cria: "Regardez-moi et constatez s'il n'y a que les jeunes pour soutenir M. Pouliot".

Au cours de sa première campagne électorale, un ami persuada les observateurs de ne pas lui faire d'opposition pour la raison qu'il ne s'agissait que d'une élection partielle qui serait suivie d'une élection générale en deça d'une année.

"Les conservateurs à tous crins votèrent pour moi parce qu'ils avaient la certitude que mon mandat ne durerait qu'une année. Il y a de cela 40 ans maintenant".

Il compte des amis intimes parmi les députés conservateurs, notamment M. T. L. Tommy Church, John R. MacNicol, de Toronto, et Gordon Graydon, de Brampton, Ontario, tous morts maintenant. Il tenait pour amis les anciens premiers ministres conservateurs Arthur Meighen et R. B. Bennett mais il leur fit une lutte ardue sur les questions politiques.

Il combattit son propre parti. Il traversa le parquet de la Chambre pour aller siéger comme indépendant avec l'opposition contre le gouvernement libéral de Mackenzie King à propos de la conscription en 1944. Néanmoins, l'année suivante, M. King prenait l'initiative de se rendre à Rivière-du-Loup pour parler en sa faveur à l'élection générale de 1945.

Progrès possible avec la constitution actuelle

MONTREAL — Selon M. Raymond Dupuis, ce n'est pas en restreignant nos activités à une seule province ou à des besoins locaux que nous progresserons sur le plan économique, et il serait peut-être imprudent de vouloir tout refaire du point de vue constitutionnel quand on n'a pas encore su tirer parti de ce qui était déjà à notre portée. Il estime que les quelques objectifs déjà partiellement atteints par le Québec montrent que dans les cadres constitutionnels actuels les perspectives de progrès sont grandes.

L'ancien président national de la Chambre de Commerce du Canada, a déclaré également qu'il fallait pour réaliser une croissance économique valable au Canada une motivation positive, appuyée sur la compétence et la volonté de travail.

M. Dupuis, au cours d'une causerie devant le Canadian Progress Club, a écarté l'approche négative de ceux qui "jettent sciemment le discrédit d'une façon injustifiée sur les "complexes" de base de la nation.

"S'il en rongent les structures par des appels plus ou moins dissimulés à la critique destructive, au pessimisme, à la division des groupes ethniques, au mépris et à la révolte, s'ils rejettent en bloc les institutions établies, ils sont comme des corps étrangers dans le mécanisme socio-économique et ils peuvent s'attendre à en être rejetés."

M. Dupuis a exprimé la crainte qu'à l'époque actuelle, sous prétexte d'évolution, on sème la révolution en certains milieux.

"Mais je crois bien, d'autre part, que le peuple canadien et le peuple canadien-français, saura de plus en plus faire la distinction entre les agitateurs et les hommes d'action."

En affaires, selon le conférencier, la confiance est essentielle à l'esprit d'initiative et au succès. Dans les cadres constitutionnels de notre pays, il doit régner une atmosphère de collaboration, de bonne entente, favorable aux discussions qui amèneront les changements nécessaires.

Navires atomiques français

Le prototype à terre de réacteur nucléaire pour sous-marin, construit par le Commissariat à l'Energie Atomique au Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache, a divergé pour la première fois le 14 août 1964 aux conditions nominales de température et de pression.

Le foncitonnement en autonomie, le réacteur fournissant la puissance nécessaire au fonctionnement de ses auxiliaires, a été acquis le 20 août.

L'installation a atteint la puissance prévue le 24 août.

La construction et la mise en marche de ce prototype ont été réalisées dans les délais et selon les devis prévus en 1960.

Cette réalisation constitue pour la France un progrès décisif dans le domaine de la propulsion des navires par l'énergie nucléaire.

Elle représente également une étape importante dans la réalisation des trois sous-marins nucléaires qui doivent équiper la flotte française dans les années prochaines.

Les problèmes proprement nucléaires étaient nouveaux pour les techniciens français qui se sont spécialisés dans les piles à uranium naturel, alors que les réacteurs de submersibles brûlent de l'uranium très enrichi. Il s'agissait, de plus, de concevoir une véritable pile atomique d'une sécurité et d'une solidité absolues et n'occupant qu'un volume extrêmement réduit. Le comité de liaison marine-commissariat à l'énergie atomique, responsable du projet, décida de procéder par étapes.

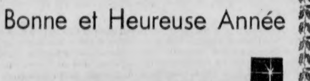
Il va falloir maintenant poursuivre les essais du réacteur en lui imposant notamment les contraintes, chocs ou tangages, auxquels il sera soumis en mer. En même temps, le submersible expérimental "Gymnote", lancé au printemps, permet d'étudier les problèmes maritimes et d'armement.

Si quelqu'un dit: "J'aime Dieu" et qu'il déteste son frère, c'est un menteur. (I Jn 4, 20)











La Broquerie

Partie de cartes

Le dimanche 22 novembre, à l'école secondaire, avait lieu une partie de cartes organisée par les jeunes de la Relève. M. Paul Mireault, président du Conseil Etudiant, agissait comme maître de cérémonies. Le prix d'entrée fut remporté par Mlle Denise Choiselat; le prix au tirage, par M. Laurent Jolicoeur. Il y eut bingo, goûter et encan, tandis qu'à l'entrée de la salle on pouvait se procurer à bas prix de très jolis objets.

Le programme récréatif comportait des surprises, disons du sensationnel! Tout d'abord l'apparition des "Castors", un choeur de jeunes amateurs dont les voix bien rythmées soutenues par un orchestre enjoué exécuta le chant "Vous permettez, Monsieur". Mlle Lucille Bohémier dirigeait le chant qui valut un rappel et même un enregistrement par les représentants de CKSB. Cette mélodie passa sur les ondes le lendemain. Merci à M. et Mme Christian Leroy.

Mais l'émotion fut à son comble lorsque des jeunes de la J.E.C., légers comme des cerfs, bondirent à tour de rôle dans la salle pour accomplir, sous la direction de M. Pierre Laurencelle, instituteur, une exhibition de gymnastique. Il serait long de décrire les divers exercices. Disons seulement que cette série de prouesses fut exécutée avec grande souplesse et crânerie. Quelques-uns poussèrent la hardiesse jusqu'à franchir au sein des ténèbres un circuit embrasé!

Bravo les jeunes. Continuez à déployer vos forces dans des amusements sains et formateurs d'énergie. Surtout conservez votre ambition d'atteindre noblement votre but, même s'il faut se lancer à travers feu et flammes.

Félicitations aux instituteurs et aux membres de la Relève, de même qu'à tous ceux qui ont contribué au succès de cette intéressante soirée.

Convalescence

Mme Alfred Champagne, de Saskatoon, a passé dernièrement quelques semaines en convalescence chez ses parents, M. et Mme Elas Gauthier. Elle repartait en compagnie de son mari, le 23 novembre. Tous deux étaient présents au mariage du frère de Mme Champagne, M. Adélard Gauthier, qui épousait Mlle May-Renée Connelly, à St-Boniface, le 21 novembre.

St-Jean-Baptiste

Noces d'argent

Le samedi 28 novembre, M. et Mme Aimé Barnabé fêtaient leur 25e anniversaire de mariage. Il y eut d'abord un souper de famille, et les jubilaires se rendirent à la salle paroissiale où parents et amis étaient réunis pour se réjouir avec eux.

Le maître de cérémonies, M. Florent Bisson, félicita les héros du jour après quoi il demanda à Raymond d'exprimer les voeux de la famille dans une adresse bien présentée. Gisèle, entourée de ses frères et soeurs, offrit ensuite un bouquet à sa chère maman.

M. Bisson s'empressa alors de féliciter cette belle famille pour les nombreux services rendus à la paroisse surtout par M. Barnabé qui est membre de plusieurs organisations paroissiales.

Enfin, les jubilaires eux-mêmes exprimèrent leur joie de rencontrer un si grand nombre de parents et amis à cette belle soirée où tous s'amusèrent gaiement au son d'une musique entraînante.



M. Alphonse Fournier, de La Broquerie, propriétaire de ce camion-moulin moderne, livraison par camion (qui offre aux fermiers de La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre - Jolys, Steinbach, Grunthal et Kleefeld, une moulée mélangée et préparée sur la ferme pour tout genre d'animaux), présente à tous ses clients ses meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une Heureuse Nouvelle Année. A M. Alphonse Fournier (tél.: HA 4-5322) se joignent les autres hommes d'affaires de La Broquerie pour offrir eux aussi leurs meilleurs souhaits: Agent North Star, Albert Vielfaure, tél.: HA 4-5373; **Caisse Populaire,** Eloi Gagnon, tél.: HA 4-5238; **Epicerie, confiserie, assurance,** Arthur Boily, tél.: HA 4-5281; **Garage La Broquerie,** Aimé Gauthier, propriétaire, tél.: HA 4-5425; **Hôtel,** M. et Mme W. Turenne, propritaires, tél.: HA 4-5302; **Laiterie coopérative (Feed Mill),** Aimé Charrière, gérant, tél.: HA 4-5328; **Miel pur,** Jean-Marie Mulaire, tél.: HA 4-5245; **Salon de Beauté Florence,** tél.: HA 4-5362; **Taxi,** Arthur Balcaen, tél.: HA 4-5321; **Trasfert,** Gérard Tétrault, tél.: HA 4-5312.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Evénement heureux chez le personnel

Depuis quelques jours, M. Raymond Thuot, un de nos deux dévoués professeurs laïques, est l'heureux père d'un beau garçon qui a reçu au baptême le nom de Ronald. Nous nous réjouissons avec vous, M. Thuot, de cet événement.

A l'hôpital

Le R. F. Réal St-Pierre, C.-S.V., notre infirmier, a dû être hospitalisé pendant quelques jours à la suite d'une infection de l'oreille. Son absence a été grandement remarquée à l'infirmerie, à la sacristie et au dortoir, les trois principaux endroits où son zèle le fait se dépenser quotidiennement.

Trophées

Nous avions passé sous silence, bien involontairement, une amélioration et même deux, qui ont modifié le coup d'oeil du gymnase du collège. Tout d'abord, quatre tableaux mobiles circulant de haut en bas sur les murs de côté permettent d'écrire à portée de la main et de mettre les écrits à portée de la vue de tous en un rien de temps. La symétrie de leur disposition en elle-même est agréable.

Puis vient le morceau important, une espèce de reliquaire, si l'on considère la vénération avec laquelle on traite les trophées qu'il contient. Ce meuble, fini en beau bois verni, garni de vitres coulissantes en avant, tapissé de soie rouge vin et éclairé intérieurement par une série de tubes fluorescents, attire l'attention dès qu'on pénètre dans la salle. Bien installée sur les cases, cette montre étale aux yeux les trophées mérités au cours des années passées et semble attiser chez tous le désir de conserver ceux qui seront à défendre cette année.

Revue et examens

Avec les vacances de Noël reviennent les périodes un peu moins désirées de la revue du premier semestre et des examens. Périodes nécessaires toutefois pour faire le point au beau milieu d'une année afin de s'assurer qu'on est bien parti, qu'on est sur la bonne voie et qu'on s'achemine sûrement vers un succès à la fin de l'année.

La majorité recevront cette confirmation. Les autres auront le temps de s'aiguiller de nouveau, de se renflouer si nécessaire dans le but de ne pas manquer le port. Un naufrage même partiel est toujours désavantageux.

Tout le personnel du collège souhaite aux élèves le meilleur succès possible dans leurs examens afin de pouvoir passer des Fêtes agréables et reposantes.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraitre cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION...

Ste-Agathe

Shower

Malgré le froid intense qu'il faisait le mercredi soir 2 décembre, quelque cinquante dames et demoiselles venaient offrir souhaits et cadeaux utiles à Mlle Claudette Malo à la salle des vétérans, à l'occasion de son mariage le 5 décembre.

L'héroïne de la fête désire remercier toutes et chacune pour la belle soirée et les assure que les cadeaux si appréciés lui rappelleront au cours des années l'affabilité de celles qui lui en firent don.

Mariage

Le samedi 5 décembre avait lieu le mariage de Mlle Claudette Malo à M. Maurice Péloquin à St-Malo. Les mariés et les demoiselles d'honneur, Mlles Jeannine et Yvette Malo, soeur et couine de la mariée,, accompagnées des garçons d'honneur, MM. Richard Dumesnil et Louis Gratton, cousins des mariés, prirent le diner chez les parents de la mariée, M. et Mme Eugène Malo.

En allant à Ste-Agathe au cours de l'après-midi, les mariés et leur cortège s'arrêtèrent saluer la grand-mère Gratton à la maison Ste-Thérèse d'Otterburne. Il finirent la journée chez les parents du marié où se réusaient leurs frères et soeurs et quelques amis intimes du marié.

Les nouveaux époux ont élu domicile à St-Boniface.

Çà et là

M. Luc Lemoine partait le 7 décembre pour Pelican Narrows, Sask., où il sera employé par la compagnie de la Baie d'Hudson. Ses parents, amis et connaissances lui souhaitent bonne chance.

Le garage de M. Joseph Lemoine fut détruit par les flammes, le samedi 5 décembre. Il est toutefois heureux qu'on ait réussi à sortir camion, tracteur et une autre machine da valeur.

Le jeudi matin 3 décembre, des voleurs essayèrent de dévaliser des endroits commerciaux de Ste-Agathe sans que ça leur rapporte beaucoup. Ils s'introduisirent dans le garage de M. N. Garrett et s'approprièrent la somme d'environ $13.00. Au garage de M. F. Phaneuf, ils brisèrent une boite de sûreté pour n'y trouver que de $2.00 à $3.00. Au magasin coopératif, ils ne trouvèrent rien et furent effrayés par le chien de garde du garage de M. Alex Lemoine où ils essayèrent de pénétrer; finalement ils allèrent essayer d'enfoncer la porte du bureau téléphonique. L'opératrice en devoir avertit M. Phaneuf qui n'eut pas la chance de leur mettre la main au collet avant qu'ils ne fuient.

Un quart d'heure de réflexion étend et forme plus l'esprit que beaucoup de lectures.

M. de LAMBERT.

St-Pierre

Remerciements

Les familles Nault désirent remercier toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil récent, de quelque manière que ce soit. Merci spécial à M. l'abbé Lavoie, de St-Pierre, pour son dévouement inlassable envers ses paroissiens qui subissent une épreuve.

Ile-de-Chênes

Hockey

Voici que le village se réveille cette année. Les jeunes joueurs de hockey ont tenu une assemblée récemment afin de s'organiser pour jouer dans la ligue Hanover Taché.

Voici le résultat de cette réunion: M. Edouard Mondor accepta la charge de gérant; M. Aurèle Dupuis devint secrétaire et M. Gilbert Dumontier, directeur du club.

Le jeudi 3 décembre, les joueurs de la paroisse ont remporté leur première victoire dans une partie d'exhibition contre Niverville, 3-1. Gilbert Dumontier a compté les trois buts, assisté au premier de Raymond Dumaine; ce dernier a ainsi reçu une sanction de deux minutes pour avoir fait trébucher son voisin.

Félicitations à tous les gars pour ce grand effort dans cette première joute et bonne chance pour l'avenir.

Jeux de cartes et de bingo

La soirée de cartes et de bingo du 29 novembre a rapporté la somme de $170.30. Vraiment c'est un beau succès.

On invite encore tous les jeunes et aussi les moins jeunes qui veulent se récréer sainement à une autre grande soirée du même genre qui aura lieu le dimanche 13 décembre. Qu'on vienne en grand nombre passer une agréable soirée!

Bienvenue

Depuis quelques années, cette petite paroisse a eu la chance d'accueillir plusieurs nouvelles familles. A toutes on souhaite la plus cordiale bienvenue et on en invite d'autres à les imiter. Oh! Que la vie est belle à l'Ile!

Aimons-nous les uns les autres, puisque l'amour est de Dieu et que quiconque aime est né de Dieu et connait Dieu. (I Jn 4, 7)

La Défense Civile dit:

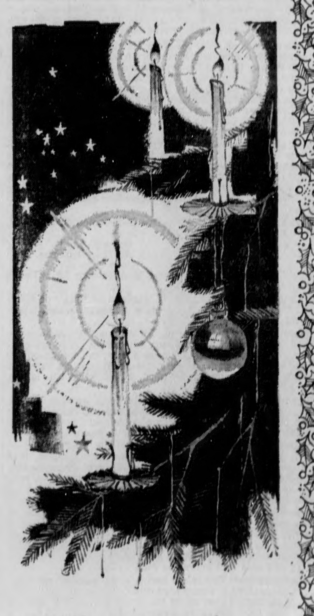
Lorsque la menace du danger s'est apaisée, c'est le temps de se tenir en éveil. Faites vos plans de survivance maintenant.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12.
Téléphone: 888-2351









Funérailles à Saint-Joseph de M. Jean-Martin Daneault

ST-JOSEPH — Tous les paroissiens de cette localité ont été attristés en apprenant le décès subit de M. Jean-Martin Daneault, survenu le mercredi 2 décembre à Winnipeg. Il était âgé de 40 ans.

M. Daneault et sa famille ont toujours résidé à St-Joseph, à part les quatre dernières années alors qu'ils demeuraient à Letellier. M. Daneault était employé depuis treize ans par la municipalité Montcalm comme opérateur d'un tracteur-chenille. Il était un homme capable et très dévoué. Bien qu'il s'établit à Letellier, il a toujours conservé un bon souvenir de St-Joseph.

Le salon mortuaire Wiebe, d'Altona, où des prières furent récitées le jeudi soir, était en charge des arrangements funéraires. La dépouille mortelle fut exposée le vendredi après-midi en l'église de St-Joseph.

Le service funèbre fut chanté le samedi matin 5 décembre dans l'église paroissiale par M. l'abbé M. Messier, curé de Letellier, assisté de MM. les abbés L. Morin, curé de St-Joseph, et R. Nadeau, curé d'Aubigny, comme diacre et sous-diacre, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. L'enterrement suivit au cimetière de la paroisse.

Assistaient au choeur: MM. les abbés Ubald Lafond, curé de La Broquerie, Raymond Roy, curé de Holy Cross à Norwood, Georges Damphousse, curé de Ste-Bernadette à Windsor Park, et Gérard Dionne, vicaire de St-Jean-Baptiste.

Les porteurs actifs étaient MM. Yvon Delorme, George Dyck (beau-frère), Robert Daneault et Gérald Delorme (neveux), Roland Bissonnette et Adrien Brunet (amis) et les porteurs honoraires, MM. Norbert Parent, Florent Barnabé, Roland Valcourt, Jean-Baptiste Sabourin, W. S. Forrester et Bernard Lafond, tous conseillers de la municipalité Montcalm.

MM. Arthur Vermette et Bernard Ayotte, maire et secrétaire de la municipalité, firent la quête. Mme Noël Letourneau, de St-Jean-Baptiste, touchait l'orgue.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Alma; deux fils, Jacques, 10 ans, et Perry, 20 mois; sa mère, Mme Fabiola Daneault; trois soeurs, Mmes Joseph Delorme (Rita), de St-Joseph, Denis Saurette (Armande), de St-Boniface, et René Delorme (Jeannine), de Couchenour, Ont.; trois frères, Joseph, de Balmertown, Ont., Roger, de Couchenour, Ont., et Marcel, de La Broquerie.

Tous étaient présents aux funérailles, sauf sa mère, hospitalisée à Altona, et Jeannine, hospitalisée aussi.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille éplorée désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par honoraires de messes ou par leur présence aux prières et aux funérailles.

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 1) et étant des terrains comprenant le village incorporé de de Letellier, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront a première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équipier et d'entretenir un système d'eau comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains de ladite Municipalité faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 1 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Principale, de la Première Avenue est à un point se trouvant approximativement à 938 pieds au nord de la Troisième Avenue est.

2) Le long de la Troisième Avenue, de la rue Principale à l'intersection de la limite est du lot 37, Plan 6798, du Village de Letellier, au Manitoba, avec ladite Troisième Avenue est.

3) Le long de la Troisième Avenue est, de l'intersection de la rue Principale avec un point approximativement à 250 pieds à l'est de ladite intersection.

4) Le long de la Quatrième Rue est, de l'intersection de la Troisième Avenue est avec un point approximativement à 250 pieds au nord de ladite intersection.

5) Le long de la Deuxième Rue est, de l'intersection de la rue Principale à l'intersection de la Troisième Avenue est.

6) Le long de la rue Railway, de la Troisième Avenue ouest à la Cinquième Avenue ouest.

7) Le long de la Quatrième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

8) Le long de la Troisième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $76,600.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $2,560.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 1, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus du service d'eau.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première pubication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 1 proposé:

"Premièrement: Toutes ces parties du quartier sud-est de la section 19 de la commune 2 et la deuxième rangée est du principal méridien au Manitoba, dans les limites d'un relevé topographique des terrains, dont le plan est enregistré au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, au numéro 6797, à l'exception tout le bloc un tel que décrit là;

"Deuxièmement: Toute cette partie dudit quartier sud-est prise pour terrains de gare et droit de passage du chemin de fer Canadien National, tel qu'indiqué sur le plan du relevé topographique enregistré au bureau susmentionné au numéro 5562;

"Troisièmement: Toute cette partie dudit quartier sud-est s'étendant de la ligne nord de la Cinquième Avenue ouest, Plan 6797, et une ligne tirée au nord de, parallèle à et perpendiculairement distante de 200 pieds, qui se trouve en ligne droite au nord de la limite ouest du lot six, dans le bloc cinq tel qu'indiqué sur ledit plan numéro 6797, et la limite ouest dudit terrain de gare;

"Quatrièmement: Toutes ces parties du quartier sud-ouest de la section 20 dans ladite commune et rangée qui s'étend au sud et à l'ouest des limites sud et ouest du chemin principal, tel qu'indiqué sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 551; à l'exception de toute cette partie indiquée comme lot un sur le plan enregistré dans ledit bureau au numéro 2630;

"Cinquièmement: Toutes ces parties dudit quartier sud-ouest s'étendant au nord de la limite nord dudit chemin principal, contenues dans les limites d'un relevé topographique, dont le plan est enregistré dans ledit bureau au numéro 6798;

"Sixièmement: Les 200 pieds les plus à l'ouest, en largeur, des 200 pieds les plus au sud, en profondeur, du quartier nord-ouest de ladite section 20."

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraitre cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

Mme John W. Finnigan est partie par train, le 4 décembre, pour se rendre à Haney, C.-B., chez ses enfants, M. et Mme Norman Finnigan. Elle en profitera pour visiter tous ses parents et amis qui demeurent dans cette province. Ses amis du Manitoba lui souhaitent bon voyage et espèrent qu'elle passera un bel hiver.

Tous les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes offrent leurs félicitations aux deux gagnantes de $100.00 au concours Robin Hood à CKSB, Mmes Léo Vincent et Joseph Arbez. Mme Arbez a aussi été chanceuse au concours Dyson alors qu'elle remporta tout un panier de produits "Dyson". Epérons que la chance continuera à se propager parmi les gens de la paroisse.

Club 4-H

Le Club 4-H (jardins de pommes de terre) de Ste-Anne-des-Chênes a tenu son assemblée annuelle le 27 novembre en la salle municipale. Etaient présents: 23 membres et 5 visiteurs, ainsi que les chefs de groupes.

Les officiers suivants furent choisis: présidente, Mlle Evelyne Bériault; vice-président, M. Louis Desrosiers; secrétaire, Mlle Gisèle Godin; publicité, M. Denis Godin; trésorier, M. Octavien Rémillard.

L'équipe comprend 25 membres. Neuf des membres ont deux projets à la fois et les autres membres se divisent les quatre autres projets entre eux.

On souhaite bonne chance à tous ces jeunes et on espère que l'année 1965 sera aussi instructive et profitable que l'année 1964. Tous les jeunes qui seraient intéressés à joindre le groupe sont priés de téléphoner à l'un des officiers mentionnés ci-haut et de lui donner leur nom.

Dames de Ste-Anne

Le 1er décembre avait lieu la réunion des Dames de Ste-Anne. Après la prière, le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire, expliqua aux dames les changements qui s'opéreront dans la liturgie de l'Eglise au mois d'avril prochain. Ensuite, les dames se divisèrent en groupes pour répondre au questionnaire sur la vie conjugale et sur les causes de discorde au foyer.

Les dames décidèrent ensuite de tenir une exposition de fleurs artificielles avant Pâques dont 20 pour cent des recettes irait à l'organisation.

L'assemblée se termina par la prière.

Baptêmes

Roger, fils de M. et Mme Dollard Lévesque.

Brenda, fille de M. et Mme Roger André.

Suzanne, fille de M. et Mme Roland Gosselin.

St-Lazare

Çà et là

M. Honoré Plante et sa fille, Vivianne, ainsi que Mlle Patricia Chartier, ont visité, la semaine dernière, MM. Richard et Réginald Plante à Brandon.

Mme Griffith (Berthe Deschambault) et ses enfants, de St-Boniface, visitent M. et Mme Chartier et d'autres parents.

Le samedi 28 novembre, Mlle Colette Huot, commissaire régionale, recevait la promesse de huit guides de la 3e compagnie St-Michel et 11 de la 2e compagnie Ste-Thérèse. Les guides recevaient ensuite la commissaire et leurs parents à la salle paroissiale.

M. et Mme Hervé Plante et leurs enfants, ainsi que Mme Letitia Chartier ont passé la journée du 6 décembre chez M. et Mme Robert Fillion, à Virden.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques (section française) de St-Norbert tint sa réunion mensuelle le 2 décembre. La présidente, Mme Bisson, étant absente, Mme Joseph Bédard, vice-présidente, adressa quelques mots à l'assistance, et la secrétaire, Mme Alphonse Cloutier, lut le procès-verbal de la dernière réunion, ainsi que quelques lettres de correspodance.

Mme Louis Kenny, présidente du comité spirituel, lut son rapport et rappela aux dames que, dès maintenant, on doit donner le bon exemple et répondre aux prières de la messe, ainsi qu'aux chants. Mme Carrière, présidente du comité d'éducation, donna des détails au sujet du "Mémoire" qui a été présenté à un comité spécial par le président de l'Association manitobaine pour l'Egalité en Education. Mme Jeanneau, présidente du comité de la presse, lut aussi son rapport.

Après discussion sur les travaux proposés à la Ligue, on présenta le conférencier, M. l'abbé Joseph Pageau, qui traita de l'Avent. Il expliqua de quelle façon, trois grands personnages bibliques, Isaïe, Jean-Baptiste et la Vierge Marie, avaient préparé la venue du Sauveur, rappelant ainsi aux chrétiens qu'ils doivent vivre dans l'attente de cette fête de Noël, non en pensant aux cadeaux, mais en louant Dieu comme les bergers.

On termina l'assemblée en exécutant quelques cantiques dirigés par M. l'abbé Pageau. Les dames présentes ont bien joui de cette soirée et s'efforceront de mettre à profit les belles leçons présentées par le conférencier à qui elles disent un sincère merci.

Mot d'ordre pour le temps des Fêtes: "Tous ne sont pas si chanceux que nous. Efforçons-nous d'être généreux envers tous en ce beau temps de Noël".

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.58—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.50—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Sur votre piano
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Rendez-vous
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Le coin des curieux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Plein soleil
4.53—Intervalle
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

LUNDI

7.30—Echos du concile
8.00—Le Lied
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

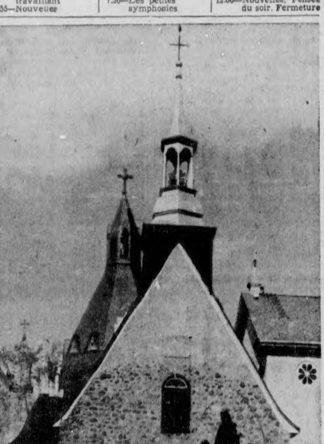
7.30—Les petites symphonies
8.15—Trio vocal de Montréal
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture



Le petit sanctuaire (1714-1964)

De 1661 à 1714, les Jésuites du Cap-de-la-Madeleine, et après eux, M. le curé Vachon, se servent de la petite église de bois de Pierre Boucher, transportée au Village du Moulin et légèrement agrandie, pour desservir leurs paroissiens. La population étant augmentée pendant ces cinquante années, M. le curé Vachon conçoit le projet d'agrandir la chapelle, et même de bâtir une solide construction en pierre. Il fait sa demande à Mgr de St-Valier en visite pastorale, lequel approuve le projet. Nous trouvons, consignées au livre de la fabrique, les volontés de l'évêque: "Nous, Jean Evêque de Québec, durant le cours de la visite que nous avons faite en la paroisse Ste-Madeleine du Cap, après avoir examiné les comptes ci-dessus transcrits, nous les avons alloués et approuvés . . ."

"De plus, nous avons déclaré aux habitants à la fin de notre prédication que notre intention était qu'ils fissent paraitre leur zèle en travaillant à une nouvelle église de pierre pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment et qui, nous l'espérons, sera faite bientôt si les habitants qui sont des deux cotés de la rivière y contribuent, comme nous les y exhortons pour l'honneur de la grande Sainte leur patronne et leur avantage particulier . . .

"Donné au Cap-de-la-Madeleine, le 13 mai de l'an 1714."

M. le curé Vachon et les marguilliers de la paroisse confièrent le travail à M. Lafon "pour la muraille de l'église, à M. Pallié qui taille la charpente, confectionne les fenêtres et "accommode les deux chasy de la chapelle et celuy de la sacristie", et à M. François Dufaux, maître-menuisier, de Trois-Rivières, qui devait "employer toutes les planches et madriers de l'ancienne église qui se trouveront bons pour la nouvelle église". Les travaux furent exécutés lentement. Ce n'est qu'en 1720 que l'église sera complètement parachevée. Pour y parvenir François Dufaux devait faire "la couverture de ladite église de planches embouffetées posées debout et de travers, avec parties délardées; comme aussi le clocher, comme encore le plancher d'en bas de madriers de pin embouffetés; toute la voûte entière de planches blanchies et embouffetées jusques à l'autel jusques au rond point qui servira de sortie; placera une cloison derrière l'autel . . . ; aussi les deux chassis à deux volets dans la chapelle jointe à ladite église comprise dans ladite entreprise".

Nous avons là assez de détails pour reconnaitre le vieux temple que nous connaissons bien, dont la construction fut décidée et commencée en 1714, dont la pierre angulaire fut posée le 17 juin 1717, qui fut surmonté de son élégant coq gaulois en 1718 et dont les travaux de finition à l'intérieur furent exécutés vers 1720. Constatons que les travaux furent de longue durée, car on n'était pas riche en 1714, et une part des travaux se faisait encore grâce à des corvées ou à des concours des travailleurs les plus intéressés. Il fait bon, pour les amis de notre très vieux et très précieux petit sanctuaire, de voir tous les soins et les sacrifices que l'église paroissiale d'alors a coûtés, et de constater combien nous sommes heureux d'avoir pu conserver ce temple dans toute son intégrité.

Construit depuis 250 ans, le petit sanctuaire nous est précieux encore davantage pas sa Madone venue prendre place, en 1854, "dans la chapelle jointe à ladite église comprise dans ladite entreprise". L'église n'a donc eu qu'une seule chapelle latérale, car Dufaux "s'engage à faire au cours de l'été la couverture de l'église et chapelle . . ." Ce n'est que le 22 juin 1888 que Notre-Dame du Cap fut transportée de la chapelle latérale au maître-autel, et cela pour répondre à l'engagement pris par voeu par M. le curé Luc Désilets, en l'hiver de 1879: **Conserver la vieille église et la dédier au culte de la Reine du Très Saint Rosaire.**

Armand Tremblay, O.M.I.

Chronique de CKSB

Les concours à CKSB

La semaine dernière (du 30 novembre au 4 décembre), le poste CKSB remettait plusieurs prix à ses différents concours. Le concours Robin Hood, vendredi, méritait à Mme Joseph Arbez, de Ste-Anne-des-Chênes, la somme de $100.00, et un prix de $6.00 était également octroyé à Mme Doreen Tougas, de ce village. A noter que ce tirage était le dernier de l'année courante et qu'il faudra maintenant attendre à janvier 1965 pour participer au concours "Y a d'l'argent dans l'air".

D'autre part, tous les matins, la roue de fortune tourne et l'une des cinq personnes dont les lettres ont été tirées au cours de la matinée, peut devenir la gagnante du jour. Mme Arthur Patenaude, de St-Germain, Mme J.-B. Morin, de Mariapolis, et Mme V. Péloquin, de St-Norbert, ont été les chanceuses la semaine dernière. C'est d'ailleurs un jeu facile auquel toutes peuvent participer. Les tirages se font tous les jours entre 9 h. et 11 h. du matin.

Puis, le mercredi soir, M. Albert Robidoux, de St-Pierre, gagnait un magnifique briquet offert par le manufacturier des scies à chaîne Pioneer. Ce tirage s'est fait à l'émission "La p'tite veillée à la chandelle".

Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui participent à nos concours. Nous ne pouvons que répéter — continuez et bonne chance!

Noël à CKSB

Comme les années passées, la messe de minuit de la Nativité sera radiodiffusée directement de la basilique de St-Boniface. Tout de suite après, le réveillon: des souhaits, des demandes, enfin, de la galeté pour bien commencer un Noël joyeux.

Messe du dimanche à CKSB

Plusieurs fidèles auditeurs de la messe dominicale à la radio nous ont pressés de questions depuis la reprise des émissions à l'automne. Que voulez-vous, la réponse demeure toujours la même. Il ne dépend pas seulement de nous de diffuser la messe, il faut encore qu'une paroisse, une église ou une institution accepte la responsabilité de préparer cette messe tous les dimanches. Pour le moment, le poste est encore en pourparlers avec plusieur paroisses et peut-être en arriverons-nous à une entente sous peu.

Emission pour adolescents

Une liste assez imposante de noms d'étudiants nous a été remise, en nous demandant de dédier une émission exclusivement aux adolescents tout en "leur permettant de prendre certaines initiatives". Le poste est, bien entendu, à étudier les possibilités d'une telle entreprise. Plusieurs émissions du genre, placées sous la tutelle de différents groupes ou organisations du Manitoba, ont déjà été tentées, mais avec un succès discutable. C'est pourquoi nous verrons à préparer sérieusement et longuement toute nouvelle entreprise, à recueillir le plus d'opinions et de suggestions concrètes possible avant de mettre la chose définitivement en marche, et cette fois-ci, lui assurer plein succès.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 29 novembre, il y eut belle assistance à la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mlle Cécile Delaquis, Mmes Louis Brouzes, Clément LeMoullec, Lionel Brisson, Victor Pantel, Albert Fouasse, Robert Robitaille; Léon Brunelle, de St-Lupicin, Ruby Bullied, de Holland, Pierre Droux et E. H. Carswell, de Manitou; MM. Marcel Weicker, Auguste Pantel, Jules Pantel, Denis Pantel; Roland Lafrenière, de Somerset, Maurice VanCauwenberghe, de Swan Lake. Les prix d'entrée allèrent à Mmes Auguste François, de Bruxelles, et Elsie Bullied, de Holland.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 13 décembre, à 8 h. 30 p.m.; le gros lot de $500.00 en 60 numéros.

Correction

A la soirée du 15 novembre, ce sont Mme Marcel Lejeune et Mlle Berthe Weicker, de Lourdes, qui obtinrent les prix d'entrée.

Assemblée publique

Le vendredi 11 décembre, à 8 h. p.m., ce sera grande assemblée de l'union des fermiers à la salle paroissiale. M. H. J. Anderson, président provincial, est l'orateur invité. Tous sont cordialement invités à y assister.

Le mercredi 2 décembre la soirée sociale de la chasse et de la pêche fut un grand succès. Plus de 150 personnes présentes. Voici les résultats de la compétition, pour les têtes de chevreuil: Pour la plus belle tête (1er prix), Maurice Fouasse, qui gagne également le trophée et qui de plus aura droit à la compétition provinciale, (2e prix) Maurice Muller, (3e prix) Jean Mabon. Pour la plus petite tête, un prix fut décerné à Roland Boisvert; tête uniforme, Guy Chanel; tête inégale, Emilien Landreville, de Somerset.

Pêche et poisson — Le premier prix fut décerné à Bernard Comte. D'autres prix furent distribués à: René Monchalin, Yves Jullien, Aimé Pittet, de Somerset, Clayton King et Gordon Lowry, de Altamont. M. A. Cinq-Mars, président de l'Association de la chasse et de la pêche, s'est dit enchanté et remercia tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette agréable soirée.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements
à
La Liberté et le Patriote
CANADA

1 an: $3.50 — 21 mois: $5
33 mois: $7.50 — 45 mois: $10

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 2) et étant des terrains comprenant le village non incorporé de St-Jean-Baptiste, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront la première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équiper et d'entretenir un système d'eau et d'égout comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau et d'égout proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 2 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Caron, d'un point approximativement à 100 pieds au sud de la limite nord de la moitié sud du lot de rivière 235, Plan 3798, Paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, à un point approximativement à 66 pieds au nord de la limite nord du lot de rivière 243, Plan 3798, paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba.

2) Le long de la Deuxième Avenue, au sud-ouest de la rue Caron, à un point approximativement à 400 pieds à l'ouest de la rue Caron.

3) Le long de l'Avenue Centre, de la rue Railway à la Troisième Rue sud-ouest.

4) Le long de la Première Rue sud-ouest, de l'Avenue Centre à la Première Avenue sud-ouest.

5) Le long de la Première Avenue sud-ouest, de la Première Rue sud-ouest à la Deuxième Rue sud-ouest.

6) Le long de l'Avenue Baril.

7) Le long de la Rue Railway, de l'Avenue Centre à un point approximativement à 450 pieds au nord de l'intersection de la Rue Railway et de la Première Avenue est.

8) Le long de la Première Avenue, de la Rue Railway à l'intersection de la limite est du lot 14, Plan 714, Village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, avec la Première Avenue est.

9) Le long de la Rue Fillion.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $202,250.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les terrains faisant façade et aboutissant aux installations d'égout proposées, en plus des autres taux et taxes.

(c) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 2, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus des services d'eau et d'égouts.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première publication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 2 proposé:

"Toutes ces parties des lots de rivière 229, 231, 235, 237, 239, 241, 243 et 245 de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon les plans enregistrés au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, aux numéros 3798 et 3799, contenues dans les limites suivantes:

"Commençant à l'intersection de la limite ouest du chemin no 1 avec la limite nord-est du chemin public (P.T.H. No 75), ces chemins étant décrits sur une carte qui se trouve audit bureau sous le numéro 5020, de là vers l'est, parallèlement à la limite nord dudti lot de rivière 229 à la limite est du chemin principal tel qu'indiqué sur ledit plan no 3798, de là vers le nord le long de ladite limite est jusqu'à l'intersection avec la limite est du terrain pris comme droit de passage des chemins de fer du Canadien National tel qu'indiqué sur le plan enregistré audit bureau sous le numéro 5561, de là vers le nord le long de ladite limite est du chemin de fer Canadien National jusqu'à la limite sud des 20 pieds les plus au nord sur la largeur dudit lot de rivière 237, puis vers l'est le long de ladite limite sud jusqu'au bord de l'eau de la rivière Rouge, puis vers le nord le long dudit bord de l'eau à son intersection avec la limite nord d'un relevé du terrain, lequel plan est enregistré audit bureau sous le numéro 714, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit plan no 714 à son intersection avec une ligne tirée à l'est de, parallèlement à et perpendiculairement distante de 266 pieds de la limite est des terrains de la gare tels qu'indiqués sur ledit plan no 5561, puis vers le nord le long de la dernière ligne parallèle décrite jusqu'à la limite nord dudit lot de rivière 245, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit lot de rivière 245 jusqu'à la ligne centrale de la Rivière aux Prunes traversant lesdits lots, puis vers le sud et l'ouest le long de ladite ligne centrale jusqu'à son intersection avec la limite est dudit chemin public, puis vers le sud le long de la limite est dudit chemin public jusqu'au point du début."

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83	83	83	83	83
C.W. no 3	79.6	79.6	79.6	79.6	80.2
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.2	135	134.6	135	135
C.W. no 3—6 rangs	133.2	133	132.6	133	133
Fourrage no 1	121.6	121.6	122	122	122
Fourrage no 2	120.2	120.2	120.4	120.4	120.4
Fourrage no 3	117.2	117.2	117.4	117.4	117.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	125.4	124⅜	124.2	125	125⅜
C.W no 3	121⅛	120⅛	120	121	121⅜
C.W 2 rej.	122	120⅞	120.6	121.4	121⅞
C.W no 4	110.4	109⅜	109.2	110	110⅜
Ergot	109.4	108⅜	108.2	109	109⅜
Sur voie net	125.4	124⅝	124.2	125	125⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	308.2				
Janvier	306.6	304.6	302.2	298.2	299.6
Mars	305.6	302.4	300⅛	295.4	298
Mai	304.6	301.6	298	295.2	296.6
AVOINE —					
Décembre	82⅞	82⅞	82.6	82.6	82.6
Mai	82.6	82.6	82.6	82.6	82.6
Juillet.	82.6	82.6	82.6	82.6	82.6
ORGE —					
Décembre	126⅛	126⅛	125.4	125⅜	125.4
Mai	133⅛	125⅞	125.6	126	126
Juillet.	134.4	125⅞	125⅝	125⅝	125⅞
LIN —					
Décembre	315.6	315⅝	314⅝	314.6	315⅝
Mai	325⅝	325.6	324.6	325	325.4
Juillet.	327	327	325.6	326	326⅝
SEIGLE —					
Décembre	125.4	124⅝	124.2	125	125⅝
Mai	133⅛	131⅞	131.6	132.2	132.4
Juillet.	134.4	133.2	133	133.6	134

(Pour la semaine du 30 novembre au 4 décembre 1964)

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

- [illegible]—O Canada, Ouv., Horaire
- [illegible]—Programme [illegible]
- [illegible].45—Tables tournantes
- [illegible]
- [illegible]—Communiqués — SPC
- 12.00—Programme hollandais
- 12.45—Vers demain
- 1.00—Rosary Hour
- 2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 2.30—Sur quatre roues
- 3.00—Interdit aux hommes
- 4.00—Match Intercités
- 4.30—Musique de film
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Radio-Journal
- 5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
- 5.30—Chansonnettes
- 6.00—Musique en dinant
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Terre nouvelle
- 7.30—Cabaret du soir qui penche
- [illegible]
- [illegible]—Cabaret du soir qui penche
- 9.55—Chronique sport.
- 10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin
- 1.00—Nouvelles locales
- 1.10—Communiqués
- 1.15—Le quart d'heure des malades
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- [illegible]—Réveil rural
- [illegible]—Femina
- [illegible]—Psychologie de la vie quotidienne
- 2.30—Les souris dansent ou Disk Jockey
- 3.00—Partage du jour
- 3.30—Jeunesse dorée
- 3.45—Visages de [illegible]
- 4.00—Radio-Journal, Bienvenue Sask.
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Radio Transistor
- 5.30—Chez Kiki
- 6.00—Nouvelles locales et météo
- 6.10—Sports
- 6.15—Eclairez-moi, s.v.p.
- 6.40—Intermède ou Le coin des curieux
- [illegible]—Le chapelet
- 7.00—Palmarès 1170
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

- 12.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
- 8.00—Le lied
- 8.15—Affaires de l'Etat ou RED Capital et travail
- 8.30—Revue des arts et des lettres
- 9.30—Sur toutes les scènes du monde
- 11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?

MARDI

- 12.15—Vie croissante
- 12.30—Chansonnettes
- 5.45—Les nouveautés du jour
- 8.00—D'amour et de chansons
- 8.30—Le petit ensemble vocal
- 9.30—Regards sur le Canada français
- 10.00—Concert symphonique

MERCREDI

- 12.15—North Battleford sur nos ondes
- 5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
- 8.00—Toute la gamme
- 8.30—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
- 9.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 12.15—Debden sur nos ondes
- 5.45—A votre santé
- 8.00—Temps des refrains
- 8.30—Récital d'orgue
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.15—Le trio vocal de Montréal
- 10.30—Place publique

VENDREDI

- 12.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 5.45—Temps nouveaux missions nouvelles
- 8.00—Toute la gamme
- 8.30—Les nouveaux citoyens
- 9.30—Petit concert
- 10.00—Chorales du Canada français
- 10.30—Musique de chambre

SAMEDI

- 6.30—O Canada, Ouv., Horaire
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Debout, c'est l'heure
- 7.30—Témoignages
- 7.45—Bulletin agricole
- 8.00—Radio-Journal, Bonjour compatriotes
- 9.00—Nouvelles locales
- 9.10—Sports
- 9.15—Le quart d'heure des curieux
- 9.30—Les aventures de Tintin
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Rendez-vous
- 11.00—Communiqués
- 11.15—Reportages
- 11.30—Visite à la discothèque
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Folklore
- 12.30—Double mesure
- 1.00—L'heure de l'opéra
- 3.30—Concert international
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Vatican II
- 5.30—La langue bien pendue
- 6.00—Bienvenue Sask.
- 6.30—Résumé des nouvelles et météo
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio-Journal, Reportages
- 7.30—La soirée du hockey
- 9.15—Chronique sport.
- 9.30—Trente minutes d'informations
- 10.00—Visite aux chansonniers
- 10.30—Musique de danse
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.30—O Canada, Ouv., Horaire
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Nouvelles agricoles
- 6.45—Radio Pyjama
- 7.30—Témoignages
- 7.45—Quinze minutes d'informations
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles locales
- 9.10—Sports
- 9.15—Bonjour compatriotes
- 10.00—Radio-Journal, Marie Tellier avocate
- 9.15—Vies de femmes
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.30—Joyeux troubadours
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.45—Prince-Albert sur nos ondes

L'Ouest ne se désintéresse pas des problèmes agricoles de l'Est

MONTREAL — Le Saskatchewan Wheat Pool a tenu le 3 décembre, pour la première fois à Montréal, sa réunion de décembre. Trois sujets principaux ont préoccupé cet office de mise en marché du blé: la question des lignes de chemins de fer dont l'abandon est projeté en Saskatchewan; la politique agricole en général; la place du blé dans l'économie canadienne. M. Charles W. Gibbings, président du Saskatchewan Wheat Pool, a souligné au cours d'une conférence de presse que l'Ouest, en dépit d'apparences souvent trompeuses, ne se désintéresse pas des problèmes agricoles de l'Est.

Il a noté sur la question des grains de provende, qu'il faut aborder le problème sous l'angle des solutions qui ont été mises en oeuvre dans l'Ouest. Il en coûte souvent autant pour le transport des grains de provende du point d'arrivée dans l'Est jusqu'au grenier de l'éleveur, que le transport coûte d'Ouest en Est.

Il serait donc souhaitable, a dit M. Gibbins, que l'on en vienne à la construction de silos locaux ou régionaux où seraient entreposés les grains.

L'office du blé de la Saskatchewan considère que le projet de loi C-120 soumis aux Communes, en vue de la mise en pratique de recommandations du rapport d'enquête MacPherson, ne représente pas les meilleurs intérêts des fermiers de l'Ouest.

Les Acadiens n'ont rien à gagner à se rattacher au Québec

MONCTON, N.-B. — Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, a affirmé aujourd'hui que les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont aucun intérêt pratique à se rattacher au Québec.

Mgr Robichaud, la plus haute autorité religieuse acadienne des Maritimes, a commenté de la sorte un mémoire soumis à un comité de la Législature québécoise, selon lequel le Québec devrait négocier avec le Nouveau-Brunswick en vue de s'adjoindre le secteur de cette province qui est occupé par les Canadiens de langue française.

L'archevêque Robichaud a signalé qu'il a déjà été question officieusement de l'union des Canadiens français du Nouveau-Brunswick et du Québec devant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ne voient aucun intérêt pratique à cette suggestion, dit-il. Il s'agit en réalité d'une question de séparatisme et je ne crois pas que cela soulève un intérêt quelconque ici."

Saint-Front

Les Dames de Ste-Anne tenaient leur réunion mensuelle le 22 novembre chez Mme Bertha Plamondon avec 18 membres présents. La prochaine réunion aura lieu chez Mme Angeline Samson [illegible] 13 décembre.

MM. Joseph Basset, Alphonse Caillier et Aurèle Nivon sont tous trois alités à l'hôpital de Spalding. Tous leur souhaitent un prompt rétablissement.

Mme Malvina Senez est revenue chez sa fille, Alice (Mme F. Roufosse), après avoir passé quelques mois chez sa fille, Eliane (Mme Gauthier), à Sudbury, Ont.

M. Armand Moyen s'est procuré un nouvel autobus scolaire plus spacieux pour transporter les écoliers du sud et de l'est du district scolaire, soit une quarantaine d'enfants.

M. et Mme M. Bussière sont déménagés dans leur nouvelle maison au village. Ils avaient dernièrement la visite de leurs frères et beaux-frères, MM. Léon et André Bussière, de Vonda.

Baptême

Le 29 novembre: Donald Maurice, fils de Lucien-A. Plamondon et de Thérèse Detillieux, né le 16 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Detillieux, oncle et tante de l'enfant. La marraine était représentée par Mlle Judith Plamondon, soeur aînée de l'enfant.

Mariage

Le samedi 21 novembre, le R. P. G. Massé, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Aline Le Strat, fille de M. et Mme André Le Strat, à M. Verle Tarasoff, de Spalding. La mariée était accompagnée de son père et portait une belle robe et un voile court; elle était suivie des demoiselles d'honneur, Mlles Yvette et Lorraine Plamondon, cousine et amie de la mariée. Les garçons d'honneur étaient MM. Julien Le Strat et Lorne Schreiner.

Après la bénédiction nuptiale et durant la sainte messe, le choeur de chant, aidé de la Rév. Mère Ste-Agnès, exécuta plusieurs beaux cantiques. Les jeunes Alain Le Strat, frère de la mariée, et Denis Plamondon servaient la messe.

Le dîner qui suivit était servi dans le soubassement de l'église par les Dames de Ste-Anne à 122 invités. Une soirée dansante eut lieu dans la salle de Nora où l'orchestre de M. Wayne Wallaker faisait les frais de la musique.

Bellegarde

Anniversaire de mariage

Le 10 novembre, on fêtait le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Trefflé Roussel. C'est dans l'église paroissiale à 4 h. 30 p.m. que la célébration débuta. Après le renouvellement des promesses conjugales, M. l'abbé L. Lavoie, curé, offrit aux intentions des jubilaires une messe d'action de grâces. Quatre petits-fils des jubilaires, Roméo et David Perreaux, Ivan et Ronald Roussel, servaient au choeur.

Une soixantaine de parents et d'amis se réunirent à la salle paroissiale pour un souper à la dinde servi par les Dames de Ste-Anne. La table d'honneur était ornée d'un gâteau à trois étages décoré par Mme Emile Mahin.

M. Raymond Durand fut maître de cérémonies. Leurs sept enfants offrirent une montre en or à chacun des jubilaires et les petits-enfants, une couverture électrique.

Les personnes suivantes ont assisté à cette fête: MM. et Mmes Salomon Roussel et leur famille, Jean Kenler, Jean George et Léon Moreau, de Redvers; MM. et Mmes Joseph Blézy et leur famille, Albert Roussel et leur famille, Gilbert Perreaux et leur famille, Armand Blézy, Maurice Henrion et Joseph Gauthier, de Bellegarde; M. et Mme Simon Roussel, de Simpson; M. et Mme Antoine Roussel et leur famille, de St-Paul, Alta; Mlle S. Roussel, accompagnée de M. L. Schneider, de Fort Simpson, T.N.-O.; M. et Mme Ernest Guillemin, de Forget; M. et Mme T. Bourgeois et Mme Albertine Bourgeois, de Sthorthoaks.

Au cours de la veillée, nombreux parents et amis vinrent souhaiter aux jubilaires encore bien des années de bonheur. M. Norbert Martin égaya l'assistance par ses chansons du bon vieux temps.

Les heureux jubilaires s'unissent à leur famille pour remercier tous ceux qui leur ont offert félicitations, voeux et cadeaux et qui ont contribué au succès de cette fête.

Décès

Sincères condoléances aux familles Brisbois et Revet qui viennent de perdre leur père, M. Georges Brisbois, décédé à l'hôpital de Redvers le 26 novembre après quelques jours de maladie. Il était âgé de 90 ans.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Lucien Millette, de Detroit, Michigan, ont rendu visite visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Euclide Bourgeois.

Mme Augustine Beaudoin et leur fils, Rosaire, de Beaumont, Alta, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Euclide Bourgeois, Jean et Félix Martine.

M. Roger Sylvestre, d'Elie, Man., passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Félix Sylvestre.

Mmes Félix Sylvestre et Marie Lamotte ont rendu visite à leurs soeur et fille, Rose-Hélène et Mme Howard Nelson, de Regina.

M. et Mme Gilbert Bauche ont passé quelques jours à Winnipeg où ils visitèrent leur père et beau-père, M. Jean Dumaine, et leur parenté.

M. et Mme Henri Bissonnette, de St-Victor, étaient en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Edmond Wolensky.

Malades

Prompt rétablissement à M. Alphonse Tinant et Mme Cyrille Paulhus, hospitalisés à Redvers, et à Mme Jules Goffiot qui est à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.



Les Jeannettes de Ferland, Sask., viennent de célébrer la fête de leur pasteur et aumônier, M. l'abbé Joseph Bernier. Elles lui ont présenté un magnifique gâteau. De plus elles ont bien voulu éteindre avec lui les nombreuses chandelles. Enfin, c'est avec joie qu'elles ont partagé les agapes de fête. De gauche à droite, l'on voit Yvette et Yvonne Nogue, Jeanne Chabot, Alice Nogue, Colette Fournier, Marguerite Morin, Lynn Chabot, Solange Fournier, Diane Boisvert, Joanne Chabot, Rita Chabot; à l'arrière-plan, Aline Morin, Colette Desharnais et cheftaine Jacqueline Chabot.

Les Jeannettes de Ferland sont toujours très actives

FERLAND — Les Jeannettes existent à Ferland depuis cinq ans et la ronde compte actuellement 18 Jeannettes bien vivantes et bien intéressées à leur petite association. Elles se réunissent régulièrement tous les quinze jours avec leur cheftaine, Mme Médelger Chabot, et leur assistante, Mme Lucien Beaudoin, pour évoluer pendant deux heures dans la joie saine et éducatrice de la "Forêt Bleue". Tous les deux mois, à la grande satisfaction des petites, une journée d'activités s'organise de 9 h. 30 a.m. à 4 h. p.m. Journées inoubliables pour les Jeannettes qui partent presque toujours avec l'idée plus ou moins précise de "faire de leur mieux"...

M. l'abbé J. Bernier, curé et aumônier, se fait un plaisir de mettre son grain de spiritualité au niveau des petites qui lui en sont très reconnaissantes. Les Jeannettes ont leur communion générale le dernier dimanche du mois où elles communient avec les Guides en uniforme. C'est merveille de les voir revenir de la table sainte, les bras croisés sur la poitrine, semblant heureuses de l'amour que Jésus leur porte.

Parmi les activités de l'année, le voyage des Jeannettes à Gravelbourg restera une des plus belles journées. Parmi les lois jeannettes, il y en a une qui tranche sur toutes les autres, pour ainsi dire, parce qu'elle mène à la charité . . . "Une Jeannette PENSE d'abord aux autres . . ." Eh bien, lors de leur passage à Gravelbourg, nos Jeannettes se sont rendues visiter les Soeurs du Précieux-Sang et ont apporté à ces religieuses, qui comptent sur la générosité du public pour vivre, chacune un petit cadeau de nourriture. Elles ont apporté beaucoup de joie à ces religieuses par leur ramage et leurs chants. C'est là que la Jeannette comprend ce qu'est "FAIRE plaisir aux autres".

Ensuite, les petites se sont rendues au Foyer d'Youville pour visiter les religieuses, les vieux et les vieilles. [illegible] donné un petit concert qui fut bien apprécié de leurs hôtes. Après avoir donné un peu de soleil aux vieillards qui en ont tant besoin, les petites se rendirent à l'évêché de Gravelbourg où les attendaient pour goûter les religieuses de Ste-Famille qui se mêlèrent à la joie des Jeannettes par des chants et des bons mots. La visite au personnel du collège Mathieu, qui a mis à leur disposition la salle de jeu, a bien impressionné les petites, qui, plus tard sans doute, pourront y tenter l'aventure du B.A. Au retour à Ferland, que de souvenirs à caresser, que d'aventures à raconter, que de joies à communiquer!

Une des belles réussites de la ronde de Ferland, c'est le séjour de six jours au camp de Lac Pelletier, il y a deux ans, où 22 Jeannettes y prirent part, accompagnées de leurs cheftaines et de M. l'abbé Bernier. Ce camp, un vrai camp de Jeannettes, fut une fameuse réussite. Nous n'avons qu'un souhait, le répéter!

Depuis la fondation de la ronde à Ferland, la mystique de la "Forêt Bleue" a fait son chemin et les Jeannettes vivent plus heureuses, plus ouvertes à la nature, plus éveillées en face de la religion, de la vie et de leur petite personnalité. Bravo! et considérons cette petite association comme quelque chose de précieux et de nécessaire dans le monde d'aujourd'hui. Noël est la grande fête patronale des Jeannettes. Alors nous leur disons: Joyeux Noël!

Mme Irène CHABOT,
secrétaire diocésaine.

Prince-Albert

Malades

Mme A.-L. Pagé, MM. Léon Lamontagne et Anatole Houle sont retournés dans leur foyer.

Mme A. Fournier fut envoyée à Saskatoon pour y subir d'autres examens médicaux.

Mmes Babin, B. Lahaie, Taillefer, Rose Pfieffer et Bompois, MM. A. Trudeau, Fred Rock, Philippe Roy et P. Robin, sont hospitalisés à Ste-Famille.

Nouvelle école

L'école élémentaire Osborne ouverte le jeudi 3 décembre fut confiée à M. Marcel Roy. Cette école fait partie de l'Unité no 56 et est située à 8 milles au sud de Prince-Albert et à 2 milles à l'est de la route no 2; elle desservira neuf écoles de district dans un rayon de 15 à 20 milles. Cinq autobus scolaires transporteront les 196 écoliers de différents points de ce district. Coût approximatif, $100,000.

Baptêmes

Le 12 novembre: Edwin, fils de M. et Mme Fernand St-Denis.

Le 15 novembre: André-Pierre, fils de Paul Robin et de Darlene Maclean, d'Ahlovik, Alaska. Parrain et marraine, Jean Gaudet et Denise Robin.

Nicole-Anne, fille de Daniel-C. Préfontaine et de Marguerite-Marie Charlebois, née le 22 novembre. Parrain, Richard-M. Charlebois, et marraine, Sylvia Préfontaine, remplacée par Mme Ulric Charlebois.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 10.00—Messe dominicale
- 11.15—Revue de la semaine
- 11.30—Jardins plantureux
- 11.45—D'un disque à l'autre
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Mémoires
- 12.30—Terre nouvelle
- 1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 4.00—Match Intercités
- 4.30—Musique de film
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Radio-Journal
- 5.10—Vieilles maisons vieux papiers
- 5.30—Orchestres du du réseau anglais
- 6.30—Sur votre piano
- 7.00—Festival de Radio-Canada
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.55—Chronique sport.
- 10.00—Le cabaret du soir qui penche
- 2.00—Fémina
- 2.15—Psychologie de la vie
- 2.30—Les Jérolas
- 3.00—Une demi-heure avec . . .
- 3.30—Requêtes et succès
- 4.10—Nos malades
- 4.15—Le coin des tout-petits
- 4.30—Fantaisies musicales
- 4.45—Témoignages
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Radio Transistor
- 5.30—Musique en dînant ou reportage
- 6.00—L'Angélus
- 6.02—Musique semi-classique
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Club 710
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
- 11.30—Nouvelles

LUNDI AU VENDREDI

- 7.00—Soleil levant
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—La prière
- 9.15—Nouvelles
- 9.30—Variétés
- 10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
- 10.15—Vies de femmes
- 10.30—Partage du jour
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Au hasard
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—Musique et chansonnettes
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Détente musicale

LUNDI

- 8.00—Les sons et les parfums, Les affaires de l'Etat
- 8.30—La revue des arts et des lettres
- 9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

- 8.00—D'amour et de chansons
- 8.30—Le petit ensemble vocal
- 9.30—Regards sur le Canada français
- 10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

- 4.30—A votre santé
- 8.00—Sur toute la gamme
- 8.30—Témoignages d'écrivains
- 9.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 8.00—Temps des refrains
- 8.30—Récital d'orgue
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.15—Le trio vocal de Montréal
- 10.30—Place publique

VENDREDI

- 8.00—Sur toute la gamme
- 8.30—Les nouveaux citoyens
- 9.30—Petit concert
- 10.00—Chorales du Canada français
- 10.30—Musique de chambre

SAMEDI

- 7.00—Soleil levant
- 7.[illegible]—Nouvelles
- 8.00—Au caprice de l'heure
- 9.00—La prière du matin
- 9.15—Commentaire agricole
- 9.30—Emission Abbé Bérubé
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chanson et succès
- 11.00—Découverte de la littérature
- 11.30—Rendez-vous des jeunes
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Folklore
- 12.30—Les aventures de Tintin
- 1.00—L'heure de l'Opéra
- 3.30—Concert international
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Vatican II
- 5.30—La langue bien pendue et le français universel
- 6.00—Récital du réseau
- 6.30—Musique légère
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio-Journal et Reportage
- 7.30—Hockey
- 9.30—Trente minutes d'informations
- 10.00—Visite aux chansonniers
- 10.30—Hier et aujourd'hui
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Nouvelles

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 18 décembre, à 8 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste, 25e avenue, à Regina.

Condoléances

Sincères condoléances au frère Alison Ash à l'occasion de la mort de sa mère, survenue le mois dernier.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé à faire un succès de la vente de nos billets inter-conseil des oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb.

Félicitations

Félicitations au frère Joseph Himbeault, nouveau membre reçu au 4e degré des Chevaliers de Colomb le 15 novembre à Regina.

La matinée de Noël

La matinée de Noël pour les enfants de 10 ans et moins des membres du Conseil Langevin aura lieu le dimanche 20 décembre, à 2 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste.

Communiqués

Chaque soir à 8 h., les 11 et 13 décembre, à l'auditorium "Boyle Memorial" du collège Campion, aura lieu le programme du "Christmas Choir Festival" des Chevaliers de Colomb de Regina.

Voeux

Joyeux Noël et Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous nos lecteurs. Que la paix et le bonheur soient avec vous toujours en la sainte Saison de Noël et durant toute l'année nouvelle.

P. K.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Sans conventions collectives

Comment concilier la parabole des ouvriers de la dernière heure avec l'infinie justice de Dieu?

(M. Louis S., Coaticook)

Dans cette parabole, Jésus n'enseigne nullement qu'un maître a le droit d'être injuste envers ses ouvriers. Il prend en exemple une situation concrète de son temps où, de par la volonté parfois arbitraire des patrons, des ouvriers ayant travaillé bien différemment pouvaient recevoir même salaire. Et, Jésus révèle aux Juifs qui l'écoute que le Père a décidé de donner à tous les hommes, même aux non-Juifs, le salaire du peuple Elu. Israël doit s'en réjouir et non pas faire montre de jalousie: "faut-il que tu sois jaloux parce que je suis bon?" Cette parabole nous révèle donc que Dieu, dans un geste de largesse paternelle, a élevé tous les hommes de bonne volonté à la même dignité qu'Israël.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

**Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221 av. De Gaspé, Montréal 14**

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

Willow-Bunch

Bingo

Le mercredi 25 novembre avait lieu un bingo organisé par les Dames Auxiliaires au profit de l'hôpital. Il fut un vrai succès rapportant la somme de $80.00. Le prix de $10.00 alla à M. Ronald Cayer. A la fin de la soirée, M. S. Sylvestre, au nom des Chevaliers de Colomb, présenta aux Dames Auxiliaires un chèque de $100.00.

Funérailles

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles de M. Arthur Pelletier, le lundi 23 novembre: ses neveu et nièce, M. et Mme Léon Pelletier, et leur fille, Mme Adrienne Deneean, tous de Rosetown. En 1917, M. A. Pelletier vint s'établir dans l'Ouest où il demeura sur une ferme jusqu'à sa mort. Il laisse dans le deuil cinq filles, dont Aline (Mme Johny Petrunia), de Trail, C.-B., qui ne fut pas mentionnée, par oubli, dans la chronique de la semaine dernière.

Va-et-vient

M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, est venu visiter ses père, frères et soeur, le dimanche 22 novembre.

Mlle Monique Boulianne, étudiante garde-malade à Regina, a passé la fin de semaine chez sa tante, Maura, et chez sa soeur, Thérèse.

Mme Victorien Rondeau, de Moose Jaw, a passé quelques jours à Willow-Bunch, dernièrement.

Mme Alice Bonneau est allée passer les mois d'hiver chez sa fille, Doris (Mme Jos. Ryan), et sa famille, à Sarnia, Ont. En passant à Regina, elle visita son fils, Joseph, et sa famille.

M. Joseph Lalonde est revenu récemment de l'hôpital de Moose Jaw où il fut patient quatre mois. Il va bien, mais doit marcher avec des béquilles.

St-Hubert

Fête-surprise

Le 21 novembre, M. et Mme Georges Brûlé ont eu la surprise d'une fête organisée par leurs enfants à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Quinze de leurs seize enfants et sept petits-enfants étaient présents. Un gâteau à trois étages ornait la table du souper.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, bénit le repas. Après le souper, il félicita les jubilaires et leurs enfants et proposa le toast, tandis que M. Joseph Brûlé, l'aîné des fils, dit quelques mots au nom de ses frères et soeurs.

M. G. Brûlé remercia M. l'abbé L'Heureux de sa présence, et ses enfants pour cette plaisante surprise et pour l'ensemble canapé et fauteuil qui furent offerts aux jubilaires.

D'autres parents et amis, apportant de jolis cadeaux, se joignirent à la famille pour terminer la soirée.

Çà et là

MM. et Mmes F. et H. Flick, de St-Hubert, en compagnie de M. et Mme L. Flick, de Whitewood, se sont rendus à Calgary, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Joseph Flick.

M. et Mme R. Istace, Mme R. Jordens et ses filles, Louise et Sheila, sont allés à Regina, la semaine dernière.

M. Albert Pelletier est de retour chez lui après un séjour de deux mois et demi à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à la suite d'un accident où il se blessa à la main et au bras dans la moissonneuse-batteuse.

Chacun selon la grâce reçue, mettez-vous au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu. (I Pierre 4, 10)

Gravelbourg

Mlle Stella Pinsonneault est retournée à Ottawa après avoir rendu visite à ses parents, M. et Mme Rolland Pinsonneault.

Mme Marie-Louise Dorais, de la Société d'Agriculture, a résigné son poste de secrétaire qu'elle occupa pendant 37 ans.

M. Léonard Beaudry a gagné la somme de $500.00 pour avoir vendu un billet gagnant au tirage annuel des Chevaliers de Colomb.

M. et Mme Omer Archambault, MM. Omer Laberge, A. Krause, Gérald Gaudreau et J. Bourrée, Mlles Diane Kuchartz et Jeanne Bourgeois se sont rendus à Saskatoon pour la convention libérale. M. Jean Bourrée y fut nommé vice-président.

M. Mike Frankow, qui travaille pour la Saskatchewan Power Corporation, est transféré à Swift Current.

Radville

Décès de M. Thermueir

Le 14 novembre, M. Martin S. Thermueir, âgé de 52 ans, rendit son âme à Dieu, à la suite d'une crise cardiaque à sa demeure.

Le service funèbre fut chanté en l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé A.-E. Yandeau, assisté de MM. les abbés A. Chabot, de Willow-Bunch, et N. Marcotte, comme diacre et sous-diacre. L'église était remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à cet homme si bien connu et très estimé. Les Chevaliers de Colomb formèrent une garde d'honneur à la porte de l'église et le cortège funèbre fut conduit par M. l'abbé Chabot jusqu'au cimetière Memorial Gardens de Regina où l'enterrement eut lieu.

Les porteurs étaient MM. R. Dionne, H. et V. Bourassa, W. Bouchard, J. Mazenc et Horace Bourassa.

M. Thermueir naquit à Markinch et fréquenta les écoles de Markinch et Southey. En 1941 il suivit un cours pédagogique à l'université de Saskatoon. Il fut dans la suite instituteur dans le district de Lacadia, directeur de l'école secondaire de Hardy, secrétaire-trésorier des municipalités de Constance, Burr, Pambrun et Radville et secrétaire du couvent St-Louis. En 1941, M. Thermueir épousait Mlle Geneviève Rivière, de Ste-Colette, et quatre enfants naquirent de cette union.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Mme L. Erickson (Jeannine), de Drayton, Annette, infirmière à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et Angeline; un fils, Robert; quatre soeurs, Mmes Gress (Minnie), de Tisdale, Venne (Grace), d'Estevan, Mrazeck (Moly), de Prince-Albert, et Frizts (Marguerite), de Lipton; deux frères, Jean, de Markinch, et Léo, de Regina, ainsi que deux petits-fils.

Remerciements

Mme Thermueir et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie et leur ont offert des bouquets spirituels à l'occasion de leur récent deuil. Un merci spécial à MM. les abbés Yandeau, Chabot et Marcotte et aux membres de la chorale.

Chevaliers de Colomb

Le 12 novembre, une cérémonie des plus imposantes s'est déroulée en la chapelle du couvent St-Louis lorsque M. l'abbé N. Marcotte célébra une grand-messe pour les Chevaliers de Colomb défunts. Plusieurs frères chevaliers ont fait le panégyrique des frères disparus.

Sincères remerciements aux Chevaliers de Colomb qui ont dirigé d'une façon grandiose cette belle cérémonie.

Spiritwood

Une voleuse de paradis

Comment! . . . la rieuse Anita n'est plus! Se doutait-elle cette chère compagne dans sa joie débordante en ce dernier vendredi après-midi qu'elle nous laisserait bientôt qu'un souvenir? Non, sans doute. Choyée de ses bons parents, estimée de ses maîtresses, de ses compagnes et compagnons de classe, Anita Boulin vivait heureuse. Le Créateur vint cueillir son âme dans la fraîcheur et l'innocence de ses neuf ans.

Au milieu de rires et de jeux propres à son âge, la pauvre enfant avala la douille d'un stylo qui mit fin à ses jours en quelques instants, le 29 novembre dans la soirée.

Anita, nous envions ton bonheur. Jésus a trouvé en toi ses délices et pour payer tes petits sacrifices, il te donne son beau ciel.

Nous nous souviendrons longtemps de cette bonne compagne si gaie, si exemplaire; de ses avis salutaires qui nous confondaient parfois. Oui, Anita cherchait à plaire au Sauveur-Enfant et à sa Divine Mère. Son regard si épanoui devenait sévère lorsqu'elle disait à quelques récalcitrants: "Jésus n'aurait pas fait cela"! Aussi le coupable se repentait-il.

Chère compagne, prie pour nous, pour que nous soyions toujours de fidèles imitateurs du Divin-Sauveur.

Le pupitre de classe de la chère disparue est recouvert d'une nappe blanche sur lequel repose un joli crucifix, un cierge allumé, des fleurs naturelles et le portrait de la souriante Anita qui semble nous dire; "J'attends ceux que j'aime"!

Elèves d'Anita, 4e année, école séparée de Spiritwood.

Le Club des 200 de l'ACFC

TROISIEME LISTE

$25.00

M. Ferdinand Lanovaz, Duck Lake
M. le Dr R. Morin, Gravelbourg
Pères Oblats, Gravelbourg
M. le Dr Taillon, Assiniboia
Soeurs de la Présentation de Marie, Prince-Albert
M. Eugène Durette, Debden
Mme Berthe Leduc, Assiniboia
M. Raymond Marcotte, Saskatoon
M. Clodomir Denis, St-Denis
Mme Marie-R. Chevrier, Gravelbourg
M. le juge A. Sirois, Regina
M. J.-E.-G. Chabot, Laflèche
Anonyme
Mgr O. Lacroix, P.D., Vonda
M. Gérard Audette, Saskatoon
M. l'abbé André Poillièvre, St-Denis
Club Alouette, Saskatoon
M. Romuald Leblanc, St-Louis
M. Roger Dupuis, Ottawa, Ont.
M. D.-J. Lavoie, Highgate

Laflèche

Jubilé d'or

Le lundi 30 novembre, dans l'église paroissiale de Laflèche, une grand-messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé A. Moquin, curé, aux intentions de M. et Mme Honoré Dumélie qui célébraient leur 60e anniversaire de mariage. Au renouvellement des promesses, les jubilaires étaient accompagnés des plus âgés de leurs enfants: M. Georges Dumélie et Mme Madeleine Coupal. MM. H. Piché et R. Belcourt étaient au choeur de chant.

Après la messe, les invités se rendirent chez Mme W. Klein où un repas fut servi par deux filles des jubilaires. Mme M. Coupal avait apporté de Regina le gâteau traditionnel.

Parmi les enfants présents à la fête, on remarquait MM. et Mmes Georges et Gilbert Dumélie et Mmes Madeleine Coupal et Marguerite Klein. Un fils, Gérard, de Springhill, N.-E., n'a pu se rendre à la fête, mais rejoignait ses parents par téléphone au cours du repas familial.

Les jubilaires ont 33 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants.

Ont envoyé des télégrammes à cette occasion: Sa Majesté la reine Elizabeth, l'hon. L. A. Pearson, l'hon. John Diefenbaker, l'hon. Ross Thatcher, ainsi que l'hon. R. L. Hanbridge, lieutenant-gouverneur de la province.

Le dimanche précédent, un thé avait eu lieu chez Mme W. Klein pour les parents et amis des jubilaires. On remarquait à ce thé M. et Mme Lecy, de Winnipeg, cousins des jubilaires. Mme G. Dumélie servait le thé.

M. Honoré Dumélie naquit le 17 février 1880 et Mme Dumélie, le 10 janvier 1886. En 1904, M. Dumélie épousait Mlle Pauline Lecy en l'église Nôtre-Dame des Victoires de Lille, France. En 1905, ils arrivaient au Canada et s'établirent sur une ferme à Deloraine, Man. En 1912, ils prirent un homestead à 20 milles au sud de Laflèche où ils demeurèrent jusqu'en 1942 pour ensuite se retirer au village de Laflèche. M. Dumélie fit partie du conseil de Fir Mountain pendant plusieurs années et Mme Dumélie fut secrétaire de l'école Plessis pendant aussi de nombreuses années. Très active dans plusieurs organisations, elle était toujours prête à donner ses services de bon coeur à qui les sollicitaient.

Les jubilaires ont reçu plusieurs lettres de félicitations de Belgique, de France et du Manitoba.

Tous les amis de M. et Mme H. Dumélie leur offrent de nombreuses années de vie, de bonheur et de santé.

Malades

Sont hospitalisés à Gravelbourg: Mme Roger Clermont, MM. A. Morin et Adélard Nobert.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

On se souvient qu'à la clôture de la deuxième session du Concile Vatican II, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger annonçait son intention d'aller rendre visite à certains de ses diocésains, missionnaires en Afrique noire. Ainsi, avant de rentrer dans son diocèse, l'archevêque de Montréal passait quelques semaines au centre de l'Afrique et célébrait les fêtes de Noël dans la léproserie de Bururi.

CFNS est très heureux de diffuser une série d'émissions consacrées à ce périple missionnaire. Intitulées "Souvenirs d'Afrique", ces émissions sont diffusées le samedi à 5 h. 45 p.m.

Les auditeurs peuvent entendre des reportages enregistrés dans les diocèses de Ruhengeri et de Butara; ils connaîtront l'accueil fait au cardinal par les autorités politiques et religieuses du Rwanda; avec le prélat canadien, nos auditeurs peuvent visiter l'université de Butara, la cathédrale de Ngozi, des écoles primaires et des centres d'apprentissages. On pourrait apprendre en outre ce qu'est la vie des lépreux d'Afrique.

Réalisés par Gérard Lemieux, ces "Souvenirs d'Afrique" sont radiodiffusés le samedi à 5 h. 45 p.m.

Vers Bethléem

Grâce à la grande amabilité des pharmacies Pinder's, de Saskatoon, CFNS a placé à son horaire l'émission "Vers Bethléem", diffusée du lundi au vendredi, de 11 h. à 11 h. 30. Le but de cette émission, animée par Marie-Antoinette Papen, est de préparer les auditeurs et, les auditrices bien entendu, à la grande fête de Noël.

Au cours de ces trente minutes, l'animatrice raconte des légendes, donne des conseils aux ménagère sur l'art, par exemple, de décorer telle chambre et fait entendre quelques-uns des plus beaux enregistrements de circonstance.

Alors, n'oubliez pas d'écouter tous les jours de la semaine à 11 h., l'émission "Vers Bethléem", un hommage des pharmacies Pinder's.

Joyeux anniversaire de naissance à nos annonceurs, Michel Sévigny et Jacques, ainsi qu'à Rose-Annette Desbiens, secrétaire.

Prud'homme

Va-et-vient

M. et Mme Adélard Jeanneau et leur fils, Paul, M. et Mme Adrien Loiselle et leur fille, Dolorès, ainsi que M. Armand Normand, allèrent au collège de Gravelbourg pour la journée des parents et pour l'amicale.

Mmes Adrien Loiselle, François Normand, C.-M. Lepage, Auguste et Charlie Hannotte, J.-B. Grimard, Simplice Bandet, Napoléon Hounjet et Corona Painchaud ont suivi une retraite fermée à Saskatoon, du 27 au 29 novembre.

Etaient en visite à Prud'homme: M. et Mme Emile Neveu, de Marcelin, chez M. Robert Grimard; Mme Boutin, de Windsor, Ont., chez M. et Mme Jos. Rivard.

Baptême

Yvonne-Marie-Claire, fille de M. et Mme Robert Grimard. Parrain et marraine, M. et Mme Lestie Recsetar.

Duck Lake

Çà et là

M. et Mme Gustave Mandin sont partis le 15 novembre pour aller demeurer avec leur fils, le docteur Joseph Mandin, de Carrot River. Tous leur souhaitent de passer un agréable hiver avec leurs enfants et petits-enfants et espèrent qu'ils reviendront au printemps. Leurs fille et gendre résident dans la demeure paternelle.

M. Jean Fiolleau fut agréablement surpris lors de ses 80 ans lorsque ses enfants, MM. et Mmes Marcel Fiolleau et leur famille, de Carlton, et Georges Gauthier et leur famille, ses petits-enfants, M. et Mme Raymond Piché, de Carlton, et ses arrière-petits-enfants, ainsi que sa soeur, Mme Marie Pogu, et quelques amis, sont venus veiller chez lui.

Une des institutrices, Mme H. Archambault, a quitté la paroisse pour raison de santé. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement et espèrent qu'elle reviendra bientôt.

Les leçons de danses folkloriques ont recommencé. Il y a plusieurs jeunes recrues. Que tous ceux et celles qui y sont intéressés se rendent à la salle paroissiale. Ces leçons sont sous l'habile direction de M. Dave Thomas.

Les élèves de l'école secondaire ont eu un programme d'amateurs dernièrement. A les entendre jouer leurs divers instruments musicaux, quelques-uns pourraient passer pour de petits professionnels. Bravo les jeunes, continuez, tous vous encouragent.

Wawota

Le samedi à 2 h. 30 p.m., M. l'abbé Gordon Rushka bénissait le mariage de Mlle Avril Fitzsimmons, fille de M. et Mme M. Fitzsimmons, à M. Alain Jacques, fils de M. et Mme Alexis Jacques, dans l'église Ste-Anne de Kennedy.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en satin broché; son voile court était retenu par un petit chapeau. Elle portait un collier de perles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses blanches et rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Arlene Lamontagne et Philis Fitzsimmons, soeurs des mariés, et Shirley Reid, une amie, étaient vêtues de robes assorties.

Les garçons d'honneur étaient MM. Albert Jacques, Maurice Lamontagne et David Maubrey, cousins et ami des mariés. MM. Clarence Lamontagne et Robert Shoemaker agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu dans le soubassement de l'église. Les jeunes époux partirent ensuite en voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Wawota.

Va-et-vient

M. Ernest Jacques et M. et Mme Gordon Phillips, accompagnés de leurs enfants, Alain et Elaine, se rendirent à Winnipeg, Man., et visiteront M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, et des amis.

M. et Mme Albert Jacques et leur jeune fils allèrent visiter leurs parents, M. et Mme W. Burman, à Brandon, Man.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 12 décembre, André Rondeau, Willow-Bunch; le 13 décembre, Roméo-A. Fradette, Willow-Bunch, et Marcel Gaucher, Gravelbourg; le 14 décembre, Joseph Marchildon et Wilfrid Bilodeau, Debden; le 15 décembre, Adéodat Lepage, Debden; le 17 décembre, Gérard Poirier, Antler, et François-J. Prévost, St-Front; le 18 décembre, Lionel-C. Bourgeois, Gravelbourg, et Jules Delanoy, Radville.

Vanguard

Conférence de la L.F.C.

Le 26 novembre, une page importante fut ajoutée aux annales de la Ligue des Femmes Catholiques du conseil de Vanguard alors que 45 représentantes assistaient à la conférence régionale.

Malgré la menace du mauvais temps, cinq conseils affiliés répondirent à l'invitation: Val Marie, Ste-Elisabeth, Swift Current, Cadillac et Hodgeville. Mentionnons les dévoués aumôniers qui accompagnaient les représentantes: MM. les abbés G. Laprise, L. Folk et O. Lemay.

Après l'inscription, un copieux dîner fut servi par le conseil de Vanguard aux visiteurs et aux membres de la paroisse. A 1 h. p.m., M. l'abbé Laprise, aumônier diocésain, ouvrit la conférence par la prière de la Ligue et présenta les invités.

Mme Thérèse Leclaire, présidente provinciale et présidente régionale, se dit très heureuse de se trouver à Vanguard pour la conférence régionale. Avec sa verve et sa cordialité habituelle, elle ébaucha le programme de l'après-midi et propagea à l'auditoire son enthousiasme pour la Ligue et ce qu'elle représente.

Mme Mary Wilhelm, présidente du conseil de Vanguard, souhaita une cordiale bienvenue aux aumôniers et aux invités. M. l'abbé Adée se dit très heureux d'accueillir les représentes au nom de la paroisse de Vanguard et de la mission de Ste-Elisabeth. Il exhorta les dames à travailler de tout coeur pour le bien et l'expansion spirituelle de la Ligue.

M. l'abbé Laprise expliqua la nécessité de ces conférences régionales et présenta le conférencier, M. l'abbé Folk, de Swift Current. Avec une éloquente simplicité l'orateur présenta à l'assemblée le sujet du jour "Renouveau liturgique" et expliqua les divers changements et le pourquoi de ces changements. "Toute la religion découle du Christ, dit-il. Il est le Seul par qui nous pouvons atteindre Dieu et sans Son aide nous ne pouvons rien. La foi que nous recevons au baptême n'est pas suffisante. Il faut que les membres de la Ligue s'encouragent et s'entraident mutuellement. La Vérité ne peut changer parce qu'elle nous fut donnée par Dieu lui-même, mais la manière qu'elle nous est présentée a changé. C'est le 'Renouveau liturgique' qui nous aidera à une meilleure compréhension de la sainte messe dans un langage que tout le monde comprend". L'auditoire écouta avec intérêt l'exposé de M. l'abbé Folk.

Mme Leclaire remercia l'orateur pour avoir fait comprendre la nécessité d'étudier le renouveau liturgique et exhorta les dames à faire de leur foi, une foi vivante. Elle parla aussi des besoins spirituels de l'Amérique latine et du projet d'aide que la Ligue doit mettre à l'étude dans ses prochaines réunions.

A l'invitation du conseil de Hodgeville, la prochaine assemblée régionale se tiendra dans cette paroisse le 7 avril 1965.

Le programme de l'après-midi se poursuivit par des cantiques, puis un questionnaire au sujet du "Renouveau liturgique" fut étudié et les réponses discutées et commentées par M. l'abbé Folk.

La conférence ajournée, les dames se rendirent à l'église pour assister à la sainte messe et recevoir la sainte communion. M. l'abbé Adée officiait, assisté de quatre enfants de choeur. M. l'abbé Folk fit les commentaires et M. l'abbé Laprise dirigea le chant.

Un léger goûter réunit de nouveau les visiteurs au soubassement et tous se séparèrent plein d'enthousiasme et enchantés de leur après-midi.

Vanguard est l'un des plus anciens conseils du diocèse. Organisé en 1932, sous la direction du regretté abbé Ferhnback, la Ligue survécut tant bien que mal pendant les années de dépression et de guerre. En 1957, plusieurs membres furent reconnus comme ayant 25 ans au service de la Ligue. Avec l'aide de Dieu et sous l'égide de leur patronne, Notre-Dame du Bon Conseil, les membres continueront à travailler et à vivre selon leur devise "Pour Dieu et pour la Patrie".

— No 394 —

HORIZONTALEMENT

1—Cris du lion.
2—D'Italie. — Fleur.
3—Dévouement. — Non ternis. — Grosse pièce de bois d'une construction.
4—Colère. — Foyer de la cheminée. — Unité de travail.
5—Ouvrière qui façonne les cigares. — Préfixe privatif.
6—Sans exception. — Fruit des conifères.
7—Située. — Note. — Possédé.
8—Equerre. — Volcan de la Sicile. — En cet endroit.
9—De la gamme. — Qui concerne l'os du genou.
10—Verbe gai. — Attacheras.
11—Dégradation de ce qui ronge. — Duc d'Anjou.
12—Manche au tennis. — Mesureras au stère.

VERTICALEMENT

1—Cultures du riz.
2—Qui concerne l'utérus. — Allonge.
3—Genre de papilionacées (plur). — Rôti.
4—Entourée d'eau. — Qui conduisent des ânes.
5—Tellement. — Abr. d'aristocrate. — Enlise.
6—Mouvement de l'âme. — Phonétiquement: Enlevé.
7—Vestibule. — Genre de castanéacées.
8—Terminaison. — Mesure chinoise.
9—Epoque. — Etudiante.
10—Observation écrite. — Donner de l'air.
11—Femme de chef russe. — Prince indien.
12—Personne de haut rang. — Possessif.

SOLUTION DU PROBLEME No 393

■ **Horizontalement:** 1. Reconsidérer; 2. Enée — Emir — Tu; 3. Culinaire — Ri; 4. Omelette — Las; 5. Les — Ota — Aïns; 6. Or — Lignage; 7. Rejeté — Ré — Là; 8. Arôme — Milieu; 9. Bettes — Nm; 10. Iradé — Naines; 11. Resserrent; 12. Nids — Diète.

■ **Verticalement:** 1. Recoloration; 2. Enumérer; 3. Cèles — Jobard ; 4. Oeil — Remèdes; 5. Néo — Têtes; 6. Seattle — St; 7. Imitai — Mène; 8. Dire — Grisard; 9. Ere — Anel — Iri; 10. Lia — Innée; 11. Etranglement; 12. Ruisseau — Ste.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

Le lundi 30 novembre avait lieu l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques. Après la lecture des minutes par la secrétaire, Mme E. Lacoursière, le rapport financier fut donné par Mme Higgins en l'absence de Mme Ernest Blais, trésorière. Le bingo du 18 novembre rapporta la somme de $96.00.

Mmes A. Blanchette et A. Latendresse firent lecture d'articles religieux et éducationnels.

Mme Higgins parla des enfants d'âge préscolaire à qui elle enseigne le catéchisme tous les jours et demanda aux parents de leur faire une crèche de Noël à la maison. Elle rappela aux membres que le temps de l'Avent est un temps de pénitence. "Sachant nos faiblesses, dit-elle, tournons-nous vers le divin Sauveur pour qu'il nous aide".

Mmes Dona et Shirley Weber, A. Gélinas et N. Higgins ont assisté au bazar au profit de l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, le 5 décembre.

On a décidé d'envoyer $50.00 au R. P. Lemay, missionnaire en Amérique latine; $50.00 au séminaire; $10.00 au camp St-Jean-Bosco et $5.00 pour l'hôpital.

Le directeur, M. l'abbé G. Aumont, curé, expliqua les changements qui seront effectués à la messe prochainement. La réunion fut suivie d'une messe. Le goûter fut servi par les dames.

Banquet des C. de C.

Les Chevaliers de Colomb du sous-conseil de Vawn recevaient à un banquet, le 1er décembre, les sous-conseils d'Edam, Jackfish, Meota et Cavalier. Le député d'Etat John Etchevery et son épouse, de North Battleford, étaient présents. M. Etchevery donna un discours et il ajouta qu'il aimerait voir tous ces conseils formés en un seul conseil.

M. l'abbé G. Aumont, aumônier du sous-conseil de Vawn, parla du bien accompli par les Chevaliers de Colomb dans une paroisse. M. Henri Pouliot, de Vawn, donna un aperçu des progrès du conseil réalisés depuis un an. M. H. Krach, président d'Edam, prononça un discours.

M. Henri Blais était maître de cérémonies. M. A. Blanchette remercia les dames du club communautaire local et tous ceux qui ont aidé à la préparation de ce souper délectable, servi à 88 invités.

Une danse termina cette agréable soirée où tous se sont bien amusés.

Çà et là

Les dames du club communautaire ont servi un souper aux membres du Saskatchewan Wheat Pool et à leurs épouses dans la salle, le 25 novembre.

M. et Mme Ovila Fortier ont eu la visite d'une soeur de M. Fortier, Mme Plante, et d'un frère, de la province de Québec. Ils se sont tous rendus au mariage de Mlle Jeannine Vallière, fille de M. et Mme Frank Vallière, de St-Paul Alta.

Lors d'une assemblée spéciale le 26 novembre, Mme K. Lake, de Mervin, présenta un film démontrant les avantages d'une bibliothèque régionale. Il s'agit maintenant de former un comité afin d'établir ce projet.

MM. et Mmes L. et D. Weber ont passé la journée du 30 novembre à Saskatoon.

M. Gary Blanchette, fils de M. et Mme Rudy Blanchette, suit des cours à l'université de Saskatoon. Il a joué au hockey avec l'équipe de l'université à Kindersley et a compté les deux seuls buts de la partie.

M. Jules Germain a passé quelques jours à l'hôpital d'Edam. Sa fille, Hélène, a subi une intervention chirurgicale à Edmonton, récemment, et elle est chez elle pour quelque temps.

M. et Mme H. Pouliot et leur famille ont passé le dimanche à Spiritwood, chez les parents de Mme Pouliot.

M. le curé a reçu une lettre de M. l'abbé Antonio Coursol, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, disant qu'il avait des nouvelles de Mgr Clovis Mollier, de France. Ce dernier aura 80 ans le 3 janvier prochain. Après 54 années de prêtrise, malgré sa surdité et ses rhumatismes, il se porte assez bien et peut dire sa messe tous les matins. Il envoie des saluts à tous ceux qui l'ont connu. Les paroissiens de St-Hippolyte et de Vawn gardent un bon souvenir de Mgr Mollier et lui souhaitent bonne santé et encore plusieurs années de prêtrise.

Périgord

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 3 décembre chez Mme Henri Langlois. M. l'abbé R. D. Kunka ouvrit la réunion et parla du "jeûne eucharistique". Mme M. Marquette fit la lecture des minutes et la trésorière, Mme Z. Dubé présenta son rapport.

Mme E. Bernier proposa et Mme H. Langlois seconda qu'on achète d'autre vaisselle pour la salle paroissiale. Mme J. Langlois proposa et Mme D. Plante seconda qu'on achète le nécessaire pour la crèche de Noël.

La réunion se termina par un goûter qui fut servi par Mme H. Langlois. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme D. Plante, le 12 janvier prochain.

Soirée de l'A.C.F.C.

La soirée de l'A.C.F.C. eut lieu dans la salle paroissiale le 2 décembre. Après la partie de bingo, les prix de français furent distribués par M. Léo Patenaude. Les personnes suivantes ont gagné les prix: Sharon Ceslak, Elaine Marquette, Irène Langlois, Antoinette Dubé, Carole Patenaude, Laurel Bossé, Bernadette Dubé, Delores Ceslak, Maurice Patenaude, Eric Dubé, Docile Fortin, Sandra Patenaude, Dianne Mathieu, et Jérémie Mathieu.

Les prix de loterie furent gagnés par Mme A. Gaudet, M. Grégoire Fortin et Mlle Docile Fortin.

Baptême

Le 29 novembre: Della-Louise-Analda, fille de M. et Mme Georges Marquette. Parrain et marraine, M. et Mme A. Schuman.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Joseph Dery, qui est patient à l'hôpital de Rose Valley.

M. l'abbé R. Kunka, MM. Grégoire Fortin et Léo Patenaude sont allés à Winnipeg, récemment.

M. Joseph Ladouceur est en visite chez M. et Mme G. Marquette.

Mlle Mariette Patenaude est en promenade chez ses parents, M. et Mme A. Patenaude.

On a fêté M. Antoine Labelle chez M. et Mme E. Patenaude à l'occasion de son départ pour la Colombie-Britannique.

M. et Mme Marc Pelletier sont partis pour l'hiver en Colombie-Britannique.

Les étudiants venus en fin de semaine chez leurs parents sont Maurice et Ted Satrajt, Milles Corinne et Gertrude Bossé.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Dieu rend à l'homme selon ses oeuvres, traite chacun d'après sa conduite. (Job 34, 11)

• • •

Si Dieu nous a tant aimés, nous devons, nous aussi, avoir de l'amour les uns pour les autres. (I Jn 4, 11)

·Dialogues·

Page mensuelle dirigée par un comité de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba

Responsables: Georges Laberge, Noëlie Palud

Que regardes-tu? — Interview avec Thérèse

Je suis allée interroger pour vous, mon amie, Thérèse Aubin. Thérèse se spécialise dans l'enseignement des beaux-arts. Diplômée de l'université de Manitoba en 1961, elle étudia un mois à Paris, cet été, après avoir terminé un beau voyage en Europe et en Moyen-Orient. Ajouterai-je que ces dernières expériences lui permirent de voir, d'apprécier de très près, plusieurs oeuvres d'art et d'architecture universellement reconnues. Oeuvres qu'elle avait étudiées jusqu'ici dans les livres surtout.

Pourrais-tu nous dire, Thérèse, ce que tu entends par un artiste? J'aimerais aussi que tu fasses quelques distinctions.

Puisqu'il est assez difficile de définir un artiste . . . et de rencontrer dans un seul homme toutes les exigences requises, je suis très heureuse que tu me permettes des distinctions.

L'artiste est celui qui est capable de rendre vivant par la peinture, la sculpture, l'architecture, etc., les choses qu'il voit, perçoit et ressent.

Si l'artiste s'affirme par des formes qui répondent à l'harmonie que l'on retrouve dans la nature; s'il peint des couleurs qui vibrent avec ces formes; s'il fait des oeuvres qui se rattachent à une expérience humaine, il est déjà artiste.

Ce n'est pas suffisant, cependant . . .

Non. — En plus, l'artiste doit être capable de communiquer aux autres **l'émerveillement** qu'il a devant les choses. Son oeuvre doit également refléter la puissance qu'il a de créer, de re-créer, talent que tout génie doit posséder. "Mais rien ne doit être forcé". Braque.

J'espère que tu penseras comme moi, que l'artiste-créateur, tel que décrit dans ta définition, ne se rencontre pas très fréquemment . . .

En effet, il s'agirait tout simplement d'ajouter que s'il y en a peu, il y en a tout de même. Et ce sont ceux dont les oeuvres demeurent et ceux que l'on n'oublie pas. Néanmoins, ceux-ci ne doivent pas nous faire oublier le mérite qu'ont les artistes professionnels et amateurs qui continuent de faire vivre l'art dans le temps présent. Et ceux-là sont plus nombreux.

Maintenant, quelles qualités exigerais-tu d'un AMATEUR D'ART, c'est-à-dire de gens qui, comme nous, désireraient développer une certaine ouverture d'esprit vis-à-vis les différentes formes d'expression plastique et architecturale?

Cette ouverture d'esprit dont tu parles . . . c'est exactement ce qu'il nous faut développer. Cette qualité pourrait peut-être s'exprimer comme suit: se rattraper avec le passé, s'informer; s'éveiller au présent, l'observer, en parler. Ne pas tout condamner de l'art, ne pas considérer l'art comme une chose inutile ou encore pour les enfants; mais le reconnaître comme une réalité valable à notre épanouissement et à celui de la société dans laquelle nous vivons.

D'après toi, quel serait le signe de notre ignorance en matière artistique?

Entre autres . . .

Ne pas saisir la différence qu'il y a entre un tableau d'artiste, une photographie ou un paysage de calendrier.

Croire que tous les tableaux doivent être une reproduction exacte du sujet traité.

Refuser de façon globale l'art abstrait et non-figuratif.

Il y a plusieurs écoles de peinture, toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Pourrais-tu nous en nommer quelques-unes?

Chez les Italiens, l'Ecole de Sienne avec Duccio et l'Ecole de Florence avec Giotto imprègnent leurs oeuvres de mysticisme et de réalisme. Au 15e siècle, Fra Angelico nous laisse des fresques et des tableaux d'autel qui s'imposent par leur fraîcheur. Au 16e siècle, il y a le grand trio: Léonardo de Vinci, Raphaël et Michel-Ange.

Puis, il y a l'Ecole hollandaise qui nous présente le fameux Rembrandt.

Et au 19e siècle, ce fut, en France, l'apogée de l'histoire de la peinture avec les Impressionnistes comme Monet, Manet, Van Gogh, Lautrec, Degas, Gauguin, Cézanne, Pissarro et bien d'autres. On retrouve dans leurs oeuvres des effets de lumière transmis par des couleurs claires. Les formes ne sont plus nettement définies, mais le tableau nous donne l'impression d'un paysage fini, sujet favori des Impressionnistes.

Au début du 20e siècle, les Expressionnistes, que l'on retrouve surtout en Allemagne, réagissent et s'opposent aux principes des Impressionnistes. Ce qu'ils veulent peindre, ce sont les sentiments et les émotions, soulever le voile du monde visible. Les formes deviennent alors disproportionnées ou exagérées et les couleurs, étranges. De ce nouveau courant, voici quelques artistes de valeur: Edward Munch, Rouault, Van Gogh, Marc Chagall, Paul Klee, etc.

Au 20e siècle également, l'on voit s'établir l'école du Cubisme. Contrairement à ce que pensent beaucoup de gens, il y a de très jolis tableaux faits par les cubistes, tels que Georges Braque, Pablo Picasso, Fernand Léger, Juan Gris.

En parlant de Picasso, tu me fais penser à un autre aspect de la peinture. L'art abstrait est à la mode aujourd'hui, mais les gens ne semblent pas en saisir toute sa portée . . . tu nous en dis quelques mots?

Oui, l'art abstrait est à la mode aujourd'hui. Il y a l'art abstrait dans lequel on reconnait encore quelque chose, et l'autre . . . Il faut s'y habituer. Le regarder, apprendre à le connaître. Je pense qu'on se méprend souvent sur l'art abstrait, mais il s'explique un peu comme l'art d'écrire. Les origines de l'écriture étaient des dessins, des images qui se sont développés peu à peu . . . jusqu'au moment où ils devinrent les symboles que nous employons maintenant et que nous comprenons avec beaucoup plus de facilité, peut-être, que si nous étions obligés de lire les anciennes images. Il en est ainsi pour la peinture . . . elle évolue vers le symbole, l'abstrait . . . L'abstrait fait appel surtout à l'esprit de l'homme. Faudrait-il conclure alors que l'homme contemporain est plus susceptible d'évoluer dans l'art moderne? Dans notre ère nouvelle, les visions de Picasso, d'Einstein et de Gandhi n'ont pas moins de sens, à mon avis, que celles de Giotto, Galilée et Dante.

Le panorama est assez chargé et il est inutile de penser que nous puissions, en un clin d'oeil, absorber tout ça. Pour cette raison, je te demande, de nous conseiller: Par quoi devrions-nous commencer?

Par: Rembrandt (17e siècle); Les Impressionnistes (19e siècle); Delacroix (19e siècle); Vlaminck; Picasso (19e et 20e siècles); Rouault (10e siècle).

En plus, j'aimerais que tu nous donnes quelques trucs intelligents et pratiques pour que nous apprenions à ouvrir grand nos yeux . . . à observer, à contempler . . . DANS NOTRE MILIEU ET DANS LE MONDE les valeurs artistiques qui s'y trouvent.

Premièrement . . . il faut observer la nature et les humains qui vivent au sein de cette nature. Cette observation devrait nous révéler le jeu des formes, des couleurs, des espaces établis par le Créateur. Il faut peindre avec les yeux. Par exemple: Regardez un arbre, fermez les yeux et essayez de revoir en vous cet arbre . . . Ce sera votre premier tableau. Et comme disait Braque: "Il faut se laisser imprégner par les choses . . . maintenir un rapport avec elles".

Deuxièmement . . . Dans notre milieu, il y a, aussi, un musée qui nous permet de voir des oeuvres d'art authentiques. Et il y a les livres d'art, que l'on peut se procurer dans les bibliothèques ou librairies, et qui contiennent de nombreuses reproductions qui servent à développer le goût artistique. Il se vend également des reproductions détachées et que l'on peut étaler sur les murs de notre maison. Et c'est joli!

Soit dit en passant, il y a présentement une intéressante exposition d'art esquimau à l'aéroport international de Winnipeg.

Il y a aussi des gens intéressants, dans le domaine des arts, qui peuvent nous apporter quelque chose. Pourrais-tu nous en présenter quelques-uns?

Parmi nos architectes, il faut signaler M. E. Gaboury qui présentement renouvelle le visage de la province . . . Allons voir ce qu'il fait.

Puis il serait avantageux, je pense, de jaser avec quelques-uns de nos artistes manitobains . . . et d'aller voir leurs travaux. Pour n'en nommer que quelques-uns . . . Pauline Morier, Roland Mahé, Mme P. Boutal, M. G. Swinton, le R. F. Côté, C.S.V., René Avanthay, Arthur Aubin, Bernard Aubry, etc., etc.

et Thérèse Aubin . . .

"Et tout ça a de la valeur à condition de rester mystérieux", ajouterait l'artiste Braque. Sur cette note colorée d'espoir, je te laisse. Un peu plus tard, peut-être, reviendrons-nous ensemble à nos couleurs . . . En attendant, merci Thérèse.

Noëlie PALUD.

LES JARDINS D'ENFANTS

C'est une admiratrice des Jardins d'Enfants qui a accepté de vous entretenir sur l'enseignement préscolaire presque totalement ignoré dans notre milieu. Aussi, amis lecteurs, ne soyez pas étonnés si, en vous parlant de la première éducation, elle y met toute sa sincérité et tout son enthousiasme. Et puis, ce n'est pas aux institutrices de Jardins d'Enfants qu'il faut apprendre qu'elles ont un des plus beaux métiers du monde; c'est un de ceux qui sollicitent le plus largement la personnalité tout entière et qui répond le mieux à la vocation naturelle des femmes. — Par sa faiblesse, sa candeur, ses ignorances, le petit enfant les préserve d'oublier la vie, celle du foyer d'où il sort et où il retourne, la vie tout court qu'il vient à peine de découvrir.

Pourquoi des Jardins d'Enfants? La maison familiale n'est-elle pas le meilleur milieu social pour les enfants? L'intuition des mères, qui trouve sa source dans la tendresse et l'amour, n'est-elle pas un assez bon guide? — Oui, bien sûr, mais les Jardins d'Enfants n'ont jamais songé à remplacer le foyer ou les parents. Ils veulent seulement les aider dans leur tâche d'éducateurs. La famille n'a fait appel qu'à la science du médecin pour l'élevage du nourrisson, mais voilà que Bébé est remplacé par un petit enfant qui est tout curiosité, activité. C'est désormais une personne dont la volonté sait se manifester et dont les colères, par exemple, ne sont pas seulement dues à des troubles physiologiques. Eh! oui, vers trois ou quatre ans, quelquefois avant, la personnalité de l'enfant s'éveille en tant qu'un "moi" distinct. Le temps est venu pour lui d'élargir son horizon, de connaître d'autres enfants et d'autres adultes que ceux de son entourage. Et puis, peu de parents savent vraiment répondre à cet incessant besoin d'activité et de connaissances du petit qui, les sens en éveil, les mains exploratrices en avant, s'élance déjà d'un pas conquérant, quoique mal assuré, à la découverte du monde.

Quelle est la base pédagogique des Jardins d'Enfants? Tout Jardin d'enfants s'appuie sur une base pédagogique solide et sérieuse. Parmi tous les pédagogues qui se sont intéressés à l'enfant, qu'on me permette d'en citer deux seulement comme un hommage à l'oeuvre sociale qu'ils ont accomplie. Je veux parler du Docteur Decroly qui exigeait un plus grand respect de l'enfant, un effort pour le mieux comprendre en donnant une place importante aux activités naturelles pour assurer "la préparation à la vie par la vie", et Mme Montessori, au génie de laquelle nous devons cette prodigieuse découverte de la valeur du jeu individuel dans le développement de l'intelligence et de l'équilibre spirituel. Elle proclama avec audace le droit du petit enfant à travailler tranquille selon son goût, selon son rythme pour ensuite venir se joindre au groupe de la classe. Le travail de nos petits n'est pas de même nature que celui des grands, il ne s'évalue pas selon une somme de connaissances. Pour l'enfant, disait Mme Montessori, "l'essentiel n'est pas d'apprendre, mais de devenir maître de soi". Chaque conquête du monde extérieur est une conquête de lui-même et la conquête visible que nous appelons "connaissance" est la moins importante. Protéger la personnalité de l'enfant et l'amener pourtant vers une saine participation à la vie du groupe est l'une des tâches les plus délicates d'une éducation bien comprise.

Ce que doit être une jardinière d'Enfants. Elle doit avoir toutes les qualités requises d'une bonne institutrice et d'une bonne éducatrice. Initier les enfants à la lecture, à l'écriture, au calcul est chose facile grâce aux notions acquises et aux directives pédagogiques reçues, mais ce n'est pas suffisant; il faut accomplir une tâche infiniment plus délicate pour avoir le droit de vivre dans ce monde de l'enfant. La Jardinière doit savoir toucher d'un doigt délicat aux âmes fraîches de l'enfance. Que sont ces âmes? Glaise molle et facile à modeler ou terre friable? Ou argile déjà cuite et recuite par les générations antérieures et gravées d'inattaquables empreintes? Que sont ces enfants au petit visage tendu vers l'inconnu? La Jardinière doit éviter de les classer en deux catégories: les bons, les mauvais. Car savons-nous exactement la part du bien et du mal dans l'évolution d'une personnalité? Tel enfant dont nous aurions tendance à briser les terribles colères fera preuve plus tard d'une force de volonté peu commune pour surmonter une vie difficile. Tel autre, dont nous voudrions secouer la paresse, a besoin de ce repos intellectuel pour parfaire une croissance difficile. Ce menteur n'est qu'un imaginatif qui, devenu adulte, sera bien agréable à fréquenter; et ce "mauvais garçon" batailleur et hardi, fera preuve d'une bravoure exceptionnelle au cours de son existence. Le rôle de la Jardinière d'enfants n'est pas d'arracher, de brûler ce que le monde appelle "les mauvaises herbes" afin de sauver le bon grain. Ce serait trop simple. La tâche est plus complexe, car chaque enfant doit être méthodiquement étudié, suivi et compris.

Qui doit fréquenter les Jardins d'enfants? Tous les enfants de trois à six ans. "La première éducation donnée par la famille doit être complétée par celle que seule l'école des petits peut assurer et dont l'oeuvre est nécessaire à tous les enfants", lit-on dans une revue pédagogique française. C'est à Genève, lors des organisations internationales consacrées à l'éducation, que l'on affirmait que c'était un devoir pour l'Etat d'assurer la création d'établissements de première éducation en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins de la population. Nous sommes loin, très loin du but, mais tout est réalisable chez les hommes de bonne volonté.

La chanson et le XXe siècle

La chanson n'est pas d'aujourd'hui; petit, David chantait; les poèmes d'Homère étaient chantés; Adam et Eve ont dû chanter . . . au moins fredonner. Aujourd'hui, la chanson est un fait social et elle occupe dans la vie contemporaine une place primordiale; on ne peut pas le nier; on ne peut fermer les yeux en poussant un soupir désabusé: "ça passera". Autrefois la chanson se transmettant de bouche à oreille, on copiait soigneusement celles qu'on voulait retenir. Aujourd'hui, une chanson à peine créée, s'envole sur les ondes. Si elle retient l'attention, elle est réclamée par les auditeurs des postes de radio. Elle passera plusieurs fois par jour au même poste. Elle sera jouée le soir dans les clubs. En plus de la radio, la télévision, le tourne-disques, le transistor, le juke-box nous servent à volonté celles que nous désirons écouter.

"Et quand ce fait de civilisation ne se limite pas à une simple présence, mais atteint une réelle valeur sociale, culturelle, esthétique et morale, on comprendra qu'il y ait **urgence de se soucier du problème** et de **réagir vigoureusement.** Nous devons connaître que la chanson est brève et fugitive. Mais elle est un art plein de virtualité et elle sait, à l'occasion, être suffisamment éloquente et forte pour nous toucher, nous donner le goût de pénétrer plus avant dans le monde des valeurs esthétiques, intellectuelles ou spirituelles". Ce témoignage d'un expert, M. Normand Jutras, suffirait à lui seul à retenir notre attention. "Il y a tout un secteur poétique de la chanson qui sert de pont entre la littérature et la masse ou qui exprime une poésie originale. Rappelons-nous l'audience extraordinaire, de la 'Prière' de Francis Jammes; l'Auvergnat de Brassens est arrivé en tête des ventes pendant plusieurs mois. Au récital, de Jacques Douai, des jeunes du peuple réclamaient: 'l'étang chimérique'. **Qu'on le regrette ou non, pour le plus grand nombre de nos contemporains, la chanson a remplacé la poésie classique".** (Le petit monde de la chanson, Charpentreau.)

Chansons d'outre-frontière

Mais au Manitoba, nous faisons face à un autre problème: les chansons qu'écoutent nos jeunes sont évidemment écrites en anglais. Pour la plupart des jeunes, c'est une révélation lorsqu'ils entendent une chanson française mise en musique sur un air de "twist" ou de "rock", comme si ces rythmes étaient l'apanage de la civilisation américaine. Quiconque analyse de près les mots d'une chanson française est frappé de la valeur du texte. Rien de surprenant quand des écrivains aussi sérieux que Mauriac, Prévert, Carco ont écrit des chansons, quand des personnalités de grande envergure, tels Brassens, Léo Ferré, Félix Leclerc ont re-situé la chanson dans une veine qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Et il faut aussi reconnaître comme extrêmement salutaire l'influence d'auteurs-compositeurs comme Charles Aznavour, Jean-Pierre Ferland, Gilbert Bécaud.

"Leur importance est réelle, car ils sont à la fois la projection d'une génération donnée et, sur le plan de la forme, des modèles de toute une série d'auteurs et de compositeurs de moindre importance. La place faite au français dans nos écoles est plutôt mince . . . La langue française devient objet de musée . . . De plus, c'est une langue difficile, très difficile à apprendre, d'où le risque de facilement décourager les jeunes, surtout si on insiste uniquement sur des règles de grammaire (il en faut,) — sur la stylistique (il en faut,) etc., etc., mais . . .


("La Chanson française")

Et si on obtient les mêmes résultats en se servant **aussi** de textes français mis en musique, chantés. Et si on fait apprendre du vocabulaire, et si on explique des règles de grammaire, à partir de chansons . . . "L'expérience montre que des enfants de l'école primaire connaissant les "Saltimbanques" (Montand) ont une compréhension poétique excellente du poème d'Appolinaire. Dans notre société où la clé de toute pédagogie est de savoir comment accrocher l'attention d'enfants souvent instables, il y a là un moyen efficace à utiliser". (Le petit monde de la chanson, Jacques Charpentreau, dans la revue "Signe du temps".)

Un peu de fierté

Et si par hasard on réussissait à donner à nos jeunes un peu de fierté pour la langue française; parce que finalement de quoi peuvent-ils être fiers? Après un concert d'un chansonnier canadien-français, Claude Léveillée, à la télévision française de Winnipeg (qui l'écoutent?), quelqu'un disait: "Je me sens un peu plus fier d'être Canadien français, quand un des nôtres réussit ainsi un spectacle d'une telle qualité" . . .

Au Québec, je sais bien que c'est au Québec, les chansonniers et canadiens-français et français ont une popularité, qui égale presque celle des joueurs de hockey . . . au moins chez les jeunes. Ils font salle comble; ils sont écoutés religieusement; ils sont acclamés; les boîtes à chansons se multiplient de Val-David à Percé; les jeunes des collèges, gars et filles, composent des poèmes qu'ils mettent eux-mêmes en musique, qu'ils chantent eux-mêmes en s'accompagnant sur la guitare, car c'est aussi le siècle de la guitare . . .

"Il n'est plus possible — quelque opinion qu'on puisse en avoir — de nier l'importance de la chanson et l'influence qu'elle exerce, en particulier sur la jeunesse . . . Que convient-il de faire? Il convient essentiellement **d'éduquer** (et ici au Manitoba il convient d'éduquer et d'instruire par la chanson française). Eduquer sur la chanson moderne consiste à accepter ce que nous avons comme chanson, l'écouter attentivement, l'analyser sous ses différents angles et tirer un jugement de valeur sur chacune de ces chansons. **N'y aurait-il pas moyen, en classe,** à l'occasion, de tirer profit du grand intérêt qui existe autour d'une chanson moderne? Pourquoi n'y aurait-il pas des **disco-clubs** pour apprendre à écouter une chanson, à dégager son message, à illustrer un thème, une idée?" (Normand Jutras)

Pourquoi pas?

Pourquoi ici n'y aurait-il pas aussi une boîte à chansons, où les jeunes se réuniraient pour entendre les leurs chanter des chansons françaises, ou les entendre chanter leurs propres compositions. Nos jeunes ne sont pas dépourvus de talents?

Pourquoi les vedettes de la chanson française, les Canadiens français d'abord ne donneraient-ils pas ici des concerts; qu'attend-on pour inviter les Leclerc, Léveillée, Gauthier, Ferland, Blanchet, etc.?

Pourquoi ne pas organiser une exposition du disque français? Incroyable le nombre de disques français non seulement sur la chanson, mais aussi de textes littéraires, de sermons, etc., etc.

Le poste CKSB diffuse abondamment la chanson française. (Ici, aussi, il y aurait place pour le progrès; hélas! les jeunes identifient trop souvent ce poste au ranch 1050!)

Excellent cadeau de Noël et fort apprécié qu'un disque de chansons françaises (on en vend chez Lumen . . .)

"Il y a de tout dans les chansons: le meilleur et le pire, parce qu'il y a de tout dans l'âme humaine, dont la chanson est comme le miroir. Si les chansons contiennent tant de misères sous la poésie des mots et le charme du rythme, c'est qu'il y a beaucoup de misères dans le monde. Si la chanson chante parfois la haine et la violence, c'est qu'il y a hélas! bien des haines et des violences au coeur des hommes. Si la chanson chante si souvent l'amour, l'amour impossible, l'amour trahi, mais aussi l'amour éternel, celui qui voudrait durer toujours, c'est qu'il y a au fond de nous-mêmes une nostalgie d'aimer et d'être aimés, que l'amour humain ne parvient pas à combler. Miroir des hommes, miroir de la vie, miroir de l'âme humaine, la chanson est tout cela. **Cette constatation suffirait à dire que la chanson ne peut pas nous laisser indifférents.** Si nous sommes réceptifs à son message, si nous savons l'écouter avec une âme d'enfant, quelque chose chante en nous au-delà des mots et de la musique. La chanson nous fait alors communiquer à la souffrance, à la joie, à l'espérance des hommes".

Et ici la chanson française ne doit pas nous laisser indifférents parce qu'elle est française . . .

Tu avais de la peine
alors j'ai chanté
et tu m'as souri

ton travail était dur
alors j'ai chanté
et tu as chanté, toi aussi

tu te sentais seul
j'ai chanté pour toi
et tu as connu l'amitié

tu cherchais le bonheur
j'ai chanté ma joie
et tu as tressailli d'allégresse.

O ma chanson,
douce musique,
apaise les coeurs et les âmes!
Eveille en eux la Charité
et le monde sera transformé!

Chansons

A lire: Fêtes et saisons, septembre-octobre 1960, **La chanson, poésie d'aujourd'hui.**

La chanson d'aujourd'hui, Louis Barjon, Ed. du Centurion.

Veillées en chansons, Simonne et Jacques Charpentreau, Les Ed. ouvrières, Paris.

La chanson, Simonne et Jacques Charpentreau, Les Ed. ouvrières, Paris.

La chanson, Séminaire social Pie-XII, Nicolet, Qué.

Collège et famille, juin 1960, **Essai sur l'enseignement du français.**

Panorama chrétien, septembre 1964, **Nos enfants ont besoin de fond sonore.**

André Surprenant, S.J.

• • •

Gilbert Bécaud

Disques de Gilbert Bécaud

"Gilbert Bécaud chante Gilbert Bécaud" Le bateau blanc; La grosse noce; Ma chatelaine; Si je m'en reviens au pays; Le condamné; Nicolas; Le jugement dernier; Sur la plus haute colline; Martin; Contre vous; Fanfan; Dans ces moments là. (S) 67.081

"Le pianiste de Varsovie" C'était moi; Abrina birchoue; Tête de bois; Le pianiste de Varsovie; Et maintenant; Toi le musicien; Natashquan; Je me balance; Nous, les copains; Quand l'amour est mort; Miserere; Cavalier du grand retour. (S) 67.060

Pilou . . . Pilou . . . hé; Ah! Si j'avais des sous; Quand tu n'es pas là; Je veux te dire adieu; L'absent; Galilée; Sacrée fille; L'enterrement de Cornélius; Je te promets; Viens; Ah! dites-moi pourquoi je l'aime; Les enfants oubliés. 67.037

"Incroyablement" Quand tu danses; Incroyablement; Alors raconte; Les croix; Marie, Marie; La princesse de Juillet; La chanson pour Roseline; La cruche; Je t'appartiens; La marche de Babette; Le rideau rouge; La corrida. 67.021

"Ran-tan-plan" Croquemitoufle; Alleluia; Le mur; Ran-tan-plan; Le jour où la pluie viendra; La ballade des baladins; Si je pouvais revivre un jour ma vie; Les amours de décembre; C'est merveilleux l'amour; Mes mains; Il fait des bons; Viens danser. 67.006

"Cantate l'enfant à l'étoile" (Noël) (S) 67.102

Olympia — Bécaud (long jeu de ses chansons les plus populaires) PAM 67.144

Opera d'Aran — Musique de G. Bécaud. Livret de J. Emmanuel, L. Anrade, P. Delanoe. mono DTX 320/2 Stéréo ASTX 136/8

Au revoir; Heureusement y'a les copains 77.457

Je t'attends; Mère douloureuse 77.453

Crois-moi, ça durera; Va-t'en loin 77.433

La grosse noce; Contre vous 77.417

Fanfan; Si je m'en reviens au pays 77.412

Et maintenant; Dans ces moments là 77.392

Abrina Birchoue; Nous, les copains 77.376

Quand l'amour est mort; Je t'appartiens 77.365

C'était moi; Je me balance 77.361

Tête de bois; Viens 77.346

Sacrée fille; Je te promets 77.336

Pilou . . . Pilou . . . Hé; Quand tu n'es pas là 77.315

Le mur; Mes mains 81.010

Le rôle du livre dans la vie de l'enfant

Avez-vous déjà essayé de revivre en esprit les jours ensoleillés de votre enfance? Faisons ensemble cette découverte en laissant de côté nos raisonnements d'adultes, pour pénétrer dans ce royaume merveilleux d'ombre et de lumière avec l'attitude ouverte et accueillante de l'enfant.

Vous souvenez-vous comment, tout jeune, votre imagination était en ébullition, en attente d'aventures nouvelles, en quête d'émerveillement. Vous prisiez les histoires de fées, de géants, les histoires d'animaux, les conquêtes héroïques des grands aventuriers et les récits des merveilles de la nature. Tout cela fut pour vous une expérience de la vie qui, peut à peu, s'est cristallisée en une échelle de valeurs et en la recherche de votre place dans l'Eglise et dans la société. Et ce long cheminement s'est fait de façon presque imperceptible, de sorte que vous pouvez difficilement aujourd'hui attribuer telle ou telle pensée à un seul et unique événement.

Mais au cours de cette longue période de formation, le livre a-t-il pleinement joué son rôle dans votre vie? Vous a-t-il communiqué toute sa richesse? Quel rôle enfin aurait-il dû jouer, quel besoin aurait-il pu combler alors que vous étiez encore enfant?

L'enfant a soif . . .

L'enfant a soif du merveilleux et de l'extraordinaire. C'est la pâture normale d'une imagination grouillante et fertile. Encore petit, même avant l'âge de raison, c'est l'imagination qui le mène de découverte en découverte: c'est la période des contes de fées et des histoires fantastiques qu'il goûte avec délices, même quand on lui affirme que les personnages n'existent pas. Il n'a pas encore dissocié dans son esprit la réalité extérieure des créatures de l'imagination. Dans cette période de croissance imaginative, le livre peut jouer un très grand rôle. Les contes de Perreault, d'Anderson, de Grimm, devenus maintenant des classiques de la littérature enfantine, survivent non pas par la volonté des adultes, mais par les réclamations des enfants! Qui leur dira ce qu'ils doivent aimer? Aucun adulte n'y réussira. Ils aiment ce qu'ils aiment et parce qu'ils l'aiment! Chaque enfant sait ce qui lui procure du plaisir, ce qui comble ce besoin du merveilleux et de l'extraordinaire. A chaque lecture, il rencontre un monde nouveau jusqu'alors insoupçonné. Et cette expérience le fait grandir.

Puis, peu à peu, l'enfant s'aperçoit qu'il y a d'autres êtres autour de lui, des parents, des enfants, des animaux, des plantes, des êtres qui réclament son attention et son amour. Il a franchi l'horizon de ses connaissances anciennes et se lance à la recherche de nouvelles conquêtes. C'est une expérience émotive très importante pour l'enfant que de découvrir à travers la littérature enfantine un "autre" qui le fait sortir de lui-même, qui mérite son admiration et son amour. C'est aussi un sentiment de sécurité qui l'accompagne quand il se trouve entouré d'êtres chéris. Ainsi la lecture peut l'enrichir d'expériences qu'il ne trouve pas dans son entourage immédiat — expériences imaginatives, émotives, intellectuelles et spirituelles — et qui le font évoluer plus rapidement et plus sûrement vers la maturité.

Est-elle de valeur?

Que dire aussi de l'apport important du livre dans la formation d'une échelle de valeurs? Toute lecture, à l'âge adulte, est jugée d'après un ensemble de valeurs fermement enraciné, qui a trouvé racine dans l'éducation familiale, les expériences de la vie, lectures passées, cours suivis ou sermons entendus. Mais chez l'enfant, il n'y a pas encore de gradation entre les choses primaires et secondaires, pas de cloison étanche entre le réel et l'imaginaire, et, malgré une certaine connaissance instinctive du bien et du mal, pas d'échelle de valeurs volontairement acceptée. C'est peu à peu que cette connaissance se précisera, s'affirmera ou se déformera. La lecture peut jouer un rôle primordial dans la fixation d'idées justes ou fausses sur le bien et le mal, la vérité et l'erreur, la justice et l'injustice, la joie et la peine, l'amour et la haine. Sans nécessairement faire oeuvre moralisante, les livres peuvent contenir leur moralité propre dans les pensées et actions des personnages qui, elles, sont bonnes, mauvaises ou indifférentes. Ainsi, même les contes de fées peuvent donner à l'enfant des premières notions de bien et de mal. Dans ce genre de littérature, l'amour et l'honnêteté trouvent habituellement leur récompense et le mal son châtiment. Il est vrai que les fines pointes de la morale sont parfois escamotées, mais l'enfant, à cet âge, ne se préoccupe guère de subtilités et n'absorbe en définitive que les idées et les intrigues simples.

Il est de la plus haute importance que les livres destinés aux enfants soient choisis avec soin. C'est souvent par une bonne lecture que l'enfant acquiert un juste sens de la vie, particulièrement de l'amour, du devoir, de la responsabilité et de la reconnaissance, de ces sentiments qui feront de lui un homme ou une femme pleinement adulte.

A l'âge de la pré-adolescence, une nouvelle ère s'ouvre pour l'enfant: sa perspicacité des réalités extérieures s'accroît et le désir d'information se formule, tout particulièrement chez les garçons. Ont-ils une petite tortue à la maison? Ils veulent se documenter sur les tortues, en connaître les familles, les habitudes, etc. Ont-ils accompagné leur père à la chasse? Ils désirent connaître ce faisan au plumage bleu qui s'est échappé. C'est aussi, pour la plupart, la recherche du héros, du héros sportif surtout.

L'imagination

Chez les filles, l'évolution est plus lente du monde de l'imagination à la réalité. Elles restent plus longtemps attachées à l'oeuvre d'imagination, au roman. A vrai dire, certaines n'en sortent jamais. Plus affectueuses que leurs confrères, elles cherchent une pâture pour cette affectivité qui bientôt subira de profondes transformations.

A cet âge, le livre peut satisfaire la curiosité naturelle de l'enfant, combler aussi son besoin de sécurité émotive en fournissant un lieu de repos pour l'esprit et le coeur. Mais un certain danger existe d'une fixation définitive dans un seul genre de lecture, que ce soit le sport, le roman ou la mécanique. Si ce passage est bien franchi, c'est pour l'enfant une plus grande ouverture d'esprit sur le monde et une canalisation de ses talents. L'essentiel c'est que le livre lui apporte une aide concrète à cette découverte de lui-même, qui le poussera à rechercher très tôt cette profession ou vocation à laquelle il est destiné et pour laquelle il est particulièrement doué.

Mais le livre peut faire encore davantage pour l'enfant. Il peut l'initier à la littérature adulte et à la beauté. Chaque livre devrait être un petit chef-d'oeuvre littéraire avec de magnifiques illustrations de sorte que l'enfant, se nourrissant de lait et de miel et non point de sauterelles, saura à l'âge adulte goûter et apprécier un texte bien tourné, une oeuvre d'art bien réussie. Il n'y a en effet rien de trop beau ni de trop bon pour nos enfants. Que le livre soit pour eux une expérience créatrice qui leur apporte à la fois information, formation et joie.

Claire AUDETTE.

Une scène de la campagne

La brume tranquillement lève son voile de la terre. Elle donne une image claire de la beauté et de la vie. Les jolies fleurs doucement ouvrent leurs boutons. Le coq chante bruyamment dans la vieille basse-cour et appelle la volaille pour le petit déjeuner de grains dorés lancés par la fermière, pendant que les petits poulets cherchent soigneusement leur petit déjeuner de vers longs et de chenilles circulaires. La vache lentement mâche sa nourriture et va paisiblement à la grange où le jeune fermier François attend impatiemment. Près de la vieille maison blanche, un courant frais court gracieusement sur les rochers noirs. Les enfants jouent joyeusement au soleil chaud, pendant que la fermière travaille rapidement à la cuisine. Cette scène reste jusqu'à la brume et voile encore sur la ferme.

Cette composition nous est envoyée par une dame de St-Boniface qui enseigne le français à de jeunes élèves de langue maternelle anglaise. Mlle Maureen Montgomery est en 11e année. Elle étudie le français depuis trois ans seulement. Félicitations à Maureen et à son institutrice.



ÉCHOS DU CONCILE

"Marie, mère de l'Eglise"

(Lors de la clôture de la troisième session du Concile, le pape Paul VI a consacré le dernier tiers de son discours au rôle de la Vierge Marie, dans l'Eglise. Nous reproduisons ici en trois tranches ces pensées qui conviennent si bien à la saison de préparation à Noël. — Réd.)

— I —
Reconnaissance à Notre-Dame

Maintenant, pour conclure une autre pensée Nous retient. Nous voulons dire que Notre pensée, Vénérables Frères, ne peut pas ne pas s'élever aussi, avec des sentiments de sincère et filiale reconnaissance, vers la Vierge Sainte, celle que nous aimons considérer comme la protectrice du présent Concile, témoin de nos efforts, notre très aimable conseillère, car c'est à Elle, comme à notre Patronne céleste, en même temps qu'à Saint Joseph, que le Pape Jean XXIII confia dès le début les travaux de nos assises oecuméniques.

Animés des mêmes sentiments, Nous avons voulu, l'an dernier, adresser à Marie Très Sainte un acte solennel de notre hommage commun, en nous recueillant dans la Basilique Libérienne, autour de l'image vénérée sous le titre de "Salus Populi Romani".

Cette année l'hommage de notre Concile s'avère bien plus précieux et plus significatif. Avec la promulgation — aujourd'hui — de la Constitution qui a comme sommet et couronnement tout un chapitre dédié à la Vierge, nous pouvons à juste titre affirmer que la présente session se conclut par un hymne incomparable de louange en l'honneur de Marie.

C'est en effet la première fois, et le dire Nous remplit d'une profonde émotion, qu'un Concile oecuménique présente une synthèse si vaste de la doctrine catholique sur la place que Marie très Sainte occupe dans le Mystère du Christ et de l'Eglise.

Marie et le mystère du Christ et de l'Eglise

Cela correspond au but, fixé par ce Concile, de manifester le visage de la Sainte Eglise, à qui Marie est intimement liée et — comme on l'a magnifiquement affirmé — dont Elle est la "portio maxima, portio optima, portio praecipua, portio electissima" (Rupert, In Apoc. I, VII, c. 12, P.L. 169, 10434).

En vérité la réalité de l'Eglise ne s'épuise pas dans sa structure hiérarchique, sa liturgie, ses sacrements, ses ordonnances juridiques. Son essence profonde, la source première de son efficacité sanctificatrice sont à rerhercher dans son union mystique avec le Christ; union que nous ne pouvons penser disjointe de celle qui est la Mère du Verbe Incarné, et que Jésus-Christ Lui-même a voulue si intimement unie à Lui pour notre salut. Voilà pourquoi c'est dans la vision de l'Eglise que doit s'insérer la contemplation amoureuse des merveilles que Dieu a opérées en sa sainte Mère. Et la connaissance de la véritable doctrine catholique sur Marie constituera toujours une clé pour la compréhension exacte du mystère du Christ et de l'Eglise.

La réflexion sur ces rapports étroits entre Marie et l'Eglise, si clairement établis par la Constitution conciliaire, Nous persuade que ce moment est le plus solennel et le plus approprié pour satisfaire un voeu auquel Nous avions fait allusion à la fin de la session précédente, et que de très nombreux Pères conciliaires ont fait leur, demandant instamment que soit explicitement déclarée, pendant ce Concile, la fonction maternelle que la Vierge exerce envers le peuple chrétien. Dans ce but, Nous avons cru opportun de consacrer, dans cette séance publique, un titre en l'honneur de la Vierge, suggéré de divers côtés dans le monde catholique et qui Nous est particulièrement cher, parce qu'il synthétise admirablement la place privilégiée reconnue par ce Concile à la Vierge dans la Sainte Eglise. (à suivre)

Conduire un autobus assure aux femmes un salaire égal à l'homme

PARIS — Des femmes vêtues d'un uniforme gris, comprenant la veste et le pantalon, et coiffées d'une casquette qu'elles portent avec désinvolture, sont au volant des autobus publics circulant dans la ville de Paris. On compte maintenant 43 femmes chauffeurs d'autobus avec leurs 6,000 collègues masculins, qui conduisent leur lourd véhicule à travers la circulation intense de la capitale française.

Depuis dix ans, on est maintenant habitué à voir des femmes chauffeurs de taxi à Paris, mais c'est relativement une nouveauté de se faire conduire en autobus par des femmes. L'expérience tentée depuis quatre ans s'est avérée une réussite, et le nombre de conductrices d'autobus augmente sans cesse. Et même les automobilistes les plus irascibles admirent l'adresse de ces femmes qui ne craignent pas de s'engager dans cette circulation infernale, surtout aux heures de pointe. Les directeurs du service de transport ont déclaré que les chauffeurs féminins ont des nerfs d'acier et peuvent se débrouiller avec les problèmes de circulation aussi bien que les hommes. Et ce n'est pas une sinécure à Paris. Conduire un autobus est l'un des rares emplois, en France, qui assure aux femmes un salaire égal à celui des hommes. On a suggéré aux préposées aux tickets de suivre un cours pour devenir chauffeurs alors que les hommes visaient à des salaires plus élevés dans les bureaux et industries.

La plupart des femmes chauffeurs d'autobus sont âgées de 20 à 30 ans. Eles travaillent 47 heures par semaine et reçoivent un salaire mensuel de 822 francs, soit environ $165.00.

Décorations et cadeaux des Fêtes peuvent être confectionnés de matériaux ordinaires vaporisés de laque dorée "Cilux". Haut, gauche: Ananas enguirlandé. Un ananas frais, vaporisé de laque dorée, piqué de paillettes et garni de petites boules montées sur fil métallique. Bas, gauche: Etoile. Deux triangles faits de pailles à boire sont posés tête-bèche, collés puis enduits d'or. De la poudre scintillante ou des paillettes multicolores la font étinceler. Haut, droite: Couronne plastique. Des bandes de polythène d'un pouce sur six sont nouées autour d'un cintre arrondi, puis vaporisées d'une fine pluie d'or "Cilux". Un noeud de plastique rouge permet de suspendre la couronne à l'extérieur. Bas, droite: Tirelire. Une bouteille de décolorant, en polythène, transformée en cochonnet. Le corps est enduit de "Cilux" doré en bombe aérosol. De gros bouchons servent de pattes, un cure-pipe tient lieu de queue; la forme même de la bouteille rappelle le groin. Yeux, sourcils, nez sont découpés dans du feutre, de même que les petites fleurs collées ici et là.

STOLLEN AUTRICHIEN
(Pain de Noël à la poudre à pâte)

2 tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
Ou 2½ tasses (environ) de farine à pâtisserie tamisée une fois
2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
½ tasse de sucre granulé fin
⅛ de c. à thé de macis en poudre
1 graine de cardamone, décortiquée et broyée finement
¼ de tasse de beurre ou de margarine très froids
⅓ de tasse de suif haché finement
¾ de tasse de raisins Sultana et de raisins noirs sans pépins, mélangés
⅓ de tasse d'amandes ou d'avelines, mondées et hachées
¼ de tasse d'écorces et de cédrat confits mélangés, hachés
½ tasse de fromage cottage en crème
1 oeuf
2 c. à table (environ) de lait
1 c. à thé de zeste de citron râpé
½ c. à thé de vanille
⅛ de c. à thé d'essence d'amande
½ c. à thé d'essence de rhum
Beurre ou margarine ramollis
Sucre à glacer tamisé

Graisser une plaque à biscuits. Préchauffer le four à 325°F (plutôt doux).

Tamiser ensemble dans un bol la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel, la ½ tasse de sucre granulé, le macis en poudre et la graine de cardamone broyée. Coupez finement le ¼ de tasse de beurre ou de margarine glacés dans ce mélange; ajouter le suif haché, les raisins, les amandes et le mélange d'écorces et cédrat confits. Bien mêler. Faire une fontaine dans cette composition et ajouter le fromage cottage, l'oeuf, le lait, zeste de citron, vanille, essence d'amande et essence de rhum. Travailler la pâte pour former une boule et la renverser sur une planche ou une toile légèrement farinées. Pétrir légèrement. Abaisser la pâte au rouleau en un ovale de 10 x 6 pouces. Badigeonner d'un peu de lait, puis plier la pâte sur la longueur, de manière que le dessous soit de ½ pouce plus large que le dessus. Soulever avec soin pour déposer sur la plaque graissée. Faire cuire au four préchauffé, de 45 à 55 minutes. Badigeonner le stollen encore très chaud avec du beurre ou de la margarine ramollis et saupoudrer d'une épaisse couche de sucre à glacer tamisé. Laisser refroidir complètement, puis ranger dans un récipient fermé et l'y laisser 2 ou 3 jours. Servir en tranches tartinées de beurre ou de margarine.

Des infirmières réussissent leur cours en deux ans

REGINA — Seize jeunes filles qui viennent de terminer un cours de nursing selon une méthode expérimentale à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina peuvent s'attendre à être le point de mire dans l'exercice de leur profession. Elles ont obtenu leur diplôme d'infirmière après deux ans d'études, soit un an de moins que le cours régulier dans d'autres hôpitaux canadiens. La direction de l'hôpital des Soeurs Grises formule l'espoir que si le cours accéléré s'avère une réussite, il s'inscrira comme pratique courante et contribuera à enrayer la pénurie d'infirmières.

Soeur Thérèse Castonguay, directrice de l'école des infirmières chez les Soeurs Grises, explique que le but de réduire la période du cours de nursing est d'attirer un plus grand nombre d'étudiantes, lesquelles auront la possibilité de suivre de nouveaux cours en humanités et sciences sociales. Les professeurs attachent plus d'importance à la théorie et moins aux travaux pratiques. Les étudiantes infirmières inscrites au cours régulier de trois ans assistent aux cours durant onze mois, et sont en devoir à l'hôpital pendant 25 mois.

Le programme de deux ans prévoit huit heures par semaine de travail hospitalier et les classes se prolongent jusqu'à la fin du cours.

Expérience pratique

Les diplômées du cours de deux ans seront en mesure d'acquérir plus d'expérience tout en travaillant dans les salles. Plusieurs autres écoles de nursing au Canada ont organisé un cours de deux ans, plus une année d'internat, pour arriver aux mêmes résultats que le cours de deux ans des Soeurs Grises.

Les changements impliqués dans les études de futures infirmières proviennent des nouvelles responsabilités de la profession, a dit Soeur Castonguay. L'avancement de la science médicale exige des connaissances spécialisées chez les infirmières. L'importance de plus en plus grande accordée à la réhabilitation du patient, les techniques perfectionnées en gérontologie et psychiatrie nécessiteront la création d'un enseignement enrichi mais accéléré.

Billet du vendredi

La mort d'Alain Fournier, il y a cinquante ans

Né Henri-Alain Fournier, il est connu en littérature et dans le monde sous le nom composé d'Alain-Fournier.

Il aurait 78 ans s'il vivait, mais il mourut à la guerre en 1914 il y a un demi-siècle.

Il ne publia qu'un ouvrage, son roman **Le Grand Meaulnes**, qui lui apporta une immortalité plus durable que celle de l'Académie.

Sans doute est-il un recueil de lui, intitulé **Miracles**, mais c'est là un volume de poèmes et essais de ses débuts, publié par les soins de ses amis.

Son seul livre véritable reste son **Grand Meaulnes**, roman d'aventure et de jeunesse où il exprime avec une délicatesse émouvante, selon René Lalou, "les mystérieuses aspirations d'une adolescence dont les scrupules vont jusqu'à immoler à son rêve le bonheur enfin conquis".

Le roman parut en 1913, un an avant la disparition de l'auteur.

Il eut tout de suite du succès auprès du public, jeune et moins jeune, mais il rata de justesse le prix Goncourt de l'année, qui alla à Marc Elder pour son **Peuple de la Mer.**

Ce dernier, son livre, son prix, n'existent aujourd'hui que dans l'histoire littéraire, tandis que Fournier, mort depuis cinquante ans, continue de vivre.

• • •

En ce qui regarde l'échec au Goncourt, il semble qu'Alain-Fournier fut victime d'amis trop zélés, qui ne se trompaient point sur la valeur de son livre, mais tentèrent de gagner à son auteur la sympathie du jury.

Parmi ces amis, Péguy et Benda, Henri Massis, Mme Simone, alors Mme Claude Casimir-Perrier, laquelle essaya de faire pression sur Lucien Descaves, qu'il n'était pas facile d'influencer.

L'auteur des **Sous-Offs** ne promit pas plus qu'il ne faut, mais il commença par donner à Alain-Fournier la voix qu'il devait lui retirer ensuite.

Il y aurait eu alors, d'après Léon Deffoux, onze tours de scrutin.

Au sixième, **Le Grand Meaulnes** pouvait encore compter sur les voix d'Elémir Bourges et de Léon Daudet, de Judith Gautier (fille de Théo), de Descaves.

Au dernier, il n'en avait pas une.

Marc Elder l'emporta par six voix sur dix, deux autres allant à Léon Werth, une à Poupnel une à Valery Larbaud.

Sauf erreur, les membres de l'Académie Goncourt étaient alors Daudet et Judith Gautier, Octave Mirbeau, J.-H. Rosny, aîné, et J.-H. Rosny, jeune, Léon Hennique, Paul Margueritte, Gustave Jeffroy, Elémir Bourges, Lucien Descaves.

• • •

Alain-Fournier se trouva fort déçu de sa mésaventure, mais le temps se chargea de le venger.

Que reste-t-il aujourd'hui de Marc Elder, de son vrai nom Marcel Tendron, qui vivait à Nantes — vingt ans après sa victoire sur Fournier, et donna une quinzaine de romans, sinon plus, dont seuls les spécialistes peuvent relever les titres?

Fournier mourut l'année d'après, mais son roman est aujourd'hui un classique, inscrit par l'université au programme de l'agrégation des Lettres.

Il naquit en 1886, à La Chapelle d'Angillon, fils d'un modeste instituteur, et sa jeunesse fut celle d'un pauvre ou à peu près, pour qui rien de la vie n'était facile.

Ses études terminées, il devint journaliste à Paris, publia çà et là quelques essais, cependant qu'il gardait en ses cartons les poèmes et proses que l'on réunit sous le titre de **Miracles** après sa mort.

L'armée le prit en 1914, comme tant d'autres, et il tomba aux Hauts-de-Meuse, en septembre de la même année, non loin de Verdun.

On ne retrouva jamais son corps.

Il était lieutenant, comme Péguy, et son ordonnance raconta que les Allemands l'emportèrent, respirant encore mais l'on ne sait rien de définitif sur ses derniers instants.

L'ILLETTRE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Le plus grand casse-tête à l'approche des Fêtes provient du budget des étrennes, toujours inférieur à ce qu'on se propose. Pour beaucoup de porte-monnaie, c'est un vrai supplice et l'on est obligé de se serrer la ceinture tout le temps que dure le carnaval. Il ne devrait pas en être ainsi: personne ne devrait s'endetter ou se ruiner pour offrir des étrennes somptueuses. On devrait toujours tenir compte de ses moyens et, avant d'acheter, il serait sage de fixer exactement la somme dont on peut disposer et prendre la résolution de ne jamais dépasser ce montant. C'est difficile, mais rappelons-nous que les plus belles étrennes ne sont pas celles qui coûtent le plus cher, mais celles qu'on offre avec amour ou amitié.

✦ ❊ ✦

— Enfin, Henri, je ne te comprends pas. Avant notre mariage tu me parlais sans arrêt de ton coeur, et maintenant tu es intarissable sur ton foie!

✦ ❊ ✦

Si votre corde à linge est en fil de fer, frottez-la, en hiver, avec un linge imbibé de pétrole à lampe. Ceci nettoiera le fil de fer et empêchera le linge d'y coller en gelant.

✦ ❊ ✦

Un morceau de raifort mis dans un flacon de cornichons empêche le vinaigre de perdre sa force, et les cornichons, d'amollir ou de moisir.

✦ ❊ ✦

Pour ne pas perdre pied quand la chaussée est glissante en hiver, fixez du ruban gommé sous la semelle de vos chaussures ou de vos caoutchoucs. Remplacez au besoin.

✦ ❊ ✦

Le Guide — Ces montagnes sont vieilles de 50 millions d'années et quatre mois.

Le Touriste — Comment pouvez-vous savoir cela avec tant d'exactitude?

Le Guide — Un géologue qui a bien étudié ces montagnes m'a dit qu'elles étaient vieilles de 50 millions d'années et il y a déjà quatre mois de cela.

✦ ❊ ✦

Le repassage se fait à l'envers quelle que soit la nature du tissu. Le coton et la soie se repassent à peine humides. Les lainages sont traités à la vapeur. Pour les retouches, parfois nécessaires, interposez toujours un linge mouillé entre le linge et le fer.

✦ ❊ ✦

Pour enlever les taches de rouge à lèvres sur les serviettes à thé, atténuez d'abord avec un peu de glycérine, puis lavez ensuite. La tache disparait.

✦ ❊ ✦

Vous voulez dégraisser une soupe? Mouillez un linge dans l'eau très froide, passez la soupe à travers ce linge. Ainsi la plus grande partie de la graisse restera sur le linge.

✦ ❊ ✦

Un fou, se promenant dans le jardin de l'asile, avise le jardinier, au milieu d'un carré de fraisiers. Il s'approche et demande:

— Qu'est-ce que vous mettez sur vos fraises?

— Du fumier, répond le jardinier.

— Ah! dit le fou, moi j'mets du sucre . . . il est vrai que je suis fou . . .

✦ ❊ ✦

Pour réparer une tasse ou autre porcelaine cassée, fixez ensemble les morceaux à l'aide d'une corde, puis faites bouillir dans du lait pendant une heure; laissez refroidir dans le lait, mais n'enlevez la corde que deux ou trois jours après. Epatant pour garder un souvenir.



Q. — Voudriez-vous, s'il vous plait, répondre à la question dans votre courrier: "Est-ce que la religieuse a plus de mérites que la mère de famille?"? Si oui, expliquez. Je vous remercie beaucoup. — **Cécile.**

R. — Il faudrait un théologien pour répondre à cette question, chère Madame, mais, pour ma part, je crois sincèrement que le bon Dieu donnera part égale de mérites à quiconque fait son devoir d'état au meilleur de sa connaissance quelle que soit la vocation choisie tout en essayant de se perfectionner.

☆ ☆ ☆

Q. — Auriez-vous la bonté de faire le nécessaire pour que le courrier de Louise réapparaisse dans le journal **La Liberté et le Patriote**? Je le désire ardemment.

Amie du courrier.

R. — Etant de nouveau presque sur pied, je suis heureuse de pouvoir reprendre mes activités et vous remercie de tout coeur, ainsi que les autres amis du courrier, de l'intérêt témoigné au courrier.

☆ ☆ ☆

Q. — J'arrive d'une visite chez une de mes soeurs qui habite avec sa famille une des plus grandes villes du pays et qui vit dans l'aisance. Etant son invitée, je n'ai rien dit, mais j'ai été horrifiée par l'effronterie de ses enfants. Ni son mari ni elle ne semblent s'en rendre compte. Ils ont quatre adolescents: deux filles et deux garçons. Aucun ne range son linge ni ses effets. Leurs chambres feraient dresser les cheveux à toute maîtresse de maison, tant soit peu ordonnée. Leurs discours sont vulgaires et ils sont "grossiers" envers leurs parents et les personnes qui ne se plient pas à leurs quatre volontés. Je me demande ce qu'ils deviendront. J'aimerais écrire à ma soeur. Une des jeunes filles, âgée de quatorze ans, pose sans cesse à la vedette de cinéma et fait tout pour attirer l'attention. Vous ne me croirez peut-être pas, mais elle est allée jusqu'à se couper les veines d'un poignet (légèrement évidemment) parce qu'on lui avait pour une fois refusé une sortie. Nous vivons aussi dans une assez grande ville et avons six enfants entre dix-huit et huit ans qui sont loin d'être des modèles de perfection, mais je crois que nous serions tout à fait découragés s'ils devaient fréquenter ou même venir en contact avec leurs cousins et cousines. Comment expliquer que deux soeurs ayant reçu la même éducation puissent agir d'une façon si différente pour éduquer leurs enfants? Que deviendra cette nièce de quatorze ans aux idées si étranges? — **Désolée et Perplexe.**

R. — On se demande souvent pourquoi des enfants d'une même famille diffèrent tellement lorsqu'ils ont atteint l'âge d'adulte. Je crois que c'est une question de tempérament. Les caractères sont particuliers à chacun et, ce qui développe et enrichit l'un peut aigrir l'autre. Il y a des enfants aux tendances dociles, d'autres aux tendances rebelles. Il ne s'agit pas de donner à chacun la même éducation, mais bien celle qui convient à chacun. Votre soeur et son mari aussi, sans doute, ont dû se sentir presque persécutés dans leur jeune âge et se sont promis que leurs enfants "jouiraient" de la vie. C'est une triste préparation pour l'avenir, mais c'est ainsi. Quant à la "vedette" de quatorze ans, elle est à plaindre, car il lui faudrait certainement des traitements chez un psychiatre. Votre position était assez délicate chez votre soeur et sans doute vous avez perdu l'intimité qui vous liait autrefois, mais n'aurait-il pas été naturel que vous discutiez ensemble, seule à seule, les problèmes généraux auxquels font face toutes les mères d'adolescents de nos jours? Il me semble que vous auriez pu trouver le tour de lui donner quelques conseils sans qu'elle s'en rende compte. N'écrivez pas à votre soeur à ce sujet. On peut dire bien des choses de vive voix sans causer d'offense ou de chagrin, mais il est presque impossible de les écrire sans risquer de blesser. Contentez-vous de continuer à chercher à élever vos enfants de votre mieux et à espérer qu'ils seront de bons citoyens. Comme vous, je déplore le fait que certains parents oublient qu'il est de leur devoir de corriger les défauts et de développer les qualités qui apparaissent chez leurs enfants.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 18

— Faut-il signer? demanda-t-elle en essuyant ses mains à son tablier de grosse toile bleue.

— Non, ce n'est pas un envoi recommandé.

— Un minuscule paquet de rien du tout, dit-elle en le prenant. Et rien d'autre? . . .

Soudain, elle tressaillit; le paquet était adressé à Jean-Loup de Fleurance. Alors, le jeune homme allait revenir! En hâte, Dominique rentra dans la maison.

— Madame! dit-elle à Mme Laure, voici un paquet pour votre fils! Ne croyez-vous pas que c'est un heureux présage? Il ne doit pas être bien loin!

— Dieu vous entende! dit la comtesse. Le pauvre enfant, sans le vouloir, nous crée bien du tourment!

Dans sa main tremblante, elle tourne et retourne le minuscule objet . . . On devine sa tentation de l'ouvrir.

— Ce ne doit pas être bien important, dit-elle, puisque ça n'est même pas recommandé . . . Et savoir quand Jean-Loup reviendra . . .

Si seulement sa belle-fille partait! Elle n'ose devant elle le geste qui exaucerait sa curiosité. Mais Dominique semble deviner ses pensées secrètes:

— Vous pourriez peut-être voir ce que c'est . . .

Et ce paquet ne contient rien qu'un tout petit cercueil de carton qui apparait aux yeux horrifiés des deux femmes. Pas un mot n'accompagne le sinistre envoi. Rien que ce cercueil coupé et ajusté par une main adroite.

— Quelle ignominie! crie Mme Laure.

— C'est une erreur, balbutie Dominique.

Elles savent toutes deux que de pareils envois ont été adressés à des collaborateurs de l'ennemi, à des traitres: certains ont trouvé la mort en des circonstances mystérieuses.

Mais que Jean-Loup reçoive cet avertissement voilà qui dépasse toute imagination!

— Mon fils! Un prisonnier évadé! Un héros! Un Mortier!

Mais une pâleur livide s'inscrit sur le visage de Mme Laure, fait ressortir l'éclat de ses yeux durs.

— Mais parlez! Dites quelque chose! crie-t-elle à Dominique soudain silencieuse. Vous n'allez pas prétendre, vous aussi, que mon fils est un traître! Qu'il mérite pareille méchanceté.

— J'ai dit, Madame, que c'était peut-être une erreur . . . dit doucement la jeune femme.

En cette minute où tout devrait les rapprocher, un fossé se creuse entre les deux femmes. Le doute pénètre pour la première fois dans l'âme de Dominique: pourquoi Jean-Loup n'est-il jamais venu à Fleurance depuis son évasion? Pourquoi n'a-t-il pas besoin d'argent? Pourquoi cet ami qu'il envoie comme messager demeure-t-il antipathique à la jeune femme?

— C'est sûrement une erreur, répète Mme Laure en appuyant sur chaque syllabe. On le reconnaîtra un jour! En attendant, voilà ce que je fais de ce stupide objet? C'est tout ce que mérite pareille folie!

Elle jette le cercueil par terre, l'écrase de son pied rageur.

— Oui, c'est tout ce qu'il méritait, dit Dominique.

La voix de Fanchette parvient aux deux femmes:

— Le savon se sauve! crie-t-elle. Venez vite.

— Oui, allez, dit Mme Laure, et mettez ces cartons sous le trépied: qu'ils flambent et qu'on n'en parle plus jamais!

La jeune femme retourne à sa tâche: mais les chansons de Fanchette n'ont plus le pouvoir de la distraire; son esprit essaye de résoudre un nouveau problème: pourquoi a-t-on envoyé ce cercueil à son mari? Son mari? Il l'est si peu! Elle doit faire un effort pour retrouver en elle le joli visage de Jean-Loup! Pour faire renaitre une inflexion de sa voix! Tandis que le dernier regard de Thierry revit en elle, quelque volonté qu'elle ait de l'effacer!

— Aimez-vous beaucoup M. Jean-Loup, Fanchette? demande-t-elle à la vieille femme dans un besoin d'entendre parler de lui.

— Il est si brave! dit simplement Fanchette.

Ces seuls mots la rassurent. Fanchette sait voir les gens et les juger; elle pense que Jean-Loup est brave, donc incapable d'un acte criminel, car trahir sa patrie en temps de guerre est un crime.

— La dame de la tour n'est pas encore venue, reprend la vieille! Allez, le malheur est loin!

— Pensez-vous qu'il viendra? dit Dominique, que l'inquiétude ressaisit.

— Tôt ou tard, oui. Le malheur vient toujours.

Le déjeuner, ce jour-là, eut lieu dans un silence plein de crainte; la mine défaite de Mme Laure n'échappa à personne, mais elle refusa absolument d'en dire les causes. Son regard implorait de Dominique la même discrétion.

Dès que le repas fut achevé, Dominique se leva de table, elle s'en fut à la cuisine voir si le savon avait été convenablement étendu à sécher sur la planche; puis elle s'habilla pour aller au village. Comme elle allait passer la porte, elle trouva devant elle Mme Laure.

— Où allez-vous? demanda-t-elle, la voix dure, l'oeil méchant.

— Chez le docteur Joly, répondit Dominique, qui ne se sentait pas le courage de mentir, bien qu'elle devinât le mécontentement qu'elle suscitait chez l'autre.

— Lui raconter nos histoires?

— Non.

— Alors?

La jeune femme baissa la tête: Mme Laure avait bien compris que Dominique se rendait chez le docteur pour lui demander conseil. De plus en plus, le médecin devenait l'ami du château. Le temps que ses malades ne lui prenaient pas, et celui qu'il ne consacrait pas à une oeuvre mystérieuse, il le donnait aux Fleurance. A Dominique surtout, mais sa préférence se montrait de façon si discrète, si délicate, que la jeune femme était seule à s'en apercevoir. Elle savait aussi que jamais une parole déplacée ne sortirait de la bouche du médecin: elle lui faisait confiance; trop femme pour ne pas avoir deviné le tendre sentiment qu'il lui portait, elle le plaignait et souhaitait vivement qu'il trouvât ailleurs le bonheur.

— Puisque vous êtes sûre que ce cercueil ne peut être destiné à Jean-Loup, Madame, quel mal y a-t-il à ce que je dise au docteur que des malveillants le lui ont envoyé?

— Vous êtes une raisonneuse! Mais, en effet, il ne peut être que précieux! Il sait tant de choses! fréquente tant de monde! Allez!

De sa main tendue, elle lui montra la route.

. . . Quand elle arriva à la maison du docteur, elle vit Mme Joly qui coupait des roses. Au pas de la jeune femme, elle arrêta son occupation, puis vint à sa rencontre.

— C'est ce beau soleil qui vous a incitée à venir, dit-elle avec son bon sourire qui accueillait chacun. J'espère que personne n'est malade au château?

— Non . . . Je voudrais seulement voir le docteur . . .

— Justement, il n'a aucun client en ce moment. Le fermier de la Chênaie sort d'ici; il a un rhumatisme tenace qui ne cède à rien.

— Entrez, Madame, dit le docteur à Dominique.

Il allait dire: "Quel bon vent vous amène?", mais l'expression soucieuse de la jeune femme lui fit changer la tournure de sa phrase de bienvenue.

— Avez-vous quelque ennui?

— Oui . . .

Il lui indiqua un siège; installée, elle fit des yeux le tour de la pièce: un salon vieillot de province, avec ses murs recouverts d'un papier à rayures comme on en voyait au début du siècle, ses meubles Empire, sauf deux confortables fauteuils en cuir. A chaque fenêtre, des rideaux de guipure moussaient de blancheur.

— Un luxe, ces rideaux, dit Dominique, retardant l'instant des confidences. Comment s'y prend donc Mme Joly pour avoir du linge aussi blanc . . . J'ai fait du savon, ce matin . . .

— Ma mère fait comme vous: elle fabrique les détersifs!

Machinalement, il passait la main sur un livre ouvert devant lui.

— Que lisiez-vous, docteur? demanda-t-elle.

— Verlaine, dit-il en rougissant. Voyez, j'en étais à Gaspard Hauser . . .

Il lut les premiers vers:

Je suis venu, calme orphelin,
Riche de mes seuls yeux tranquilles,
Vers les hommes des grandes villes:
Ils ne m'ont pas trouvé malin.

Un silence suivit: Dominique connaissait ce poème de Verlaine. Mentalement, elle le récita:

A vingt ans, un trouble nouveau,
Sous le nom d'amoureuses flammes,
M'a fait trouver belles les femmes:
Elles ne m'ont pas trouvé beau.

Cette plainte du pauvre Gaspard, le docteur Joly la faisait-elle sienne? A cette pensée, un malaise glaça la jeune femme.

— Je vais dire à ma mère de faire une infusion, dit le médecin. Ce ne sera pas du thé, mais cela y ressemblera fort; un mélange d'herbes parfumées dont vous me direz des nouvelles.

— Comme nous devenons ingénieux, dit-elle.

— Nous l'étions; il nous fallait seulement la misère pour nous en apercevoir.

Il s'en fut vers la cuisine demander à sa mère cette infusion: la jeune femme le regardait boitiller: laid? Il ne l'était pas. Un homme ne l'est jamais lorsque son visage reflète la droiture et l'intelligence. De plus, une sorte de joie illuminait ses yeux depuis quelque temps! il ne regrettait plus l'infirmité qui l'avait privé de servir son pays: on eût dit qu'il en avait pris son parti!

Quand elle revint, elle lui en fit la remarque.

— C'est que, maintenant, je sers, dit-il avec gravité.

— Comment?

— Il y a tant de façons . . . Mais dites-moi plutôt quel ennui vous amène.

— Eh bien, voilà. Nous avons reçu ce matin au château un étrange colis pour Jean-Loup: un petit cercueil en carton!

Il sursauta:

— Votre mari est-il à Fleurance? demanda-t-il.

— Mais non . . . Il s'est évadé d'Allemagne; je ne vous en avais rien dit jusqu'à présent . . . Vous comprenez, nous ne voulions pas attirer l'attention sur lui, le pauvre garçon . . . Un de ses amis vient quelquefois nous apporter ses lettres . . .

Elle se tut.

— Comment se nomme cet ami?

— Je ne sais pas son nom.

Elle rougit de mentir; mais ce nom, elle ne se croyait pas le droit de le dire.

— C'est sans importance, dit le médecin. Tout d'ailleurs est sans importance, puisque M. Jean-Loup n'est pas au château . . .

— Ce n'est pas grave, n'est-ce pas? demanda-t-elle comme s'il se fût agi d'une maladie.

Il ne put s'empêcher de sourire.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 36

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 133-T.F.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 33-132-37C.

HOMME POSSEDANT EXPERIENCE ET BONNES REFERENCES aimerait faire le ménage dans petit bureau le soir. Signaler: 247-9277. 36-195-36C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote, SP 4-3414. 29-972-T.F.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. Signaler: 233-7674. 32-123-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-7554. 30-976-T.F

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Appartement: 2 pièces. Possession immédiate. Signaler: CE 3-4744. 35-176-37C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Réfrigérateur et poêle neufs. Draperies incluses. Signaler: CE 3-4328 après 5 h. 34-167-37C.

A LOUER — 311, avenue Provencher. Appartement: 3 pièces. 1er étage. Entrée privée. Près autobus et écoles. $75 par mois. Signaler: CE 3-1323. 34-165-T.F.

A LOUER — 686, rue Taché. Logis: 3 pièces, complètement meublées. Possession: 1er janvier. Signaler: CE 3-3766. 35-184-T.F

A LOUER — St-Vital. Maison: 6 pièces. $75 par mois. Signaler: AL 3-5429. 35-171-36C.

A LOUER — Rue Provencher. Logis: 3 pièces. Entièrement meublé. Près autobus. Entrée privée. Aussi, chambre meublée. 1er étage. Place de stationnement. Possession immédiate. Signaler: 233-4727. 35-183-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces meublées. Entrée et salle de bain semi-privées. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-2142. 34-164-T.F.

A LOUER — St-Malo. Maison: 3 chambres à coucher. Très bon marché. S'adresser à: 343, avenue Provencher, ou signaler: CE 3-6707. 35-175-36C.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F.

A LOUER — Angle Langevin et Hamel. Appartement: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée privée. Possession immédiate. Signaler: 253-9269. 35-172-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre avec cuisinette. Meublées. Réfrigérateur et poêle inclus. Pour un ou 2 hommes qui travaillent. Signaler: CE 3-2027. 33-147-36C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

ON DEMANDE
Homme parlant le français et possédant automobile. Doit avoir une apparence soignée et aimer à rencontrer le public. Très bonne rémunération à l'homme de la situation. Pour représenter le Jardin du St-Sépulcre à St-Boniface. S'adresser à: 707 - 356, rue Main, Winnipeg, Man. 33-138-36C.

Lisières de Jersey Taillées, de toutes sortes et de toutes couleurs: mélangées, $19.00 le 100 livres. Fil à tisser "Tex-Made": de couleur, 95c la livre; naturel, 78c la livre. Demandez Catalogue Gratis. Ajoutez 25c pour échantillons. Jersey pâle, 23c la livre; foncé, 28c la livre. Achat de 500 livres, 18c la livre. Lisières de Jersey de cotton, 35c la livre. Reste de pièce de Jersey, 15 livres, $3.00. Mme I. Schaefer Ltée, Drummondville, P.Q.

A LOUER
Rochelle Manor — 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
GENERAL COMMERCIAL AGENCY
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
36-187-39C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Réfrigérateur. Pour personne responsable. $25 par mois. Signaler: 233-6697. 35-182-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Complètement privé. "Rangette" et réfrigérateur inclus. 2e étage. Pour couple seul ou avec un jeune bébé de préférence. Libre: 1er janvier. Signaler: GR 5-0797. 34-170-37C.

A LOUER — 484, rue Aulneau. Maison: 3 pièces. Libre: 1er décembre. Signaler: WH 3-6006. 36-199-T.F.

A LOUER — St-Vital, avenue Dunraven, près église Ste-Marie. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement. Garage. Possession: 15 décembre. $80 par mois. Pour visiter, signaler: 475-8035. 36-197-36C.

A LOUER — Rue Eugénie. Maison de rapport. Revenu mensuel: $125, plus 4 pièces pour locataire. Les chambres à louées sont meublées. Signaler: CE 3-1768. 36-196-37C.

A LOUER — St-Boniface, près écoles et église. Maison: 6 pièces. Plancher en tuiles neuves. Place de stationnement. Libre: fin de décembre. Signaler: 241-9548. 36-194-36C.

A LOUER — Norwood, rue Berry. Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Signaler: GL 2-0320. 36-192-36C.

A LOUER — 433, rue St-Jean-Baptiste. Appartement: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. 36-191-36C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. Appartement: 2 chambres à coucher. $60. Libre: 19 décembre. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F.

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financier l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 4-3414)

A VENDRE OU A LOUER AVEC OPTION D'ACHAT — Paroisse Ste-Marie, St-Vital. Maison: 4 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Chauffage: gaz. Prix d'aubaine. Pour visiter, signaler 233-1796. 33-150-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Possession immédiate. S'adresser à: E.-J.-R. Arpin, 107, rue Claremont, Norwood, ou signaler: GL 3-6041. 34-160-T.F.

A VENDRE — Brûleur à l'huile. 1 an de service. Réfrigérateur. Signaler: 247-6200 ou s'adresser à: 301, rue Eugénie. 36-190-37C.

A VENDRE — Chevrolet "Bel Air" 1964. 8 cylindres. Transmission automatique. 13,000 milles. Signaler: WH 2-7013 ou HU 9-6452. 34-154-T.F.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. Maison. Grande citerne. Chauffage: huile. Garage chauffé servant aussi comme atelier. S'adresser à: Noël Daudet, 220, chemin Ste-Marie, St-Boniface. 34-163-37C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771. 23-862-T.F.

A VENDRE
Rue Des Meurons — Bonne grande maison: 4 chambres à coucher, 2 au 1er, 2 au 2e. Cuisine et salon. Soubassement complet. Nouvellement peinturée. $16,500. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur bungalow plus petit.
Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces, à vendre ou à échanger sur maison plus grande, soit à Norwood, St-Vital ou St-Boniface.
St-Boniface — Triplex: 4, 4 et 3. Bien propre. Bon site. $17,250. Termes à négocier.
Petite ferme — Environ 20 acres. 10 milles de Winnipeg, sur chemin pavé. Grande maison, garage, eau en quantité. Etable pouvant contenir 300 cochons et munie d'abreuvoirs et nettoyeur électriques. Pourrait servir à l'engraissage d'animaux. $13,500.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
35-180-36C.

DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE No 4

Des demandes d'emploi sont requises pour le rôle de professeur de Littérature et Composition anglaise en 10e et 11e années. Entrée en fonction le 1er janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe:	P1A4	P2A4 P1A5	P2A5 P1A6	P2A6
Mihimum:	$4,500	$4,900	$5,400	$5,800
Maximum:	$7,800	$8,300	$8,800	$9,500

Dans les classes P1A4 et plus, un placement équivalent à cinq augmentations annuelles ($1,400).

Professeur de sexe masculin de préférence.

Les demandes peuvent être envoyées par la poste ou communiquées par appel téléphonique, au:

Le Directeur,
Commission Scolaire de St-Boniface,
Boîte postale 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481
34-155-36C.

DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE No 14

Reçoit des demandes de professeurs qualifiés pour enseignement, soit au niveau de l'école secondaire ou de l'Institut Collégial, pour enseigner à l'Institut Collégial de Ste-Anne où un professeur est requis pour le début du terme scolaire en janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe 3:	$4,000 min.	$5,500 max.
Classe 4:	$4,500 "	$7,400 "
Classe 5:	$4,900 "	$8,000 "
Classe 6:	$5,300 "	$8,800 "
Classe 7:	$5,800 "	$9,700 "

Rétribution de salaires pour toutes les années de service..

Augmentations: Classe 3, $200 par année. Classe 4, 5, 6, 7, $200 x 2, $300 par la suite jusqu'au maximum. Bilingue préféré.

Pour plus d'informations, s.v.p., appelez le soussigné. Téléphone: GArden 2-5369.

S. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.

ON DEMANDE
Pour l'école Coquart d'Ile-de-Chênes, institutrice bilingue pour les années 5 et 6. Entrée en fonction au début de janvier. S'adresser au secrétaire, M. A.-W. Trudeau, ou au président, M. Joël d'Auteuil. 36-193-37C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE
St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport en très bon état. Revenu mensuel: $355, plus logis de 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.
St-Norbert — Maison, près école. 1 an. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Grande cuisine. Poêle et four électriques inclus. Plein prix: $17,400.
St-Norbert — Maison à niveaux variés (split level). 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Salon et salle à manger. Belle cuisine. Idéale pour famille. Plein prix: $20,000.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
36-198-36C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
Si vous désirez un service prompt et courtois pour la vente de votre maison ou peut-être pour placer un hypothèque, s'il vous plait, appelez-nous.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Immeuble-appartements nouveau: 9 logis, complètement loués sur bail. Quelques logis complètement meublés. Très belle localité. Placement idéal. Comptant requis: seulement $12,000.
PRES DE WINNIPEG
Laiterie avec contrat de 23,000 livres. Etable neuve avec tous les accessoires modernes: citerne à lait, etc. Bonne maison, garage et autres bâtiments. Termes faciles et intéressants.
40 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
480 acres de terre tout en culture. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Aussi, autres bâtiments. Comptant requis: $18,000 ou échangerait sur maison de ville.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
35-178-36C.

M. S. (MARTY) KOZAK
M. Ed. Vickar, président et gérant général de Community Chevrolet Oldsmobile (1963) Ltd., désire annoncer la nomination de M. Marty Kozak comme représentant des ventes dans le domaine des voitures et camions neufs ou usagés.
M. Marty Kozak s'est distingué, il y a deux ans, comme le meilleur des vendeurs à l'emploi de Community Chevrolet. Il invite ses nombreux amis à discuter avec lui chez Community, de leurs problèmes véhiculaires, soit automobile ou camion.
COMMUNITY CHEVROLET (1963) LTD.
1149, rue Main
Winnipeg 4, Man.

A VENDRE
110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
35-177-36C.

A VENDRE
$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.
Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chaufage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.
Rue Notre-Dame — Maison: 3 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800 Comptant requis: $500 ou plus.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
35-181-36C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
St-Vital — Maison: 2 chambres à coucher. Sur grand lot. Près écoles, autobus et magasins. Prix: $5,000. $500 comptant. Balance: $45 par mois.
Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.
Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année
St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.
St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $500 comptant.
Appeler LOU ENGEL
256-5420
35-185-36C.

A VENDRE
150 milles à l'ouest de la ville, dans district agricole prospère. Magasin général et entrepôt frigorifique à 450 tiroirs. Bon commerce. Résidence de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Considérerait échange sur propriété de ville.
St-Boniface — Près hôpital. $8,000. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne. Taxe: seulement $151. Termes avantageux.
Charleswood — Duplex moderne: 3 ans. 4 et 3 pièces. Salle de récréation au sous-sol. $8,000 comptant. Balance à termes. Considérerait échange sur maison de 4 pièces.
St-Boniface — Place Gaboury. Bungalow moderne: 10 ans. 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Localité idéale. $5,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Dumoulin. Immeuble-appartements moderne: 6 logis. Plancher de bois dur. Poêle et réfrigérateur dans chaque logis. Revenu annuel: $4,831. $10,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 3 logis. Garage double. Revenu mensuel: $265. $5,000 comptant. Balance à termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
35-186-36C.

Les centrales nucléaires françaises

Après l'entrée en divergence de la centrale nucléaire d'Electricité de France "E. D. F. 2", la situation actuelle des centrales nucléaires en fonctionnement en France est la suivante:

A Marcoule: trois réacteurs "G. 1", "G. 2" et G. 3" fonctionnent depuis plusieurs années, mais sont essentiellement destinées à la production de plutonium à usage militaire. La puissance totale des trois réacteurs est légèrement supérieure à 240,000 kilowatts, mais l'électricité fournie au réseau est de l'ordre de 1,500,000 kilowatts-heure par jour.

A Chinon: deux centrales sont en fonctionnement. "E.D.F. 1" d'une puissance de 70 mégawatts, a été couplée au réseau la première fois le 14 juin 1963. Elle a fourni 70 millions de kilowatts-heure, durant les cinq premiers mois de l'année.

Par ailleurs, le programme de construction en cours de réalisation comprend:

Chinon: une troisième centrale "E.D.F. 3", d'une puissance de 480 mégawatts, "divergera" en 1966.

Saint-Laurent des Eaux (à 140 kilomètres de Chinon) aura une puissance de 500 mégawatts. Sa construction doit être terminée en 1968.

A Chooz (près de la frontière belge, dans les Ardennes) une centrale à uranium enrichi est actuellement en construction par les Français et les Belges dans le cadre d'Euratom. Il s'agira d'une centrale souterraine pouvant fournir 266 mégawatts électriques à répartir entre les deux pays. "Divergence" prévue en 1966.

Centrale des Monts d'Arrée. "E.L 4", en construction à Brennilis (Bretagne). Contrairement aux autres centrales de conception française, "E.L. 4" utilisera l'eau lourde et non le graphite. Sa puissance sera de 80 mégawatts. Sa "divergence" doit intervenir en 1966.

Quinze baux d'exploitation pétrolière dans les Prairies

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a accordé, dans le sud des provinces des Prairies, d'autres baux d'exploitation pétrolière et gazière dont la valeur totale s'élève à $21,828.20.

Les quinze parcelles de terrain mises en vente par la direction des régions septentrionales du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, se répartissent entre les neuf sociétés dont les demandes ont été agréées.

Chacune des parcelles a une superficie de 160 acres. Deux se trouvent au Manitoba, sept en Saskatchewan et six en Alberta.

Mlle Yvonne Caron, de St-Charles, est gagnante de la bourse Vera Wyman, de l'université de Manitoba, pour succès aux examens de piano. Félicitations.

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraître cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emploi pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service
PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

Rédaction
Travail de bureau à domicile — M.-L. Boily:
Numéros de téléphone: à La Broquerie: HA 4-5202,
A 194, rue Despins, St-Boniface: CE 3-1521


Vic De Gagné
• OLDSMOBILE • CHEVROLET
• CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main — Bureau: WH 3-1471 — Résidence: GL 2-1896

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Henderson, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

HARRY'S BAKERY
190, ave Provencher, St-Boniface Tél.: 233-7963
Spéciaux
Petits pains croustillants
Rég. 29c la douz. .... Spécial — 20c
Tarte aux pommes. Rég. 55c .... Spécial — 43c
Venez voir notre assortiment de pâtisseries et de pains et goûtez aux variétés que vous trouverez sur le comptoir.

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-401/
Automobiles usagées "garanties" de première condition



LIONEL AQUIN
Si vous magasinez chez CLARK'S, Grant Park Plaza — Grant et Nathaniel, demandez-moi pour ameublement de maison et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . . .
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512
ou appelez-moi à la maison à 832-5794

AQUIN SERVICE et RÉPARATIONS
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES
Appelez à n'importe quelle heure: Téléphonez 832-5794
369, RUE GAGNON, ST-CHARLES

Pour vêtements à prix réduits, ne manquez pas de consulter notre circulaire de la Saison des Fêtes



A. HUOT CO. (Ltée) LTD., 200, avenue Provencher, Téléphone: 247-3795



Confectionné exclusivement par
PROGRESS BRAND CLOTHES
HEURES DE MAGASIN:
9 h. a.m. à 9 h. p.m., du 26 novembre au 23 décembre
9 h. a.m. à 6 h. p.m., le 24 décembre